

LE DEVOIR

Exigez
votre
Télé
choix!



VOL. LXXXIX - N° 247 MONTREAL, LES SAMEDI 31 OCTOBRE ET DIMANCHE 1^{ER} NOVEMBRE 1998 6 CAHIERS - 1,95\$ + TAXES = 2,25\$

LES ARTS

La chronique d'Odile Tremblay: Quand le clown s'en mêle, page B



LES ARTS

Avec l'arrivée du millénaire, l'opéra est-il mort?, page B 1

CAHIER SPÉCIAL

Québec, une cité européenne en Amérique du Nord, page E 1

LIVRES

Marie Laberge, femme de feu et de passion, page D 1



PERSPECTIVES

Parlons cru!

On n'a jamais autant parlé de fesses. Des galipettes présidentielles de Bill Clinton au Viagra, en passant par les maîtresses des députés républicains. Cette semaine, la France s'y met elle aussi.

Dans un livre au titre provocant, *La Putain de la République*, Christine Deviers-Joncour révèle avoir entretenu une relation amoureuse avec l'ancien ministre des Affaires étrangères et actuel président du Conseil constitutionnel, Roland Dumas. «*Lamour est-il si gratuit?*», demande celle qui est soupçonnée d'avoir perçu 18 millions de dollars de la compagnie Elf pour influencer le ministre. Une forme de lobbying de charme... L'affaire n'est que la dernière d'un automne où on n'a, tout compte fait, parlé de sexe. A force d'entendre les correspondants à Washington nous entretenir des acrobaties sexuelles présidentielles à l'heure du petit déjeuner, il semble que quelque chose ait changé dans le merveilleux monde des médias. Comme si les bornes de la morale traditionnelle avaient été repoussées un cran en dessous de la ceinture. Surenchère temporaire? Peut-être pas.

Les deux grands reportages de *L'Express* de la semaine dernière portaient sur... devinez quoi. Le Viagra et Marilyn Monroe. Un numéro abondamment illustré qui avait de quoi réveiller le lecteur le plus engourdi. Cette semaine, *Paris Match* publie les photos de Roland Dumas et Christine Deviers-Joncour enlacés, en maillots sur la plage. L'autre grande affaire de l'automne n'a-t-elle pas été le PACS, cette loi qui devrait permettre à deux personnes d'un même sexe de convoler en justes noces. Ce qui faisait dire à l'écrivain Jacques Godbout de passage à Paris qu'en France aussi bien qu'aux États-Unis les politiciens n'ont qu'une chose en tête.



Christian Rioux

La nouveauté, c'est que cet engouement s'intéresse pour une fois au corps de l'homme. On connaissait les mille et un replis de la sexualité féminine, depuis longtemps décortiquée dans nos médias. Mais la feuille de vigne semblait moins translucide, elle résistait au changement.

Cette ère est révolue. La publicité en est un magnifique révélateur. L'époque est finie où seules les femmes avaient le droit de dire: «*Demain, j'enlève le bas.*» On connaît le tapage fait autour des cigares Lewinski, lancés aux États-Unis. En France, magazines, placards du métro et pubs télévisées regorgent d'éphèbes sous la douche. La mode gaie n'y est pas étrangère. Et cela ne concerne pas que les eaux de toilette et la lotion après rasage.

Une publicité des Galeries Lafayette met en scène de respectables cadres d'entreprise jouant au poker. Sauf que l'un d'eux n'a gardé que ses chaussettes. Le fabricant de dessous féminins Dim n'a jamais été en reste pour ce qui est d'effeuiller la marguerite. Sa dernière réclame montre le strip-tease de trois étalagistes mâles dans une vitrine. Quant à ces deux hommes qui ne cachent que l'essentiel, allez savoir ce qu'ils annoncent: Vedior Bis, un fabricant de «*progiciels multimédias.*»

Voilà aussi que le lexique journalistique s'enrichit d'un vocabulaire proprement masculin. Ainsi, le très «*songé.*» Jacques Julliard écrivait récemment dans *Le Nouvel Observateur* que «*les néogaullistes ne sont le plus souvent que des éjaculateurs tardifs.*» Le sujet de l'article était pourtant tout ce qu'il y a de moins bandant: la construction européenne.

Si l'Europe titille les éditorialistes, imaginez lorsqu'il est carrément question de coït. Une surprenante polémique a récemment opposé dans *Libération* les tenants et les pourfendeurs de la version clitoridienne de la chose.

Tenez-vous bien. Emmanuelle Deschamps, dont la profession est celle de «*professeur en activité.*», entreprend de réhabiliter rien de moins que le phallus. Il en avait bien besoin, le pauvre. «*On ne voit pas au nom de quoi, écrit-elle, à la logique machiste [...] devrait se substituer comme seule alternative une érotique obligatoire de la papouille, du léchouillage et du suçotis, faite de guilguili savants, de chatouillis furtifs et de frolements d'orteils qui renverrait la pénétration au rang des accessoires désuets et facultatifs.*» Et vlan dans les testicules!

Dans une très belle phrase, elle explique que le pénis «*symbolise la chair de l'Autre et tout ce qui fait la très mystérieuse et très désirable altérité de l'homme.*»

Cela aurait fait plaisir à Casanova qui vient tout juste de réhabiliter Philippe Sollers. Est-ce un hasard si le livre sort cet automne? Dans un ouvrage passionnant (*Casanova l'admirable*, Plon), l'écrivain raconte comment l'impayable séducteur a été constamment censuré depuis deux siècles. Au point que son journal (*Histoire de ma vie*, Laffont), trois épais volumes écrits tout en français, n'est disponible en version intégrale et non censurée que depuis 1993.

N'est-ce pas Casanova d'ailleurs qui utilise le vieux mot français «*vit*» qui évoque tant la vie? Casanova n'était jamais à court de synonymes: foudre, coursier, agent principal de l'humanité. Dans ses moments les plus inspirés, il allait jusqu'à parler du verbe.

De là où il nous regarde, le tombeur doit rire dans sa barbe... et se demander où est passée la métaphore.

Loblaw avale Provigo

L'offre du géant ontarien survient au moment où la Caisse de dépôt, Métro-Richelieu et Provigo travaillaient à un projet de «*rapprochement*»

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

L'offre présentée hier par Loblaw pour acquérir Provigo au coût de 1,6 milliard de dollars arrive à un moment où la Caisse de dépôt et placement du Québec, Provigo et Métro-Richelieu travaillaient à un projet de «*rapprochement*» entre les deux chaînes d'alimentation québécoises.

«*Ce qui me déçoit [avec l'offre de Loblaw] c'est qu'on avait des pourparlers avec Provigo et la Caisse.*», a confié hier au *Devoir* le président du conseil d'administration de

Métro-Richelieu, Jean-Pierre Boyer. On voulait créer un gros groupe québécois de l'alimentation pour faire face à la compétition américaine», a-t-il précisé, se disant convaincu que les Américains tenteront bientôt de percer le marché québécois, mondialisation oblige.

Les pourparlers avec Provigo ont débuté en août dernier, a indiqué M. Boyer. Hier matin, des représentants de Métro ont même rencontré des gens de la Caisse — principal actionnaire de Provigo et actionnaire de Métro-Richelieu avec 600 000 actions — pour discuter de ce projet de rapprochement.

Mais Loblaw est venue changer toute la donne hier. «*On*

est déçu. On aurait créé une grosse compagnie de la taille de Loblaw ou de Sobeys. Mais là, on se retourne et on veut vendre à des intérêts ontariens», a déploré M. Boyer.

Pour sa part, la Caisse a fait savoir hier qu'elle ne considérerait pas comme «*hostile*» l'offre de Loblaw. «*Sans avoir été sollicitée par la Caisse, cette offre n'en est pas pour autant considérée hostile.*», a-t-elle indiqué hier, en fin de journée, dans un communiqué.

La Caisse a souligné qu'elle entendait «*examiner si le prix actuellement proposé reflète les améliorations apportées*

VOIR PAGE A 14: LOBLAW

Au pays des citrouilles



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Pouah! Si certaines citrouilles sont mignonnes avec leur rondeur parfaite et leur chair lisse, d'autres sont franchement repoussantes tant elles sont difformes et bossues. Le petit Kevin en a fait lui-même la constatation au Jardin botanique, hier. Ce soir, à la nuit tombée, une armée de méchantes sorcières et d'inquiétants robots prendront les rues d'assaut. Ils frapperont aux portes en quête de friandises. Plusieurs porteront une tirelire de l'Unicef. Mettez-y quelques sous pour que cette fête annuelle ait plus de sens...

Une révolution en télévision

La transmission numérique débute demain aux États-Unis

Demain, c'est le début de la révolution. Enfin, c'est ce qu'on affirme aux États-Unis. Une révolution prévue, annoncée, qui n'a pas été demandée par le consommateur mais qui donnera lieu à une bataille de titans entre des dizaines de compagnies qui ne veulent que notre bien.

et ainsi de suite. Mais avant d'en arriver là, les obstacles sont tels qu'on se demande si effectivement on y arrivera...

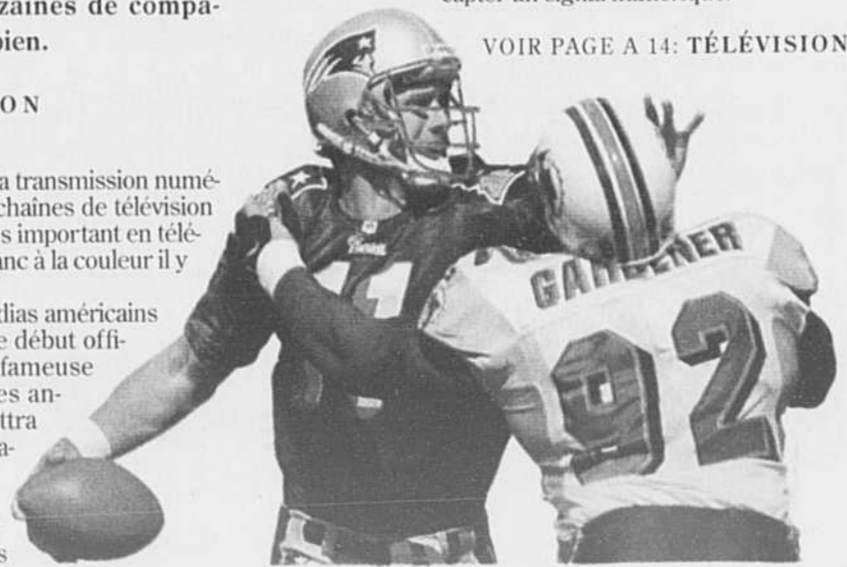
Ces derniers mois, quelques grands fabricants d'appareils se sont affairés à mettre sur le marché de nouveaux appareils de télévision à haute définition qui permettent de capter un signal numérique.

VOIR PAGE A 14: TÉLÉVISION

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Demain, c'est le début officiel de la transmission numérique dans une quarantaine de chaînes de télévision aux États-Unis. Le changement le plus important en télévision depuis le passage du noir et blanc à la couleur il y a 30 ans, dit-on.

Depuis plusieurs semaines les médias américains n'en peuvent plus: selon eux, c'est le début officiel du processus qui mènera à la fameuse «*convergence*» promise depuis des années, cette convergence qui permettra un jour de s'asseoir devant un mégapareil où l'on pourra commander à la pièce son émission de télévision préférée, naviguer sur Internet, tenir des vidéos-conférences avec ses amis



Bouchard promet de réduire les impôts

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Saint-Jean-sur-Richelieu — Après Jean Charest, Lucien Bouchard s'est lancé hier dans une surenchère de baisse d'impôts pour les particuliers, qui atteindra sous sa gouverne 3,2 milliards d'ici cinq ans. Mais contrairement à son adversaire, les entreprises ne constituent pas une priorité dans la proposition du Parti québécois.

Lucien Bouchard a pris cet engagement lors de son passage à Saint-Jean-sur-Richelieu devant quelque 300 personnes participant à un dîner de la Chambre de commerce du Haut-Richelieu. Tableaux en main, M. Bouchard a

VOIR PAGE A 14: BOUCHARD

ÉLECTIONS QUÉBEC 1998

- Bouchard rabroue Bourque, page A 2
- Charest défend son plan de santé, page A 3
- Un sénateur à la rescousse du PLQ, page A 2
- Michel Venne: l'alibi Chrétien, page A 4
- Plan de santé: un accueil tiède, page A 3

Sondage Sondagem-Le Devoir-CKAC

Les Montréalais se résignent à réélire Bourque

Doré est en chute libre

CLAUDE BEAUREGARD
LE DEVOIR

Le maire de Montréal, Pierre Bourque, se dirige vers une victoire facile aux élections municipales de demain. Mais c'est sans grand enthousiasme que les électeurs se préparent à le réélire. Par ailleurs, le candidat du parti Équipe Montréal, Jean Doré, est en chute libre et est maintenant chauffé par Michel Prescott, du RCM, pour la troisième place dans les intentions de vote.

C'est ce qui ressort d'un sondage Sondagem-Le Devoir-CKAC mené auprès de 646 personnes entre le 25 et le 28 octobre.

Ainsi, avant répartition des indécis, Pierre Bourque obtient l'appui de 35 % des Montréalais. Le candidat de Nouveau Montréal, Jacques Duchesneau, arrive loin derrière avec 18,9 %. La période de réflexion que s'est imposée Jean Doré a provoqué un spectaculaire chute de l'appui populaire à son endroit; il ne recueille plus que 12,8 % des intentions de vote, suivi de près par Michel Prescott du RCM, avec 11,6 %. La marge d'erreur du sondage est de 3,9 %.

Toutefois, si le maire Bourque semble assuré de la victoire demain, l'opinion populaire démontre qu'il n'est pas en position de pavoiser. En effet, la majorité des Montréalais (51,5 %) estime que Montréal doit absolument changer de maire; plus de la moitié (58,8 %) croient que des changements majeurs à l'hôtel de ville pourraient améliorer la situation de Montréal.

VOIR PAGE A 14: BOURQUE

MÉTÉO

Montréal Ciel variable.
Max: 9 Min: 3
Québec Nuageux avec averse.
Max: 6 Min: 2
Détails, page C 11

INDEX

Annonces C 12 Livres D 1
Les Arts B 1 Le monde A 10
Avis publics C 9 Les sports C 14
Bourse C 8 Montréal A 3
Économie C 1 Mots croisés C 11
Éditorial A 12 Politique A 7
www.ledevoir.com



ÉLECTIONS QUÉBEC 1998

L'état des finances de la métropole

Montréal devra se prendre en main En toute fin de campagne municipale, Pierre Bourque essuie les reproches de Lucien Bouchard

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Saint-Hyacinthe — À la veille de l'élection municipale à Montréal, le premier ministre Lucien Bouchard pose un jugement sévère sur le maire Pierre Bourque, affirmant qu'il n'a pas fait son travail de rationalisation des dépenses depuis quatre ans.

«C'est évident. Tout le monde le sait», a laissé tombé hier M. Bouchard alors qu'il faisait campagne en Montérégie.

En matinée, M. Bouchard a renvoyé le maire sortant de la plus importante ville du Québec refaire ses devoirs, l'invitant à faire des compressions plutôt qu'exiger d'avantage de l'aide gouvernementale annuelle accordée jusqu'à présent à Montréal. M. Bouchard réagissait ainsi à la relative insatisfaction du maire sortant exprimée la veille sur les ondes de CKAC. «Il faut que ça s'améliore», avait soutenu M. Bourque, que les plus récents sondages donnent gagnant pour le scrutin de demain.

«On pompe l'argent au rythme de 50 millions par année dans les déficits de Montréal. C'est de l'argent! On dirait que les gens ont oublié ça. Ce que je dis, c'est une réalité. Le gouvernement fait des chèques de 50 millions par année à la Ville de Montréal pour les aider à

combler leur déficit. Il est évident que l'on fait à Montréal des choses remarquables. [...] Nommez-moi des municipalités au Québec qui reçoivent 50 millions par année. On fait des efforts considérables et on ne va pas continuer indéfiniment», a prévenu le premier ministre.

Pierre Bourque a rapidement riposté sur les ondes de TVA, rappelant au chef du gouvernement qu'en contrepartie des 50 millions il avait envoyé une facture de 47 millions à Montréal, dans le cadre du délestage de 375 millions à l'ensemble des municipalités du Québec.

Par ailleurs, le Parti québécois s'était engagé en 1994 à conclure un pacte fiscal permanent et récurrent avec Montréal. Rien de la sorte n'a été accordé, sinon la mise sur pied d'une commission d'étude sur la réforme de la fiscalité municipale qui devrait prendre forme en 2001. D'ici là, Montréal a obtenu une aide provisoire de 53,6 millions par année conditionnelle à ce que la Ville se soumette à un régime de surveillance de ses finances.

«Personne ne nie que Montréal est un moteur économique essentiel pour le Québec et qui est en train d'ailleurs de se développer remarquablement bien. Il y a une distinction à faire je crois entre la gestion des finances mu-

nicipales à la Ville de Montréal et l'économie de Montréal. L'économie de Montréal décolle», a indiqué M. Bouchard.

Ce dernier a par ailleurs souligné, dans une entrevue publiée dans la plus récente édition de *L'actualité*, que l'un des premiers dossiers d'un éventuel gouvernement péquiste serait la reconfiguration des structures de gestion sur l'île de Montréal.

«Je ne pense pas que la formule "une île, une ville" soit la solution. Je pense plutôt qu'il faut des structures de gestion plus unifiées, qui collent à la réalité. C'est une opération extrêmement difficile, qui va demander beaucoup de courage politique. On est rendu là si on veut que Montréal joue son rôle de métropole», a-t-il déclaré à *L'actualité*.

Or, dès son arrivée au pouvoir en janvier 1996, Lucien Bouchard avait créé le ministère d'Etat à la métropole justement dans l'objectif de doter la région métropolitaine d'une commission de développement de la métropole, qui n'a toutefois jamais vu le jour. Les intentions gouvernementales ont surtout généré une année de débats déchirants dans la région.

«Nous aurons des choses à dire sur Montréal au cours de la campagne, a précisé hier M. Bouchard. Il ne s'agit pas de bouleverser tout le monde. Il ne s'agit pas de provoquer des débats de

structures, des débats stériles. Il s'agit de dégager des consensus dans la grande région de Montréal pour que la gestion des affaires municipales soit plus efficace.»

Plus tôt cette semaine, la présidente de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), Vera Danyluk, confiait au *Devoir* que le maire Bourque et le gouvernement du Québec faisaient preuve d'incohérence dans leurs multiples volte-face. Du coup, Mme Danyluk a soutenu que la CUM était en péril quant aux services qu'elle rend à la population de l'île de Montréal.

Tout comme Montréal, la CUM fait face à une impasse budgétaire pour 1999. À la Ville, le casse-tête est d'au moins 70 millions alors qu'à la CUM, qui gère notamment le transport en commun et le service de police, le problème est de 65 millions.

Malgré ce contexte financier particulièrement difficile, et qui s'est accentué au fil des ans, Lucien Bouchard se réjouit que l'économie montréalaise se porte mieux. Il s'est ainsi attribué la baisse du chômage de 2,2 % ainsi que la création de plus de 1000 nouveaux emplois au cours de cette année. M. Bouchard a également rappelé les projets de développement du Palais des congrès, le prolon-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Lucien Bouchard

gement du métro à Laval et la mise sur pied de la Grande Bibliothèque.

Campagne libérale

Un sénateur arrive à la rescousse

Jean-Claude Rivest se joint à Jean Charest

Réalignement mineur ou changement de cap, la montée du sénateur libéral Jean-Claude Rivest à bord de la campagne de Jean Charest démontre un désir de changer les perceptions transmises par les médias.

MARIO CLOUTIER
LE DEVOIR

L'ancien conseiller de Robert Bourassa et sénateur libéral à Ottawa, Jean-Claude Rivest, est monté à bord de l'autobus électoral de Jean Charest hier à Montréal dans le but évident de travailler au message de «changement» que cherche à promouvoir le chef des troupes fédéralistes québécoises. M. Rivest, qui décrit simplement son rôle comme celui d'un «accompagnant», s'attaquera à affiner les perceptions transmises par les médias.

«Je suis profondément convaincu que la perception qui a été faite de certains éléments du programme était nettement exagérée et incorrecte même. Les propositions se défendent d'elles-mêmes et Jean Charest va le faire.»

Des étiquettes ont été accolées à certaines propositions libérales, a-t-il fait remarquer, se référant sans doute au plan de croissance libéral comparé à la méthode Harris en Ontario.

«Les gens sont assez perspicaces pour se méfier des étiquettes électorales qui existent de part et d'autre. L'étiquette, c'est facile, ça s'enlève. Ce qui est important, c'est le produit.»

Malgré un message qui semble avoir des difficultés à atteindre la cible, M. Rivest ne croit pas que le chef libéral soit en position essentiellement défensive en ce début de campagne électorale. En fait, selon lui, le message clair et fort sur Jean Charest.

«Ah... M. Chrétien! de soupirer le sénateur libéral, il est premier ministre du Canada. M. Charest sera le prochain premier ministre du Québec. Ce sont deux personnes très différentes.»

Aux critiques péquistes décrivant Jean Charest comme un homme d'Ottawa, le stratège libéral réplique que «M. Bouchard aussi est un homme d'Ottawa». Il explique que le chef libéral possède une démarche profondément et authentiquement québécoise.

«C'est toujours important quand vous vous présentez comme premier ministre du Québec, il faut que les gens perçoivent que vous êtes fondamentalement et exclusivement de leur côté. C'est ce que M. Charest a fait dès le moment de l'annonce de sa candidature.»

Au départ, le sénateur n'avait pas vraiment le goût de participer à une éreintante campagne électorale, mais «c'est difficile de dire non». Sa présence, ajoute-t-il, n'est pas la garantie d'une quelconque orthodoxie libérale. M. Charest propose certes un changement, «mais un changement auquel il croit profondément».

Jean-Claude Rivest affirme que la campagne ne peut qu'apporter des gains au Parti libéral. Les appuis manifestés aux libéraux jusqu'à maintenant dans les intentions de vote représenteraient «un plancher», selon lui.

Dans une campagne qui se déroulera essentiellement entre Québec et Montréal à 20 milles au sud et au nord du fleuve Saint-Laurent, il se dit optimiste puisque les deux formations sont à égalité.

«On est sur la bonne voie.»

Un avocat efficace pour faire bouger les choses

FRANÇOIS GENDRON
Ph.D.

(514) 282-7772

Pour avoir le bon avocat de votre côté

Donnez.



FONDATION
DES MALADIES
DU CŒUR

Nous n'avons fait que la moitié du chemin.

(514) 871-1551
ou 1 800 567-8563

La fin de semaine, on ne met pas le cadran.



En effet, avec le forfait Parlez beaucoup plus, le temps d'antenne est illimité les fins de semaine : cela vous fait 2 880 minutes de temps d'antenne de plus pour parler aussi longtemps que vous voulez pour seulement 30\$, tous les extras compris! Bien sûr, vous avez aussi vos 100 minutes de base les jours de semaine. Après tout, les fins de semaines, c'est fait pour en profiter!

clearNET scp
le futur est simple

Guide d'achat du sans-fil

Lorsque vous achetez un téléphone sans fil, c'est important de poser les bonnes questions pour obtenir l'appareil et le type de service qui vous conviendront le mieux. La liste qui suit devrait vous aider à simplifier votre magasinage.

L'achat de l'appareil.	Clearnet SCP	Autres options
• Quel est le coût d'un appareil bimode pouvant être utilisé partout au Canada?	149,99\$	
• Dois-je payer des frais de mise en service ou acheter une micropuce pour utiliser le téléphone?	Non	
Choisir un forfait.		
• Quel est le prix de base d'un forfait mensuel?	20,00\$*	
• Puis-je choisir un forfait qui inclut le temps d'antenne illimité la fin de semaine?	Oui	
• Si j'utilise plus de minutes que prévu dans mon forfait pour des appels locaux canadiens, quel est le tarif à la minute?	20¢	
• Les appels faits à l'extérieur de la zone numérique comptent-ils dans mes minutes incluses?	Oui	
Faut-il payer de l'extra pour les extras?		
• Est-ce que la messagerie vocale, l'afficheur ou l'appel en attente sont inclus gratuitement?	Oui	
• Est-ce que je serai facturé à la seconde pour tous les appels locaux et interurbains, dès la première seconde?	Oui	
• Est-ce que les appels locaux sont gratuits partout au Canada le jour de ma fête?	Oui	
• Est-ce que ma compagnie de communication sans fil m'envoie des primes de remerciement à tous les mois?	Oui	
• Ai-je une garantie de satisfaction de 30 jours?	Oui	

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 1 888 CLEARNET™ et demandez notre guide complet « Passer au sans-fil. Votre guide d'achat » ou visitez notre site web au www.clearnet.com.

* Avant taxes et redevances d'utilisation du système. ** Marques de commerce utilisées avec l'autorisation de Clearnet Communications Inc. Le SCP Clearnet est offert à la boutique Clearnet située au 950, rue Sainte-Catherine Ouest à Montréal et chez les marchands participants suivants:



ÉLECTIONS QUÉBEC 1998

Le plan Charest ne révolutionne rien

85 % des services médicaux ambulatoires au Québec sont déjà dispensés par les cliniques médicales

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Le plan Charest en matière de santé, qui suggère d'éliminer les services médicaux de certains CLSC et de réduire les budgets des Régies régionales, ne suscite pas beaucoup d'enthousiasme auprès des principaux acteurs du réseau.

Le programme du Parti libéral du Québec (PLQ), dévoilé jeudi, propose notamment de retirer aux CLSC des zones urbaines leurs services médicaux et que les cliniques médicales privées redeviennent la seule porte d'entrée, 24 heures sur 24, sept jours sur sept, pour obtenir des soins médicaux hors des hôpitaux.

En réalité, le plan Charest ne révolutionne rien puisque 85 % des services médicaux ambulatoires au Québec sont déjà dispensés par les cliniques médicales. Si des services médicaux existent à des degrés variables dans les deux tiers des 145 CLSC du Québec, certains en sont encore totalement dépourvus. La moitié des 29 CLSC de l'île de Montréal ne comptent même pas de médecins.

Malgré tout, l'Association des CLSC et centres hospitaliers de soins de longue durée (CHSLD) croit qu'il faut à tout prix continuer à développer des services médicaux en CLSC.

«La transformation du réseau a été entreprise par le gouvernement pour réduire l'engorgement des salles des urgences. Si on retire les services médicaux en CLSC, ça enlève le droit du public de choisir ses services médicaux et d'avoir des services publics de première ligne», affirme Cécile Légaré, membre du conseil d'administration de cette association. La pratique en CLSC, qui se veut multidisciplinaire, nécessite la participation d'une équipe médicale complète, dit-elle.

Quant aux omnipraticiens, le plan Charest suscite chez eux beaucoup d'ambivalence. Selon le président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), le Dr René Dutil, la disparition de services médicaux en CLSC serait une erreur certaine.

«On est bien heureux que le PLQ reconnaisse notre rôle, mais les médecins

de CLSC doivent aussi faire de la médecine familiale et ne peuvent morceler leur pratique. Il y a des problèmes sociaux, dont la santé mentale, où les CLSC, dotés d'équipes multidisciplinaires, sont beaucoup mieux équipés pour intervenir», affirme-t-il.

En fait, les omnipraticiens sont d'accord sur le fait que les CLSC doivent tenir compte de la présence des cliniques privées sur leur territoire pour établir leurs besoins médicaux. À ce titre, le plan Charest ne fait qu'énoncer noir sur blanc une situation qui existe déjà. Le gouvernement vient de créer des départements régionaux de médecine générale (DRMG) qui définiront les besoins globaux en effectifs médicaux sur leur territoire.

Par ailleurs, le Dr Dutil juge illogique de vouloir ouvrir des cliniques médicales 24 heures sur 24, sept jours sur sept. «Financièrement, aucune clinique médicale ne peut ouvrir 24 heures sur 24, sauf si le gouvernement lui verse des subventions spéciales. De toute façon, la demande ne le justifie pas. Les salles d'urgence peuvent répondre au service de nuit», affirme-t-il.

Le Dr Dutil réfute d'autre part les arguments du chef de la CSN, Gérard Larose, qui soutient que d'accroître le rôle des cliniques privées constitue une privatisation du système de santé. «Au Québec, les cliniques médicales n'ont de privé que le nom. Les services médicaux y sont gratuits comme ailleurs et ils sont entièrement défrayés par l'État. Il n'y a rien de privé là-dedans, hormis la gestion des infrastructures. M. Larose oublie la réalité», plaide-t-il.

Quant aux Régies régionales de la santé, que le plan Charest accuse d'engloutir une trop grande part des dépenses de santé (100 millions, selon le PLQ), elles s'en défendent fermement. Selon Paulin Dumas, directeur de la Conférence des Régies régionales de la santé et des services sociaux du Québec, le budget des Régies n'accapare que 2 % du budget total de la santé. «Ce n'est pas élevé du tout, dit-il. On a un budget de 83 millions qui n'a pas bougé depuis 1995, ce qui nous a obligés à diminuer les effectifs de 9,8 %».

Le plan libéral

Voici les points saillants du plan dévoilé par Jean Charest en matière de santé.

- Éliminer les services médicaux de première ligne dans les CLSC, sauf en zone rurale. En zone urbaine, les CLSC auraient plutôt une mission limitée à la prévention, aux services sociaux et au maintien à domicile
- des services médicaux en cliniques privées accessibles 24 sur 24, sept jours semaine dans chaque région du Québec
- annulation des compressions de 158 millions pour 1998-99
- revoir le rôle des régies régionales et alléger leurs coûts de fonctionnement
- suspendre les plans de transformation en cour (fermetures, fusions et réorganisation) dans les régies du Québec
- Assurance-médicaments: sabrer de moitié la prime maximale payée par les personnes âgées ou assistée sociale et élever le seuil au-delà duquel une personne seule doit cotiser au régime

Le plan de santé libéral

Charest défend ses cliniques 24 heures

MARIO CLOUTIER
LE DEVOIR

Le chef libéral, Jean Charest, tient mordicus à ses cliniques médicales ouvertes 24 heures sur 24 et sept jours sur sept pour offrir des services courants aux citoyens en lieu et place des CLSC. Cette pierre d'assise du plan libéral en matière de santé coûtera quelque chose, reconnaît le chef du PLQ. Il retarde toutefois le dévoilement de ce montant en indiquant vaguement que les cliniques s'organiseront autour «des omnipraticiens qui développeront un système cohérent».

«Si on est capable de faire ça dans les pharmacies, questionne M. Charest, si on peut faire ça pour toutes sortes d'autres services dans notre société, pourquoi ne pouvons-nous pas dans le domaine de la santé ouvrir les cliniques médicales où les médecins omnipraticiens peuvent jouer leur rôle?»

Les libéraux veulent agir rapidement, a insisté M. Charest, qui sortait d'une visite du pavillon de radio-oncologie de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont. Il a rappelé qu'il n'y a que 37 radio-oncologues au Québec en ce moment qui effectuent le double et le triple du travail normal. Il a souligné les problèmes d'engorgement des équipements, du manque de planification des ressources, de la formation et des quotas de rémunération. Une série de gestes peuvent être faits rapidement, dont l'ouverture des cliniques 24 heures sur 24.

«Ça coûte quelque chose. On l'admet, on le reconnaît, mais on pense que c'est là où on doit agir rapidement pour donner de la cohérence à notre système de soins de santé.»

Il souligne que les structures actuelles permettent déjà de transfé-

rer des responsabilités vers les cliniques privées puisqu'un projet de loi a été voté en ce sens à l'Assemblée nationale. Les CLSC, dans l'esprit du plan libéral, continueraient d'offrir des services en médecine préventive et communautaire et des soins à domicile. Les services courants toutefois doivent être offerts par les cliniques, dit-il.

Pourtant, certains intervenants en santé contestent la vision libérale. Entrevu par Radio-Canada, l'administrateur de la clinique privée Maisonneuve-Rosemont, Marc de Bellefeuille, estime que l'ouverture de cliniques durant 24 heures est «possible, mais pas faisable».

«La nuit, le volume ne justifierait pas une structure double.»

Selon lui, ce sont des cas lourds qui se présentent à l'hôpital la nuit, des patients qui nécessitent souvent une hospitalisation. En outre, dit M. de Bellefeuille, cette mesure impliquerait des coûts énormes qui seraient mieux investis, selon lui, dans le réseau ambulancier.

Par ailleurs, Jean Charest ne remet pas en cause le virage ambulatoire de Jean Rochon, mais critique la façon dont il a été entrepris. Les compressions budgétaires ont piraté la réforme qui, convient-il, ne pouvait toutefois pas échapper à la réalité sociologique.

«La toile de fond des changements dans le système des soins de santé, c'est le phénomène de vieillissement de la population. C'est vrai au Québec plus qu'ailleurs.»

Le chef libéral soutient qu'il dévoilera bel et bien les coûts des mesures qu'il propose au cours de la campagne, mais plus tard, en dressant un tableau global des engagements libéraux.

Après l'avoir fait pour son plan de croissance économique, Jean Charest a dû défendre son programme «Pour un Québec en santé» hier à Montréal. Il a notamment soutenu son idée d'ouvrir des cliniques privées pendant 24 heures, comme nouvelles portes d'entrée du réseau de la santé.



Jean Charest retarde le dévoilement du coût de ses cliniques médicales ouvertes 24 heures.

Leurs Honneurs, Messieurs les Maires

Exposition

Une campagne électorale, hors de l'ordinaire, bat son plein au Centre d'histoire de Montréal. Découvrez l'histoire des maires, de Jacques Viger à Jean Drapeau. Caricatures, artefacts et anecdotes brossent un tableau divertissant de la scène municipale de 1833 à 1986.



JUSQU'AU

6 DÉCEMBRE 1998

Du mardi au dimanche, de 10h à 17h
Droits d'entrée : De 35 à 4,50\$

Centre d'histoire de Montréal

335, place d'Youville
Vieux-Montréal
(Métro Place-d'Armes ou Square-Victoria)

Renseignements : 872-3207
http://www.ville.montreal.qc.ca/chm

Ville de Montréal

LIDEC

NOUVEAUTÉ

FOCUS

A CLEAR PICTURE OF ENGLISH

Anglais, langue seconde
primaire intensif, secondaire, collégial
Thérèse Caron, Nicole Gaulin
112 pages, 8,95 \$

Enfin l'outil indispensable pour toute communication signifiante

- interaction
- production écrite
- production orale
- compréhension écrite
- compréhension orale
- coopération
- solutions
- autonomie

Siège social :
LIDEC inc., 4350, avenue de l'Hôtel-de-Ville, Montréal (Québec) H2W 2H5
Téléphone: (514) 843-5991 Télécopieur: (514) 843-5252
Adresse internet : http://www.lidec.qc.ca

collecte de feuilles

Montréal recycle vos feuilles mortes.

Cet automne, participez aux collectes de feuilles les mercredis 21 et 28 octobre, 4 et 11 novembre.

Placez les feuilles dans des boîtes de carton, des poubelles ou des sacs de plastique et déposez-les sur le trottoir devant votre résidence, avant 8 heures le mercredi matin.

Ville de Montréal

écoquartier

ENTRETIENS INÉDITS

Un moment exceptionnel!

Dans un climat de confiance, Denise Bombardier nous entraîne dans une salutaire interrogation sur la qualité de l'information à la télévision et pose un regard lucide sur sa vie, son métier, ses amours...

Un homme libre!

Au-delà des anecdotes et des intrigues qui se trament dans les coulisses du pouvoir, Claude Castonguay fait le bilan des grandes réformes sociales au Québec et nous amène dans les méandres de son jardin secret.

DÉJÀ PARUS DANS LA MÊME COLLECTION

NOVALIS

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE

POUR LA PROMOTION DU FRANÇAIS DANS LES MILIEUX DE TRAVAIL DE 10 À 49 EMPLOYÉS

À qui s'adresse l'aide financière?

Aux petites entreprises (10 à 49 personnes)
À des regroupements, tels :

- les comités paritaires,
- les associations patronales,
- les associations syndicales,
- les organismes communautaires,

en vue d'organiser, au bénéfice de leurs membres travaillant dans ces petites entreprises, des activités de francisation.

Quelles sommes peuvent être accordées à titre d'aide financière?

Pour tout projet soumis, une somme maximale de 25 000 \$ pourra être accordée. Toutefois, si le projet soumis touche l'ensemble des travailleurs et travailleuses d'un secteur d'activités économiques, la somme peut atteindre 50 000 \$.

Toute demande d'aide financière doit être adressée à l'Office de la langue française au plus tard le 31 janvier 1999.

Pour obtenir plus de renseignements et des formulaires d'inscription :
Téléphone : (514) 864-2740 Télécopieur : (514) 864-3948

Gouvernement du Québec
Office de la langue française

N'importe qui peut souffrir d'une maladie inflammatoire de l'intestin, quel que soit son âge, sa race ou son sexe.

Fondation canadienne des maladies inflammatoires de l'intestin

Crohn's and Colitis Foundation of Canada

Pour obtenir de plus amples renseignements, vous pouvez visiter notre page locale (www.ccfic.ca) ou téléphoner au (800) 461-4683

ÉLECTIONS QUÉBEC 1998

La région de Montréal sera le théâtre de luttes serrées

La santé sera l'enjeu majeur presque partout

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

De nombreux comtés de la région montréalaise seront le théâtre de chaudes luttes en vue du scrutin du 30 novembre prochain, soit parce que les résultats à l'élection de 1994 étaient extrêmement serrés, soit parce que l'arrivée — ou le départ — d'un candidat vedette vient brouiller le cours jusque-là tranquille des événements. La santé sera évidemment un enjeu majeur pour les deux partis, presque partout. Dans plusieurs comtés, l'avenir des garderies à 5 \$ fera partie des discours alors qu'à Laval, il sera question de métro.

Anjou
Dans l'est de la ville, le ministre de la Sécurité civile, Pierre Bélanger, affronte Jean-Sébastien Lamoureux, un avocat de 24 ans, pour qui la politique est une affaire de famille puisque son père Jacques préside le Parti libéral du Québec. En 1994, M. Bélanger a remporté la bataille par une mince majorité de 756 voix. En 1992, lors d'une élection partielle, M. Bélanger avait aussi arraché le comté, avec, encore une fois, une mince majorité de 1200 voix.



Pierre Bélanger

Crémazie
Les libéraux comptent beaucoup sur l'ex-directeur du Conseil des arts du Canada, Roch Carrier, pour arracher ce comté que remportait Jean Campeau en 1994. Deux péquistes se font la lutte pour briguer les couleurs de leur parti dans le comté, Manon Blanchet et Luc Thériault. L'assemblée d'investiture aura lieu mercredi.



Roch Carrier

Fabre
Un autre comté de Laval sera à surveiller le 30 novembre au soir. Joseph Facal, du parti au pouvoir, fera la lutte à Joanne Gauthier, une agente de bord de 46 ans. Comme dans le comté de Vimont, la promesse d'un métro sur l'île sera maintes fois rappelée ici.



Joseph Facal

Vimont
Les électeurs de ce comté de Laval sont représentés par le ministre David Cliche depuis 1994, qui avait remporté la lutte par... 128 voix. Le caractère serré de la bataille ne s'était pas démenti lors du référendum de 1995 puisque le OUI avait obtenu 50,01 % des voix, contre 49,99 % pour le NON, soit une différence de six voix. Cette fois, le ministre de l'Environnement se mesure à François Macerola, qui vient de quitter la direction de Téléfilm et en qui les Libéraux fondent de grands espoirs.



David Cliche

Chambly
Il y a quatre ans, Louise Beaudoin avait battu Lucienne Robillard par 407 voix. C'est dire que le destin de ce comté n'est pas figé même si le Parti québécois espère remporter la victoire facilement. Cette fois, le ministre de la Culture fera la lutte au maire de la ville, Pierre Bourbonnais.



Louise Beaudoin

Bourget
Ce comté perd un candidat très connu en la personne de Camille Laurin, qui vient d'annoncer son départ. La libérale Huguette Bacon-Boucher espère ravir une nouvelle fois le siège qu'elle arrachait en 1989 au père de la Charte de la langue française, après une dure lutte et que M. Laurin reprenait en 1994 avec une majorité de 982 voix. Le comté n'est le bastion d'aucun parti, les électeurs ayant souvent oscillé de l'un à l'autre depuis 1970. Le candidat péquiste n'est pas encore connu.

Saint-Henri/Sainte-Anne
La libérale Nicole Loisel sollicite un troisième mandat, dans un comté où la victoire n'est jamais chose certaine. En 1989, Mme Loisel avait écarté Francine Lalonde, puis elle avait vaincu le docteur Réjean Thomas par 641 voix en 1994. Luc Labelle, un homme de 36 ans actif dans le milieu coopératif et président de la Fédération des coopératives de développement régional du Québec, lui fera la lutte cette année. Mme Loisel ne manquera pas de rappeler qu'elle est née à Pointe-Saint-Charles, alors que son adversaire, qui a vu le jour à Saint-Georges-de-Beauce, est surtout actif dans l'Outaouais.

Salaberry-Soulanges
Le député péquiste Serge Deslières fera la lutte à Marie-Andrée McSweeney, directrice de la Banque nationale de Valleyfield. A surveiller.

Iberville
Le député Richard Le Hir avait donné un siège aux péquistes en 1994 mais est depuis devenu indépendant. Il ne se représente pas. Le maire de Marieville, Sylvain Lapointe, âgé de 34 ans, sera le candidat libéral. Il connaîtra le nom de son adversaire mardi soir, à l'issue d'une assemblée d'investiture au cours de laquelle les militants péquistes choisiront entre Jean-Paul Bergeron et Michel Blondin.



Richard Le Hir

Prévost
Ce comté a failli passer aux libéraux lors de l'élection partielle qui a suivi le départ du péquiste Daniel Paillé. Les libéraux comptent sur une infirmière de 39 ans, Jocelyne Cherry, pour ravir le siège occupé par Lucie Papineau.

Saint-Jean
Qui gagne ce comté gagne l'élection, veut la croyance populaire qui ne s'est pas tellement démentie au fil des ans. Le péquiste Roger Paquin a remporté le scrutin de 1994, avec 532 voix de plus que le libéral Michel Charbonneau. M. Paquin fera la lutte au maire de Saint-Luc, Gilles Dolbec, qui a tenté sa chance sans succès sur la scène fédérale en 1988. L'Alliance démocratique de Mario Dumont avait obtenu 13 % du vote, pourcentage que chaque formation principale tentera de s'approprier.

Salaberry-Soulanges
Le député péquiste Serge Deslières fera la lutte à Marie-Andrée McSweeney, directrice de la Banque nationale de Valleyfield. A surveiller.

Iberville
Le député Richard Le Hir avait donné un siège aux péquistes en 1994 mais est depuis devenu indépendant. Il ne se représente pas. Le maire de Marieville, Sylvain Lapointe, âgé de 34 ans, sera le candidat libéral. Il connaîtra le nom de son adversaire mardi soir, à l'issue d'une assemblée d'investiture au cours de laquelle les militants péquistes choisiront entre Jean-Paul Bergeron et Michel Blondin.

Thériault à l'écart
Fredericton (PC) — Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Camille Thériault, ne s'impliquera pas durant la campagne électorale québécoise. M. Thériault restera donc inactif à moins, a-t-il dit, que le chef du Parti libéral du Québec ne l'invite. Il n'a cependant pas caché sa préférence pour l'élection d'un chef politique fédéraliste au Québec.

EN BREF

Chartrand y songe

Chambly (PC) — L'ex-syndicaliste Michel Chartrand pourrait se présenter aux prochaines élections dans le comté de Jonquière contre le premier ministre Lucien Bouchard. En entrevue hier au Réseau NTR, M. Chartrand a aussi évoqué qu'il pourrait se présenter contre le ministre de la Santé, Jean Rochon, dans Charlesbourg. Michel Chartrand veut d'abord profiter du week-end pour discuter de ces possibilités auprès des membres du Regroupement pour une alternative politique. Il annoncera sa décision lundi matin à Jonquière.

La FTQ s'abstient

(PC) — La FTQ n'appuiera aucun parti politique dans le cadre des élections provinciales. C'est ce qui a été décidé hier au Conseil général de la centrale, à Montréal. La FTQ entend toutefois intervenir activement dans le débat électoral. Le Conseil général a adopté une plate-forme électorale qui sera présentée aux chefs des partis et à tous les candidats, en vue d'obtenir des engagements clairs de leur part.

provinciales. C'est ce qui a été décidé hier au Conseil général de la centrale, à Montréal. La FTQ entend toutefois intervenir activement dans le débat électoral. Le Conseil général a adopté une plate-forme électorale qui sera présentée aux chefs des partis et à tous les candidats, en vue d'obtenir des engagements clairs de leur part.

Même après la grande frousse du référendum de 1995, les Canadiens ont rapidement retrouvé leur sérénité. Selon un grand sondage réalisé en mars 1996, à peine plus du tiers des Canadiens hors Québec croyaient que les Québécois voteraient un jour en majorité pour la souveraineté.

Comme disait Jean Chrétien à l'époque, en réponse à une question du Bloc québécois: «Vous avez perdu le référendum, la partie est finie, c'est tout.»

Donc, montrer les dents ne sert pas à grand-chose si l'on ne dispose pas d'un réel rapport de force.

Deuxièmement, M. Charest, comme beaucoup d'autres fédéralistes, se sert de Jean Chrétien comme bouc émissaire du blocage actuel. L'alibi idéal. Ça ira mieux quand il aura quitté la scène. Certes, M. Chrétien est

EN CAMPAGNE

L'alibi Chrétien

Jean Charest a pris un ton menaçant. Il avait les dents serrées en prononçant cet avertissement: «Pour ceux et celles qui pensent qu'ils vont arrêter le Québec dans son évolution, qui vont empêcher le Québec de bouger, ils n'ont qu'à se tasser parce que je n'ai pas l'intention de céder le pas à personne dans aucune circonstance.»



Michel Venne

Brrrrrr... Brian Tobin a dû frémir, à Terre-Neuve. Et Jean Chrétien, que M. Charest invitait à prendre sa retraite, aussi, Promenade Sussex.

Tout le monde a déjà relevé le caractère tactique de cette manœuvre. Le chef libéral veut avoir l'air de pouvoir défendre les intérêts du Québec face à Ottawa aussi bien sinon mieux que Lucien Bouchard.

On veut bien que M. Charest roule les épaules. Mais pour quoi faire au juste? Trois remarques s'imposent.

Premièrement, la méthode du poing sur la table ne marche plus auprès du Canada. D'ailleurs, a-t-elle déjà vraiment marché? Même à l'époque où Robert Bourassa faisait semblant d'être prêt à faire la souveraineté du Québec, le reste du pays a refusé de broncher. La tactique du couteau sur la gorge a été un échec.

Les accords du lac Meech et de Charlottetown ont été répudiés. Et le Canada a continué d'évoluer suivant les paramètres imposés par la Constitution de 1982 et sa Charte des droits qui ont contribué à renforcer le pouvoir central et à confiner le Québec, du moins sa majorité de langue française, dans un statut de grosse minorité nationale.

Deuxièmement, M. Charest, comme beaucoup d'autres fédéralistes, se sert de Jean Chrétien comme bouc émissaire du blocage actuel. L'alibi idéal. Ça ira mieux quand il aura quitté la scène. Certes, M. Chrétien est

peut freiner le changement souhaité par le Québec au sein de la fédération. En admettant qu'il ait raison, et que ce changement soit inéluctable, encore faut-il s'entendre sur la nature de ce changement. On ne va pas changer pour changer. M. Charest voudrait qu'on change pour quoi, qu'on évolue vers quoi?

Il voudrait, comme le révèlent les entrevues qu'il a accordées et les documents qu'il a signés, que le Canada évolue vers un système de cogestion et de codécision fédérale-provinciale, notamment dans les domaines de la santé, des services sociaux et de l'éducation.

Cette trajectoire vers la cogestion correspond-elle à la volonté des Québécois? Voilà ce qui compte. Que M. Charest puisse être le vecteur d'un changement est une chose. Mais le plus important dans cette campagne, c'est qu'il fasse valiser par le peuple et donc qu'il explique et qu'il défende sa conception du changement et non seulement sa capacité à l'insuffler.



ARCHIVES LE DEVOIR

Le premier ministre Jean Chrétien sert de bouc émissaire à beaucoup de fédéralistes, dont Jean Charest.



Ylva de Laurier

La lumière, c'est l'ambiance!

Service de confection ou de recouvrement d'abat-jour

Réparation de lampes et de la porcelaine



Transformation d'objets choisis en lampe

Grand choix de lampes et d'abat-jour exclusifs

Tout objet se transforme en lampe!

1493 av. Laurier Est Tél. : (514) 527-9090

Osez... comparer.

ACURA

La toute nouvelle TL 1999.

Racée, séduisante, fouguese.



L'Acura 3.2TL 1999

35 000 \$*

- V6 de 225 chevaux avec VTEC
- sièges chauffants en cuir
- toit ouvrant électrique
- chaîne Bose avec lecteur CD
- antipatinage des roues
- 2 premiers services d'entretien compris
- assistance routière 24 heures Acura



Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA

ACURA
BROSSARD

9100, boul. Taschereau
Brossard

LUCIANI
ACURA

4040, rue Jean-Talon Ouest
Montréal

GALERIES
ACURA

7100, boul. Métropolitain Est
Anjou

ACURA
GABRIEL

4648, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux

ACURA PLUS

255, boul. de la Seigneurie
Blainville

ACURA
DE LAVAL

2500, boul. Chomedey
Laval

* PDSF de la 3.2TL 1999. Transport et préparation (850\$), immatriculation, assurance et taxes en sus. Le prix de vente du concessionnaire peut être inférieur. Tous les détails chez votre concessionnaire.

© Bose est une marque déposée de Bose Corporation.

Acura les concessionnaires fiables

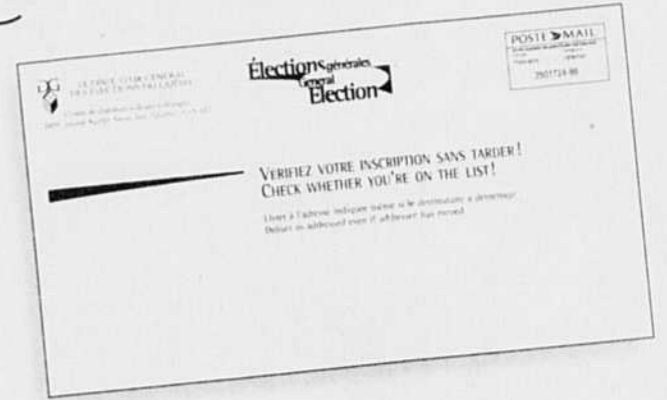


Élections
98

Élections générales
du 30 novembre 1998

Êtes-vous bien
inscrit sur la liste
électorale?

Cet avis, que vous recevrez bientôt,
vous le dira.



Cet espace
vous
appartient

Le 30 novembre prochain, il y aura des élections générales au Québec. Comme il n'y a plus de recensement, c'est à vous de voir personnellement à votre inscription sur la liste électorale. À cet effet, un avis sera envoyé à chaque foyer pour vous informer des noms des personnes inscrites sur la liste électorale à votre adresse.

C'est important de bien vérifier si vous êtes inscrit et correctement inscrit. Votre droit de vote en dépend.

N'hésitez pas à communiquer avec nous
sept jours par semaine, en composant :

1 888 ÉLECTION ou 1 888 353-2846

Site Web : www.dgeq.qc.ca
Courrier électronique : dgeq@dgeq.qc.ca



Les personnes sourdes ou malentendantes
peuvent composer sans frais : 1 800 537-0644



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Parce qu'un vote, ça compte

LE DEVOIR

MONTRÉAL

Bilan de la campagne électorale dans Montréal

Le jour J, de A à Z

JUDITH LACHAPELLE
LE DEVOIR

Après des semaines de campagne municipale à Montréal, le grand jour arrive enfin. Dimanche, 629 932 électeurs sont convoqués aux urnes pour voter deux fois: pour le maire de Montréal et pour leur conseiller municipal. Les 2278 bureaux de vote répartis en 401 lieux différents seront ouverts de 9h à 19h toute la journée. Près de 6000 personnes ont été mobilisées pour que le scrutin se déroule selon les règles démocratiques.

Grande nouveauté cette année, les internautes pourront suivre le dépouillement du vote sur le site d'Élection Montréal à l'adresse www.ville-montreal.qc.ca/election. Les premiers résultats seront disponibles à partir de 19h30 et seront mis à jour toutes les 30 minutes. Le site fournit également une foule de renseignements comme la liste des candidats, des statistiques de la dernière élection, en 1994, et la carte des 51 districts avec les bureaux de vote. Les électeurs qui ont égaré leur convocation peuvent également consulter le site pour savoir où ils doivent voter ou téléphoner au 872-5130.

Le Bureau des élections de Montréal demande aux électeurs d'apporter avec eux leur carte de rappel afin d'accélérer le processus de scrutin, même si la carte n'est pas obligatoire pour voter. Seuls les électeurs qui sont inscrits sur la liste électorale révisée de la Ville pourront exercer leur droit de vote.

165 ans de mairie

Si Pierre Bourque est défait, le nouveau maire deviendra le 41^e homme à occuper le poste de maire dans l'histoire de la ville. Les candidats à la mairie qui voudraient laisser leur marque dans l'histoire comme ayant régné le plus longtemps à l'hôtel de ville devront se lever de bonne heure: avec 29 ans à la tête de Montréal (de 1954 à 1957 et de 1960 à 1986), Jean Drapeau n'est pas près de se faire déloger! La palme du retour en politique ne devrait pas nécessairement échoir à Jean Doré s'il est réélu pour un troisième mandat en carrière. Son lointain prédécesseur Camillien Houde a réussi à compléter quatre mandats de 1928 à 1954, tous entrecoupés d'une perte de pouvoir aux mains de ses adversaires.

Les Montréalais élisent leur maire depuis 1833 seulement et c'est Jacques Viger qui a eu l'honneur d'en être le premier maire le 3 juin 1833. La loi incorporant la cité de Montréal avait été sanctionnée par le roi Guillaume IV d'Angleterre un an auparavant. Ce jour-là, les quelques privilégiés qui avaient le droit de vote parmi les 40 000 Montréalais ont élu 16 conseillers, soit sept francophones et neuf anglophones. Les premières décisions du conseil municipal ont porté sur la salubrité publique et le rejet de l'annexion à la province du Haut-Canada.

Mai 1997. Le rapport du Vérificateur général soulevait de graves doutes sur la manière dont sont gérées les finances de Montréal et concluait que plusieurs règles comptables et de saine gestion avaient été transgressées. Le ministère des Affaires municipales donnait un ultimatum de quatre mois à l'administration pour corriger le tir. Scruté à la loupe, attaqué de toutes parts, déserté par ses troupes au fil de son mandat, Pierre Bourque est pourtant donné non premier au terme d'une longue et patiente campagne électorale. Comment l'expliquer?

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

La politique n'explique pas tout. Pierre Bourque n'a ni le charisme, ni le parti politique, ni les réalisations passées pour expliquer sa présumée popularité. Dans ces conditions, Jacques Léveillé, pourtant professeur de sciences politiques à l'UQAM, ne voit qu'une chose: l'établissement d'un «rapport psychologique» avec l'électeur.

«Je ne suis pas psychologue, mais force est d'admettre que les électeurs se reconnaissent en Pierre Bourque, dans son imperfection. Il apparaît souvent malhabile lorsqu'il répond aux questions des journalistes. Les photographes l'ont déjà croqué avec des trous dans ses chaussettes. Les gens se souviennent de s'être sentis anéantis comme lui, entouré de gens capables de bien parler en société. Les Montréalais se montrent fatigués de voir Bourque être attaqué de toutes parts, considèrent qu'en l'attaquant, les journalistes ont attaqué le peuple.»

Les électeurs ne seraient donc pas si critiques, envers leurs politiciens. «Souvenez-vous de Jean Drapeau. Quand le rapport Malouf est sorti, les Montréalais se sont dit: peut-on l'avoir accusé de trop aimer sa ville? N'a-t-il pas commis un crime passionnel?»

Même les candidats ont été doux avec Pierre Bourque, s'étonne Jacques Léveillé. «Les candidats ne se sont pas portés à l'attaque, ils ne se sont pas par exemple, lancés dans une analyse du mandat de Bourque.»

Plutôt que de foncer, continue M. Léveillé, les candidats se sont lancés dans la course au meilleur gestionnaire, du moins, en apparence. «Ils se sont mis à parler productivité, pacte fiscal. Ils ont tous utilisé un même vocabulaire, qu'ils servaient telle une litanie.»

Les candidats ont été avertis de promesses, conscients, sans doute, que le grand public, cette fois, ne prendrait pas de fantaisie. «En 1994, après deux mandats d'un Doré trop léché, les Montréalais étaient prêts à admettre un personnage vert, un peu évanoué, promettant des fleurs, plutôt que des bornes-fontaines. Ce n'était plus le cas cette année», continue M. Léveillé.

Bourque n'a pas manqué de le réaliser et il a changé de langage. «Pendant son mandat, les journalistes recevaient souvent des réponses plus courtes que leurs questions, continuait-il. Pendant la campagne, il a soigné ses propos, est devenu plus technique, même s'il ne s'agissait que d'une cassette apprise par cœur.»

Que n'a-t-on pas dit sur la personnalité du maire Bourque? François Desrochers, qui termine un doctorat en affaires urbaines à l'UQAM, rappelle les étiquettes de maire «télon et de maire zen» qui lui ont été accolées. «Son absence d'amour-propre le rend imperméable aux critiques», rappelle-t-il.

Si François Desrochers vante Bourque pour sa campagne, il se désolait du dommage qu'il aura causé à l'institution municipale. «Avec les départs des conseillers, toutes les fraudes



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Jacques Duchesneau est allé faire une petite pointe dans le métro hier.

aux lois électorales qu'il a banalisées, les Montréalais ont fini par croire que tout cela n'était plus qu'un cirque.»

Pour faire face à Québec, celui qui sera élu dimanche devra corriger le tir. «Il faudra une coalition capable de s'élever au-delà de la partisanerie politique», soutient François Desrochers.

Après les drames des quatre dernières années, Montréal court-il vers le drame si Bourque est réélu? François Desrochers n'en croit rien. «Il y a derrière lui une administration, compétente, habituée de composer avec lui et capable de continuer de fonctionner.»

Guy Dufresne, étudiant au doctorat à l'UQAM, minimise lui aussi le rôle

du maire. «Comme l'ont souligné les tribunaux dans leur jugement sur la destitution de deux membres du comité exécutif, le maire, selon la Charte de Montréal, a un pouvoir largement symbolique. Le réel pouvoir décisionnel se trouve entre les mains du conseil et du comité exécutif.»

Plus que tout, Guy Dufresne se préoccupe de la santé de l'opposition. «Si Doré est battu, il n'assurera pas son rôle d'opposition, pas plus qu'il ne l'avait fait il y a quatre ans. Je doute que Duchesneau le remplisse davantage. Ne reste que le RCM pour éviter la caricature de la dernière année et demie pendant laquelle l'opposition,

même majoritaire, a été totalement désorganisée et incapable d'imposer un agenda politique.»

Un maire minoritaire? Guy Dufresne ne s'inquiète pas davantage de cette éventualité. «Si l'opposition est capable de cohérence et d'un discours qui tienne dans le temps, ça pourrait donner une administration intéressante. Un gouvernement minoritaire est souvent considéré comme un bon gouvernement, attentif aux citoyens.»

Fainstat aux barricades

Ancien président du conseil exécutif de Jean Doré et vice-président de la Communauté urbaine de Montréal entre 1986 et 1990, Michael Fainstat ne l'entend pas du tout de cette façon. Quoique toujours membre du RCM et appuyant la candidature de ce parti dans son comté, M. Fainstat s'inquiète de la possibilité que ne se répètent les «quatre honteuses dernières années». Dans un texte envoyé au Devoir (voir la page Idées), il implore les Montréalais d'élire Jean Doré. «Le maire Pierre Bourque n'a aucune crédibilité et son mandat a plongé Montréal dans une très sombre période. Nous n'avons pas de maire, il n'avait aucune crédibilité. Pendant son mandat, les services ont été bâclés. Les ordures, la neige dans la rue, rien n'allait plus. Le maire a négligé la consultation, vendu à rabais les terrains municipaux.»

M. Fainstat félicite Jean Doré d'avoir tenté «une entente cordiale» avec l'opposition en vue d'éviter un nouveau règne Bourque. «Si les autres avaient fait preuve d'un peu de bonne volonté, tout aurait été possible. Ils auraient pu décider que l'un serait maire pendant un premier mandat, pendant que le second aurait été président du comité exécutif, puis se promettre d'inverser les rôles lors d'un second mandat. Ce que Doré souhaitait, c'était de négocier avant. C'est ce qu'il fallait faire. Après, ce sera trop tard.»

Les moments forts d'une campagne, en un clin d'œil

En juillet, le président de la Ligue des Noirs du Québec et candidat du RCM, Dan Philip, éclabousse Jacques Duchesneau en ressortant un vieux dossier de blâme pour abus de pouvoir du temps où le chef du Parti Nouveau Montréal était policier. En 1986, Duchesneau a été responsable d'une perquisition abusive et la Cour supérieure avait condamné la CUM à verser 80 000 \$ aux victimes de l'opération.

Un an après avoir quitté l'équipe de Vision Montréal, Jacques Charbonneau et Serge-Eric Bélanger se présentent à la mi-août comme candidats

aux côtés de Bourque.

■ Le 1^{er} septembre, Pierre Bourque rébaptise son parti, qui s'appellera Équipe Montréal/Vision Montréal.

■ A la mi-septembre est mis au jour un réseau de vignettes de stationnement VIP que possédaient des agents de stationnement de la Ville de Montréal et des policiers de la SPCUM. Le 20 septembre, l'administration Bourque annonçait la suspension sans solde de 75 de ses 200 agents de stationnement et d'une dizaine de cadres impliqués dans l'usage illégal des fameuses vignettes VIP.

■ Au début du mois d'octobre, le clan

Bourque est écorché par la révélation de la conduite passée de l'un de ses candidats, Béranger Lessard. Au cours des quatre dernières années, ce propriétaire d'immeubles à logement qui se présente dans le Plateau Mont-Royal a accumulé 47 amendes du Service des permis et inspections de la Ville de Montréal, en plus d'avoir eu divers démêlés avec la Régie du logement et les groupes de défense des locataires.

■ Le 8 octobre, le passé du candidat Béranger Lessard vient hanter l'Équipe Bourque. Important propriétaire foncier, il a accumulé 47 poursuites de la Ville de Montréal contre lui, en plus d'avoir eu de nombreux démêlés au fil des ans avec la Régie du logement, des groupes de défense des locataires et Hydro-Québec.

■ Le 9 octobre, Jean Doré annonce que s'il était élu maire, il ferait pression auprès de Québec pour que les héroïnomanes désirent s'affranchir de leur dépendance puisse recevoir rapidement et régulièrement des doses de leur drogue sous surveillance médicale.

■ A la mi-octobre, Jacques Duchesneau évoque de mystérieux investissements de 500 millions s'il est élu maire. Qui? Quoi? Impossible de savoir l'identité de ces mystérieux investisseurs. Le chef de Nouveau Montréal demande un acte de foi à ses électeurs, jusqu'à ce jeudi, où il dévoile le nom d'un certain Britannique, John Barroll Brown.

■ Il y a huit jours, Jean Doré évoquait la possibilité de son désistement, avant de se raviser et de dis-


cuter mariage de raison avec Jacques Duchesneau.

■ Cette semaine, les médias annonçaient qu'un haut fonctionnaire fédéral en burn-out est responsable de l'organisation de la campagne de Pierre Bourque.

■ Après Nouveau Montréal, Équipe Montréal, le parti de Jean Doré, éprouve des difficultés à financer son parti. Dans les deux cas, les fournisseurs attendent leurs chèques, apprenant-on en début de semaine.

■ Mercredi, les médias annonçaient que le candidat de l'Équipe Bourque, Ilias Kaperonis, avait fait une fausse déclaration de mise en candidature, donnant pour adresse personnelle celle de son bureau.

Louise Leduc



dolce
DONA
SOLDE
**SOLDE
SOLDE
SOLDE**

TOMBOLINI
DONNA

VOTRE NOM

LAUNDRY par Shelli Segal

JACQUELINE CONOIR

POUR ELLE

277, av. Laurier O.
270-6154
Centre de
Commerce Mondial
844-9125

TOMBOLINI


FRANCESCO SMALTO

GB

CALVIN KLEIN

POUR LUI

Centre de
Commerce Mondial
281-7999
5107, av. du Parc (angle Laurier)
277-7558




dolce
UOMO
SOLDE
**SOLDE
SOLDE**

CONSEILLERS • EXPERTS

École secondaire Pierre-Laporte, Ville Mont-Royal

**AUDITIONS 1999-2000
PROGRAMME DANSE-ÉTUDES**
Fondée par Madame Ludmilla Chiriaeff en 1975




Programme unique de ballet intégré à un programme d'études secondaires régulier
gratuit et accessible à tout élève au Québec.
Ballet classique, moderne, caractère, espagnole, création,
histoire appliquée (jazz, inde, afrique, renaissance, moderne)

Spectacle de fin d'année : Salle Pierre-Mercure


Renseignements et inscriptions :
Consultant en danse : Brydon Paige
Secrétaire : Danièle Giroux
739-6311
739-6226
Télécopieur :
Adresse internet : <http://www.pierre-laporte.montreal.qc.ca>

Date et lieu des auditions :
Samedi 7 novembre à Montréal
Places disponibles de 1re à 5e sec.



École secondaire Pierre-Laporte, Ville Mont-Royal

**AUDITIONS 1999-2000
PROGRAMME MUSIQUE-ÉTUDES**
(affilié à l'école de musique Vincent-d'Indy)




Programme de musique classique unique au Québec intégré à un programme d'études secondaires régulier:

- ◆ leçons individuelles hebdomadaires avec un enseignant spécialisé;
- ◆ formation complète en cours hebdomadaires de solfège et dictée musicale, théorie de la musique, chant choral, littérature musicale, musique d'ensemble (orchestre et musique de chambre);
- ◆ pratique de l'instrument (cordes, vents, percussions, piano, guitare, harpe et clavecin);
- ◆ **gratuit et accessible à tout élève au Québec.**

Renseignements et inscriptions :
Consultante en musique: Marie Savard
Secrétaire : Danièle Giroux
739-6311
739-6226
Télécopieur :
Adresse internet : <http://www.pierre-laporte.montreal.qc.ca>

Date et lieu des auditions :
Samedi 7 novembre à Montréal
Places disponibles de 1re à 5e sec.



♦ MONTRÉAL ♦

Quelques promesses

En s'appuyant sur la plate-forme des partis et sur les corrections de tir des candidats en cours de campagne, voici les principales promesses de chacun.

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

Taxes

Pierre Bourque a promis pendant la majeure partie de la campagne le gel des taxes. A la mi-octobre, il émettait cependant la possibilité d'imposer parallèlement une tarification à taux fixe pour les services de base que sont l'eau, les ordures et le déneigement. Pour favoriser la construction sur les quelque 130 terrains vagues dans le centre-ville, Bourque promet un congé de taxes foncières pendant deux ans.

Jean Doré, d'Équipe Montréal, promet une baisse de taxes d'au moins 10 % pour les résidents et d'au moins 13 % pour les secteurs industriel et commercial pour les quatre prochaines années. Pour financer le manque à gagner de 131 millions de revenus en taxes, Équipe Montréal réduira entre autres ses dépenses par une décentralisation des services à la population et l'attrition de personnel.

Michel Prescott souhaiterait créer une Commission des finances et de la fiscalité pour faciliter le travail des conseillers municipaux qui sont, selon lui, de moins en moins capables de voter les dépenses de façon éclairée.

Jacques Duchesneau, au moment de son plongeon en politique le printemps dernier, avait indiqué qu'il était hors de question de promettre une baisse de taxes. Au cours de la campagne, il a promis un gel des taxes des contribuables, mais il est vague quant aux façons d'y parvenir, incapable qu'il est de chiffrer le manque à gagner que cela représenterait. Il renonce à instaurer une tarification des services municipaux.

Réforme administrative

Jean Doré veut regrouper les 19 directions de service à la Ville pour n'en conserver que cinq. Équipe Montréal entend aussi créer neuf conseils d'arrondissement auxquels seraient affectés les employés municipaux, ce qui faciliterait d'autant, à son avis, les déplacements d'employés municipaux. Enfin, Jean Doré envisage de simplifier la demande des permis, les approbations de projets, la planification, etc.

Michel Prescott préconise de son côté une Commission à l'efficacité administrative responsable de revoir les façons de livrer les services à la population, de même qu'une commission des finances responsable d'analyser publiquement les dépenses de la Ville.

Jacques Duchesneau souhaiterait mettre en place neuf mairies de quartier. L'élu responsable du secteur occuperait le poste de membre associé au comité exécutif. Il préconise aussi la réduction des services de 17 à 7, la réduction de neuf à six membres du comité exécutif et la fusion des services de prévention des incendies sur l'île de Montréal, chose que Bourque a tentée sans succès l'an dernier, se heurtant à un mur. Il réduirait aussi pour l'élection de 2002 le nombre de conseillers de 51 à 30.

Les grandes demandes à Québec

Tous les partis réclament que Québec paie entièrement ses taxes sur ses édifices gouvernementaux et que certains services régionaux que Montréal paie deux fois (prévention des incendies et services spécialisés de la police) lui soient remboursés. Tous les partis comptent partir à la conquête d'un pacte fiscal avec Québec. De tous, Bourque a été le plus discret sur la question pendant la campagne.

Jean Doré exige un retour sur les taxes générées par l'activité économique de la métropole. Jacques Duchesneau réclamerait de Québec une redevance sur les revenus du Casino de Montréal (60 millions) et une portion de la taxe de vente (70 millions).

Michel Prescott compterait sur un pacte fiscal d'au moins 100 millions avec Québec pour harmoniser à la baisse le compte de taxes des Montréalais avec celui des banlieues.

L'eau

Prescott, Doré et Duchesneau rejettent toute privatisation du système d'aqueduc de Montréal, option que Pierre Bourque a semblé favoriser pendant son mandat.

Les Expos

Jacques Duchesneau est le seul candidat à la mairie à prôner le soutien financier du projet des Expos et a promis un allègement fiscal de 37 millions sur cinq ans aux Expos. Le coprésident de la campagne du parti Nouveau Montréal, Richard Le Lay, est le conseiller de Claude Brochu dans le dossier du stade. Il donne son appui au projet d'un stade au centre-ville.

Pierre Bourque, Jacques Duchesneau et Michel Prescott se sont rendus en août à un voyage promotionnel à Baltimore pour visiter le stade des Orioles, à l'initiative de Claude Brochu. L'objectif du président des Expos: expliquer, de visu, ce que ce stade avait fait pour la revitalisation du centre-ville de Montréal.

Jean Doré, lui, soutient que la Ville doit faciliter le projet des Expos, mais pas à n'importe quel prix.



Hier, dernière journée de la campagne, Pierre Bourque s'est promené en ville pour serrer des mains.

Les candidats tracent un bilan

■ Bourque vante ses bons coups
■ Doré a joué la sincérité ■ Duchesneau a appris à devenir politicien ■ Prescott lance un appel à tous

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

«C'était un cri du cœur très sincère, pour prévenir l'irréparable. Je voyais que, si on ne provoquait rien, on se dirigeait de façon somnolente vers la réélection de Pierre Bourque.»

Appelé, comme les autres candidats à la mairie, à faire un retour sur sa campagne et à évaluer sa performance, Jean Doré attend les résultats de dimanche avant d'analyser l'impact de son geste de rapprochement avec les autres partis.

Suicidaire? Un mauvais coup? «On a tiré trop vite la conclusion que cela signifiait notre retrait. Depuis ce temps, après nous avoir vus en campagne 18 heures par jour, dans le métro et ailleurs, il ne peut plus y avoir de doutes dans la tête des gens.»

Les bons coups de Jean Doré, selon Jean Doré? «Nous avons constitué l'équipe la plus forte et la plus représentative, avec en tête un Jean Lamarre intègre et compétent. Nous avons la plus forte proportion de femmes et huit jeunes de moins de trente ans. Nous avons créé un parti politique qui ne sera pas qu'un feu de paille.»

De son côté, Jacques Duchesneau ne cache pas avoir trouvé difficile son saut dans la course à la mairie. «Pendant les six premiers mois, le policier a

appris à devenir politicien. À bâbord, à tribord, j'ai vu des torpilles arriver sur le bateau de Nouveau Montréal.»

Depuis le début de la longue, trop longue campagne, Jacques Duchesneau dit avoir perdu vingt livres. «Encore un peu et j'aurais atteint mon poids idéal!»

Depuis quelques semaines, Jacques Duchesneau se montre fier de ce qu'il a accompli, «fier, surtout, de [son] équipe».

Interrogé, lui aussi, sur ses bons et moins bons coups, le maire Bourque a également insisté sur ses bons coups. «Au point de vue de la compréhension médiatique, le fait d'avoir baptisé le parti l'Équipe Bourque/Vision Montréal a été une bonne idée. Également, d'être aussi présent sur le terrain a aussi été une bonne chose.»

Plus que tout, Pierre Bourque est content d'avoir été capable de faire passer son message, de rappeler aux citoyens le bilan de ses réalisations. «Nous avons martelé qu'il n'y a pas eu d'augmentation de taxes, qu'il y a eu une réduction de la surtaxe. Je pense que le message a passé.»

Et ces Béranger Lessard et autres éclaboussures pendant la campagne? «Dans l'ensemble, ça jouera en notre faveur. Quand il y a un problème, il faut être solidaire, et d'avoir passé ça ensemble nous fortifie», estime Pierre Bourque.

Il explique la cote d'amour des Montréalais — du moins selon les

sondages — par le courage qu'il a démontré. «Je me suis battu dans des circonstances difficiles. Les gens qui vous quittent, les gens qui vous condamnent sans vous connaître. Les gens ont été sensibles à ma détermination.»

Quant à Michel Prescott, son bilan, en matinée hier matin, a davantage ressemblé à un appel à tous. «Le vote utile, c'est-à-dire qui repose purement et simplement sur les chances apparentes d'un candidat de battre Pierre Bourque, n'a plus de sens à ce moment-ci. Ceux qui veulent voter en jouant les Jojo Savard feraient mieux de voter selon leur conscience.»

L'investisseur de Duchesneau ne connaît rien à la situation politique

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

Avant d'envisager d'acheter pour plus de 500 millions d'édifices locatifs à bureaux déjà rentables, le Britannique John Barroll Brown attend un changement d'administration municipale et une période plus faste dans l'immobilier. L'élection de Jacques Duchesneau favoriserait peut-être un climat plus favorable, de l'avis de ses partenaires d'affaires montréalais.

En entrevue téléphonique depuis Londres, hier, John Barroll Brown admet ne connaître en rien la situation politique montréalaise ou québécoise. Il insiste pour dire qu'il n'a jamais vu, ni rencontré personnellement Jacques Duchesneau. Pour se tenir informé, il s'en remet entièrement à «un ou deux de [ses] partenaires d'affaires basés à Montréal.» «Le marché immobilier, à Montréal en particulier et à Québec en général, c'est un désastre depuis quelques années. Pour mes partenaires d'affaires, la première condition avant d'investir est un changement d'administration municipale. Ils estiment encore que l'élection de Jacques Duchesneau serait de nature à installer un climat plus stable, et donc plus lucratif pour nous. Encore faudrait-il étudier le régime et le type de politiques mis en place, entre autres choses.»

Il y a un manifestement loin de la coupe aux lèvres, mais John Barroll Brown lorgne bien Montréal depuis quelques années déjà et s'est même rendu dans la métropole il y a deux ans. À l'époque, le marché n'était pas favorable à l'investissement, se souvient-il.

Si John Barroll Brown était mis au courant d'un climat plus propice aux affaires, il n'envisagerait pas la construction d'immeubles, mais bien l'achat

«d'édifices à bureaux existants, bien établis, dont les espaces sont déjà loués», précise-t-il. «Les sommes en jeu sont de l'ordre de 200 millions de livres sterling [519 millions de dollars canadiens].»

Quels sont ces partenaires d'affaires montréalais qui informent John Barroll Brown? Le Britannique entend bien garder leur anonymat, indiquant simplement qu'il est à la tête d'un groupe d'investisseurs de plusieurs coins du monde qui, ensemble, disposent de plus d'un milliard d'actifs. Le clan Duchesneau a continué hier de répandre les communiqués de presse de CIT International, cette société que dirige Barroll Brown. Jacques Duchesneau avait été tourné en ridicule lors du débat télévisé du 16 octobre entre les candidats lorsqu'il avait évoqué que son élection à la mairie de Montréal ferait jaillir des investissements de 500 millions. Il avait alors refusé de dévoiler le nom des investisseurs auxquels il faisait référence.

Le chef de Nouveau Montréal continuait hier de soutenir qu'il tenait ses promesses et que le nom de l'investisseur en était la preuve. «Quand tu sors une bonne nouvelle, pourquoi faut-il que les gens cherchent une conspiration? J'ai lancé la nouvelle [lors du débat télévisé] en sachant que c'était vrai.»

Avocat de profession, John Barroll Brown est apparu dans le paysage londonien des affaires il y a quatre ans. En contact avec des investisseurs étrangers dont il se garde de dévoiler l'identité, il s'est porté acquéreur de quelques-uns des édifices emblématiques de Londres, dont l'ancien édifice de la Monnaie royale, acheté pour une bagatelle de 232 millions de livres. Selon le *Time*, il compterait une vingtaine de riches partenaires d'affaires originaires d'Asie, de Suisse et d'Amérique.

Une présentation de
METRO

Malheur!

Les prophètes de bonheur s'en vont.



Ils font le bonheur des Montréalais et des critiques, autant avec leurs peintures qu'avec leurs objets d'art décoratif. Mais le bonheur est éphémère. Et ils vont bientôt nous tirer leur révérence pour toujours. En effet, l'exposition *Le temps des Nabis*, réalisée exceptionnellement grâce à de nombreux prêteurs du monde entier, constitue un événement unique. Vous avez donc jusqu'au 22 novembre pour venir admirer Bonnard, Vuillard et leurs camarades. C'est maintenant ou jamais!

les nabis
PROPHÈTES DE BONHEUR

PLUS QUE 3 SEMAINES

La Presse

Gouvernement du Québec
Ministère de la Culture
et des Communications

M
MUSÉE DES BEAUX-ARTS
DE MONTRÉAL

The Lester B. Pearson Canadian International Peacekeeping Training Centre
Le centre canadien international Lester B. Pearson pour la formation en maintien de la paix

Université du Québec
École nationale d'administration publique

Une semaine de formation en maintien de la paix

**LE MAINTIEN DE LA PAIX,
UN CONCEPT EN ÉVOLUTION**

LE NOUVEAU PARTENARIAT DU MAINTIEN DE LA PAIX EN ACTION

Du 16 au 20 novembre 1998

Cette semaine de formation permettra aux participants de se familiariser avec le travail des différents partenaires du maintien de la paix, en l'occurrence la police civile et les militaires, les agences de défense des droits de la personne, les organismes de développement, de démocratisation et d'aide humanitaire, les diplomates et les politiciens, les médias et les spécialistes de l'information publique. La conception de ce cours est en fait une expérience éducative de grande portée qui fournit aux participants les connaissances générales dont ils ont besoin pour pouvoir travailler de façon efficace dans l'environnement multidisciplinaire qui caractérise le maintien de la paix dans le monde d'aujourd'hui.

Le cours se déroulera à Montréal dans les locaux de l'ENAP. Il est ouvert à toutes et à tous et des bourses sont offertes pour couvrir la moitié des frais d'inscription.

Pour de plus amples informations, communiquez avec le Service des inscriptions à l'adresse suivante:

École nationale d'administration publique (ENAP)
Mme Hélène Vallières
1001, rue Sherbrooke Est, 31^{ème} étage
Montréal (Québec)
Canada H2L 4Z1

Téléphone: (514) 522-3641
Télécopieur: (514) 522-8222
Courriel électronique: helene_vallieres@enap.uqubec.ca
Site internet: http://www.cdnpeacekeeping.ns.ca

McGill

Le département des sciences atmosphériques et océaniques présente

Claude Lorius

Laboratoire de Glaciologie et Géophysique de l'environnement, Centre national de la recherche scientifique, France

Climatic change: a view from polar ice cores

Lundi 2 novembre 1998, à 18 h
Salle 232, Pavillon Leacock
Campus du centre-ville

M. Lorius répondra en français aux questions qui lui seront posées dans cette langue.
Le public est bienvenu.
L'entrée est libre.

Renseignements: Jennifer Towell, 398-3569

Cette conférence a été rendue possible grâce à l'appui du Comité des conférences commémoratives Beatty et du Consulat général de France au Québec.

• LES ACTUALITÉS •

Dernière chance de bénéficier du congé de taxes de 10 000 \$!

Offrez-vous le quartier de l'heure, le Vieux-Montréal

Vous en entendez de plus en plus parler parce que de plus en plus de gens s'y établissent. De tous les quartiers résidentiels de Montréal, seul le Vieux-Montréal vous offre le parfait équilibre entre charme historique et effervescence de la vie moderne. À deux pas du centre-ville, du fleuve et de ses pistes cyclables, de la Cité du Multimédia et du Vieux-Port, le Vieux-Montréal est un quartier où les siècles passés et le nouveau millénaire se croisent pour le bénéfice de tous ses résidents.

Avec des projets immobiliers spécialement conçus selon votre style de vie et vos besoins, le Vieux-Montréal est l'adresse de choix des gens pour qui qualité de vie et investissement vont de pair.

En bordure du fleuve



Un projet du Groupe Alfid

Spacieux et luxueux condominiums à l'architecture raffinée, les Cours du Vieux-Montréal vous offrent une vue imprenable sur le fleuve. Cour intérieure spectaculaire et stationnement intérieur. Unités disponibles sur mesure à partir de 126 900 \$*.

465, rue Notre-Dame Est
(Intersection rue Berni)
(514) 288-9191



Au cœur du quartier historique

Condominiums de classe dans un petit immeuble à l'allure européenne chaleureuse et distinctive, à deux pas de la place Jacques-Cartier, entre le Château Ramezay et le Marché Bonsecours. Unités disponibles à partir de 162 600 \$*.

443, rue Saint-Claude
(entre Notre-Dame et Saint-Paul)
(514) 395-6078



Un projet de Construction Le Royer Saint-Claude inc.



Dans la Cité du Multimédia

Lofts résidentiels de caractère dans un immeuble industriel recyclé, à deux pas du Vieux-Port. La nouvelle phase du Quai de la Commune vous offre un mode de vie branché au cœur de la nouvelle Cité du Multimédia. Unités à partir de 104 500 \$*.

16, rue des Sœurs-Grises
(Intersection rue de la Commune,
une rue à l'est de McGill)
(514) 848-8910



Agissez dès maintenant et économisez 10 000 \$ en devenant résident du nouveau quartier de l'heure!

Vous avez jusqu'au 31 décembre 1998 pour profiter du congé de taxes foncières de 3 ans, jusqu'à concurrence de 10 000 \$, offert par la Ville de Montréal

Société de développement de Montréal

* Plus taxes applicables. Prix en vigueur au moment de la publication.

Ligne Hertel-Des Cantons

Le comité Blanchette blâme Hydro de ne pas avoir choisi un tracé de moindre impact

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Le comité Blanchette, responsable de la consultation sur le projet de ligne à haute tension entre le poste Hertel, aux portes de Montréal, et le futur poste de Saint-Césaire, estime que «le tracé proposé par Hydro-Québec n'est pas, à tous égards, celui de moindre impact.»

Le comité, présidé par Jean-Claude Blanchette, reproche d'ailleurs au gouvernement d'avoir en quelque sorte écarté de façon injustifiée, sous prétexte d'urgence, l'idée de consulter la population sur tous les tronçons envisagés pour mieux boucler la métropole, la Montérégie et l'Outaouais.

On se souviendra que dans le cas du tronçon Saint-Césaire-Des Cantons, qui fait depuis des mois l'objet d'une contestation virulente de la part de nombreux citoyens de la région de Val Saint-François, Québec a autorisé la tenue de séances «d'information» mais pas d'une véritable consultation, sous prétexte que l'urgence de la situation commandait de passer à l'action sans plus attendre.

«La participation importante aux travaux du comité témoigne de la nécessité d'une consultation publique par une entité neutre, écrivent les membres du comité Blanchette. L'absence d'un tel comité pour la première phase du projet a d'ailleurs soulevé le colère de plusieurs citoyens touchés, qui ont alors profité de cette tribune pour s'exprimer. Le comité estime que les situations d'urgence ne devraient pas être considérées comme des catalyseurs menant à des décisions qui limitent le droit à la démocratie participative. Des mécanismes accélérés, spécifiques et adaptés, peuvent en tout temps être mis en place.»

Si le comité estime qu'on peut revoir certaines mesures d'atténuation susceptibles de poser problème autour du futur poste de Saint-Césaire pour en réduire le bruit, il estime par contre la chose à peu près impossible pour une vingtaine de familles situées à moins de 100 mètres de la ligne.

Il faudrait, écrit-il, donner à ces gens le choix de quitter leurs maisons pour ne pas subir le bruit et les champs électromagnétiques, estime le comité, qui propose d'accorder à ces citoyens un an pour se faire une idée là-dessus.

Le comité propose d'ailleurs un tracé alternatif pour un tronçon de la ligne pour qu'il ne coupe pas de travers ou par le milieu une douzaine de terres agricoles à proximité du futur poste de Saint-Césaire. Il propose plutôt de suivre les divisions cadastrales de façon à en minimiser les impacts sur la production.

La moitié des intervenants, précise le rapport rendu public hier par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement — l'organisme courtois par cette consultation ad hoc — sont intervenus sur des questions de santé et de bruit, puis dans une certaine mesure sur les impacts touchant la qualité du paysage, un problème moins aigu, semble-t-il, dans cette région agricole que dans la région de Val Saint-François où cet aspect et sa dimension patrimoniale dominent le débat depuis des mois. Le comité note que les dernières études expérimentales ne démontrent pas la présence d'un lien causal entre l'exposition aux champs électromagnétiques (CEM). Mais il note qu'un important comité scientifique canadien propose néanmoins de considérer les CEM comme cancérigènes, ce qui a d'ailleurs amené la Direction de la santé publique de la Montérégie à préconiser une grande prudence. Le comité Blanchette en tire comme conclusion qu'il «n'y a pas matière pour l'adoption d'une politique agressive de mitigation ou de prévention», mais il invite Hydro-Québec à garder ses lignes à 735 kV, à au moins 100 mètres des résidences, par mesure de précaution.

Le comité Blanchette apporte de l'eau au moulin d'Hydro-Québec en affirmant que «le projet à l'étude est justifié pour assurer, à court terme, la sécurité du réseau de la région métropolitaine et de la Montérégie.» Même s'il convient que c'est d'abord et avant tout le mandat de la commission Nicolet, il note que les méthodes de prédiction du verglas ne sont pas très fiables, que les équipements proposés par Hydro-Québec lui semblent pas suffisamment forts puisque certaines charges relevées sur le terrain dépassaient même les normes nouvelles adoptées par Hydro-Québec. Enfin, le comité propose à Hydro-Québec de «développer un plan d'entretien systématique et rigoureux» de ses lignes, qui lui semble faire défaut présentement.

Les «autres élections» municipales

Des luttes chaudes sont à prévoir dans Longueuil, Lévis et Sherbrooke

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

Malgré ce qu'a pu laisser croire l'attention considérable accordée à la campagne électorale montréalaise, avant que ne se mettent en campagne à leur tour les gros canons de la politique provinciale, 241 municipalités sont officiellement en élections cette année au Québec. De ce nombre, les citoyens d'au moins 94 d'entre elles devront se choisir demain un maire, alors que dans 104 autres municipalités, ils ne pourront pas le faire faute d'opposant. Mal aimées de nos institutions démocratiques, bien qu'elles en constituent l'un des fondements, plusieurs de ces élections municipales ont donné lieu à des luttes dignes de mention ces dernières semaines.

Dans la grande région de Montréal, cela fut entre autres le cas à Longueuil, quatrième ville la plus peuplée au Québec avec 128 000 habitants, où le maire sortant, Claude Gladu, a été poursuivi sans relâche par le chef de l'Alliance de Longueuil, Gisèle Hamelin. Réclamant sans succès le droit de confronter au moins une fois en débat contradictoire le maire à la personnalité effacée, la candidate, qui en est à sa troisième tentative consécutive, a tout fait pour convaincre ses concitoyens que, malgré le gel de taxe maintenu durant quatre ans, tout ne va pas si bien dans cette ville où le taux de taxation et l'endettement demeurent plus élevés qu'ailleurs sur la Rive-Sud. Sans succès, semble-t-il, un récent sondage ne lui donnant que 25,9 % d'appui, contre 49,7% pour son opposant en route vers une première réélection.

Réélection que le maire de Dorval, Peter Yeomans, croyait acquise sans qu'il ait à faire campagne, comme en 1986, 1990 et 1994, avant qu'un ancien champion de soccer âgé de 92 ans décide de lui faire compétition. «Il est temps que nous ayons une élection à Dorval», a déclaré Jan Eisenhardt qui, pour se faire rassurant sur sa capacité de mener à terme son mandat, a ajouté qu'au contraire de son père, mort à 96 ans, il a su arrêter de fumer à 75 ans.

Pendant ce temps, à Greenfield Park, la campagne avait des parfums de scandale alors que l'on débattait de la relation amoureuse entre le maire sortant, Marc Duclos du Parti des citoyens de Greenfield Park, et une dame qui, en plus d'être la greffière de la Ville, s'avère être l'ex-conjointe de son opposant de l'Équipe Greenfield Park, Jean-Marc Lemieux. Marc Duclos s'engage, s'il est réélu, à geler les taxes, à permettre le paiement du compte de taxe en quatre versements (au lieu de trois) et à favoriser le développement d'un centre-ville, boulevard Churchill. Jean-Marc Lemieux promet quant à lui de... geler les taxes, permettre le paiement du compte de taxe en quatre versements et favoriser... l'instauration d'une politique familiale.

À Pointe-Claire, Bill McMurchie, qui a pris en juin la relève du maire Malcolm Knox après 16 années passées à ce poste, a fait face à deux nouveaux venus en politique municipale: Michel Beauchamp et Anne Eaves qui s'est dite inquiète de la faible proportion de femmes dans ce domaine. Mis à part le compte de taxe, c'est le dérangeant causé par l'activité croissante de l'aéroport Dorval qui a occupé les débats.

À Saint-Jean-sur-Richelieu, trois candidats ont fait la lutte au maire sortant, Miroslaw Smereka, pour être celui qui maintiendra pendant les quatre prochaines années un gel des taxes et des dépenses, qui verra à la revitalisation du centre-ville et qui aidera à la fusion avec les deux villes voisines. Aux prises avec une baisse de population et des investissements, les citoyens de cette ville située à une quarantaine de kilomètres au sud de Montréal, accordaient dans un sondage récent environ 30 % à M. Smereka et plus ou moins 7 % aux trois autres candidats: Gilles Perreault, Robert Lanciault et Robert Lafontaine.

Ailleurs au Québec

Élu maire de Sherbrooke pour la première fois en 1994, Jean Perrault a quant à lui trouvé sur le chemin menant à sa réélection le conseiller Jacques Jubinville ainsi qu'un jeune homme de 29 ans, Hubert Richard. Si ce der-

nier est apparu trop original, sinon trop confus, pour constituer une véritable menace, l'autre opposant a quant à lui fait porter ses attaques notamment sur la gestion des profits annuels de 10 millions de la société paramunicipale Hydro-Sherbrooke ainsi que sur la modernisation du système informatique de la ville par une firme américaine plutôt que sherbrookoise. En plus des promesses de circonstance de maintien du gel de taxe, le maire sortant s'est félicité de son bilan au chapitre de la rationalisation des dépenses de la ville et du partage avec les autres municipalités de la région de certains coûts, notamment par la récente constitution d'un corps policier régional. Les sondages semblent d'ailleurs lui donner raison, qui lui accordent près de 80 % des intentions de vote.

La lutte s'annonce plus serrée à Lévis dans la région de Québec, où le maire sortant Denis Guay, apprécié par la population, s'est retrouvé confronté à toujours très populaire Jean Garon. Parti en lion en juin, avec 47,6 % d'appui dans les sondages contre 16,1% pour son opposant, l'ancien ministre péquiste a vu récemment ces proportions ramenées à 42,6 % et 31,5 %. Ne s'arrêtant pas à l'inévitable promesse d'un gel de taxe ainsi que de l'aménagement, comme son opposant de l'Équipe du progrès, d'un parc linéaire le long des berges du Saint-Laurent, M. Garon et son équipe du Ralliement populaire se sont engagés à faire la promotion d'un tunnel sous le fleuve entre Lauzon et Beauport, d'une université autonome sur la Rive-Sud et d'un centre des congrès à Lévis. Moins spectaculaire, son opposant a reçu l'appui du quotidien *Le Soleil* pour l'excellence de son administration, alors que M. Garon s'attirait des critiques, notamment pour avoir voulu resté l'animateur d'émissions à la télé et à la radio communautaire pendant la campagne.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Jean Garon aura fort à faire dans Lévis.

À Rimouski, le maire sortant, Michel Tremblay, qui vient de remporter deux consultations publiques sur des projets de nouvelle salle de spectacle et de construction d'un centre civique sera confronté, demain, à Éva Côté et à Maxime Lavoie. Mme Côté, une ancienne conseillère municipale, a proposé notamment le maillage entre les maisons de formation et les entreprises pour créer des emplois ainsi qu'une politique d'aide financière aux propriétaires du centre-ville.

Élus sans opposition

Sur la liste des maires qui ont été élus cette année sans opposition, on compte: à Montréal-Nord, Yves Ryan pour son dixième mandat consécutif; à Saint-Laurent, Bernard Paquet pour un troisième mandat; à Saint-Léonard, Frank Zampino également pour un troisième mandat; dans Trois-Rivières, pour la première fois depuis 40 ans, un maire, Guy LeBlanc, est élu sans opposition; à Shawinigan, Lise Landry est aussi élue sans opposition dans une ville qui n'avait pas connu pareille conclusion depuis 20 ans; à Baie-Comeau, le maire sortant Claude Martel; et à Rouyn-Noranda, Pierre Grandmaitre, un autre maire sortant.

Finalement, à Natashquan, Alain Landry et Jacques Tanguay brigueront tous deux le poste laissé vacant par Raymond Landry Poirier, qui avait elle-même remplacé en août 1996 l'ancien maire... Rosaire Landry. La campagne électorale ne faisant pas partie des mœurs politiques de la place, M. Landry, un propriétaire d'une compagnie de transport de bois, et M. Tanguay, le propriétaire d'une pourvoirie nouveau genre, ont largement compté sur leur seule réputation, tout en promettant de conserver la salle communautaire menacée de destruction.

• LES ACTUALITÉS •

Pas question pour Orchard d'abandonner la course au leadership des conservateurs

Clark devra attendre avant de gagner!

Preston Manning est si convaincu de sa victoire qu'il l'invite à étudier son projet d'union

Malgré ses difficultés, le Parti conservateur devra se résoudre à tenir un second tour de scrutin pour choisir son chef car le candidat David Orchard refuse d'abandonner. À moins d'un malheur, Joe Clark est assuré de la victoire. Le chef réformiste Preston Manning en est persuadé, au point de lui avoir déjà écrit pour l'inviter à ne plus boudier son projet d'union de la droite.

MANON CORNELIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Joe Clark n'a plus le choix. Lui qui espérait s'atteler immédiatement à la reconstruction du Parti conservateur devra continuer à faire campagne pour le leadership de son parti pendant encore deux semaines.

David Orchard, ce croisé anti-libre-échange qui s'est porté candidat à la direction du parti, a refusé hier de concéder la victoire à M. Clark. Arrivé bon troisième lors du premier tour de scrutin le 24 octobre dernier, il veut encore tenter sa chance, forçant du même coup la tenue d'un second tour, le 14 novembre prochain.

Ce fermier de la Saskatchewan, qui se présente comme le seul défenseur des vraies traditions du parti, n'a récolté que 16,3 % des votes exprimés, l'essentiel concentré en Colombie-Britannique et en Saskatchewan. M. Clark a obtenu pour sa part 48,5 % des votes, devant Hugh Segal (18,9 %), Brian Pallister (12,2 %) et Michael Fortier (4 %). Il fallait qu'un candidat passe la barre des 50 % pour l'emporter.

David Orchard peut difficilement combler l'écart qui le sépare de Joe Clark puisque ce dernier a obtenu l'appui officiel ou informel des trois autres candidats. Malgré cela, M. Orchard, qui est davantage perçu comme un néo-démocrate, ne s'attend pas à être élu. «Je ne suis pas dans cette course pour poursuivre un projet frivole, je suis dans cette course pour prendre la direction de ce parti», affirme-t-il. Selon lui, la renaissance du parti dépend du choix d'un chef qui rompt avec l'héritage de Brian Mulroney.

M. Clark et ses collaborateurs refusent de tenir la victoire pour acquise et consacreront les deux prochaines semaines à faire une tournée du pays, à rencontrer leurs organisateurs locaux et à faire des discours, a indiqué Anie Perault. Il n'est toutefois pas question d'acquiescer à la tenue d'un dernier débat comme le demande M. Orchard.

L'équipe Clark a aussi pris contact avec celles des candidats qui se sont retirés. Au Québec, des organisateurs de

MM. Segal et Fortier se sont déjà joints à l'organisation Clark, question d'assurer une participation suffisante au scrutin du 14 novembre. Lors du premier tour, 53 % des quelque 90 000 membres se sont rendus aux urnes.

La préparation de l'après-course est déjà dans l'air. La tournée des organisations locales servira à consolider les bases du parti, note Mme Perault. De plus, les discussions avec les membres du caucus et le choix de son futur entourage ont démarré. Le parti a, comme à son habitude, organisé sa série de grands dîners de collecte de fonds du temps des Fêtes. Ils débuteront le 16 novembre et M. Clark devra être prêt à y participer.

La tâche qui l'attend est lourde. Le parti traîne une dette de 10 millions de dollars et est toujours bon cinquième aux Communes. Il est décliné en Saskatchewan et en Colombie-Britannique et survit à peine en Alberta. Ses appuis demeurent trop dispersés pour lui assurer un nombre de sièges importants.

M. Clark s'est par ailleurs engagé cette semaine à mettre en place un processus pour ramener au bercail les conservateurs désenchantés qui ont fui le parti en 1993 et 1997 au profit du Reform et du Parti libéral du Canada. Comme plusieurs députés, il croit que l'union de la droite ne peut se faire qu'à l'intérieur du Parti conservateur.

Les pressions sont toutefois intenses pour qu'il accepte de participer, en février à Ottawa, à la conférence réformiste sur la création d'un front commun anti-libéral. Le chef réformiste Preston Manning a même fait parvenir à M. Clark une lettre en ce sens jeudi soir. «Vous devez venir et participer à ce débat, Joe, plutôt que de l'ignorer ou d'essayer de le reproduire à l'intérieur du cadre étroit de votre parti. Si nous donnons tous préséance à nos intérêts partisans, seuls les libéraux y gagneront», lui a-t-il écrit, le traitant sans attendre en chef.

M. Manning mentionne plusieurs scénarios possibles, que ce soit un ralliement derrière un parti fédéral existant, la fusion de partis en opération, la création d'une nouvelle formation ou une coopération entre différents groupes. Si M. Clark croit que cela doit se faire sous bannière, il n'a qu'à défendre ce point de vue à la conférence, ajoute-t-il.

Deux députés conservateurs ont déjà manifesté leur intention d'assister à cette rencontre et des membres de longue date du parti se sont joints au comité organisateur. Le premier ministre albertain Ralph Klein a pour sa part accepté d'agir comme conférencier. Soucieux de n'indisposer personne, M. Clark a pris soin cette semaine de dire que les membres du caucus étaient libres d'agir comme ils l'entendaient et qu'il ne fermait pas la porte à l'envoi d'observateurs.

La commission Poitras peut travailler en paix à son rapport

ROLLANDE PARENT
PRESSE CANADIENNE

La commission Poitras peut poursuivre en toute quiétude la rédaction de son rapport sur les policiers de la Sûreté du Québec, attendu à la fin de décembre, à la suite de la décision, hier, de la juge Carol Cohen de la Cour supérieure.

Celle-ci a signifié aux 19 officiers de la SQ qui craignent que leur réputation et leur carrière soient affectées par le contenu du rapport qu'ils doivent vivre avec leurs craintes.

«Toute démarche fondée sur une appréhension du contenu du rapport final de la commission est prématurée. La Cour supérieure ne saurait s'ingérer de manière préventive dans la rédaction du rapport final de la commission»,

écrit la juge Cohen dans un jugement d'une trentaine de pages.

«Le droit d'une commission d'enquête de nommer des personnes a déjà été reconnu par les tribunaux (dans le cas de la commission Kreyer sur le sang contaminé notamment). La Cour supérieure et la Cour d'appel ont affirmé ce droit au sujet de la commission Poitras elle-même», poursuit la magistrale.

La juge va plus loin. «La Commission a le pouvoir et même l'obligation de tirer des conclusions de faits pour expliquer et appuyer ses recommandations, même si ces conclusions de faits peuvent nuire à la réputation de certaines personnes mentionnées. [...]

Le pouvoir des commissaires de conclure à l'existence d'une faute doit comprendre non seulement la constatation des faits mais aussi leur évaluation

et leur interprétation.» Celle-ci fait remarquer que les craintes actuelles des officiers supérieurs de la SQ de faire l'objet de blâmes de la part de la commission Poitras ne sont pas basées sur des faits.

«Les tribunaux n'interviennent que rarement dans de telles circonstances. Jusqu'à la divulgation du rapport final de la commission, il faut présumer que celle-ci n'outragera pas ses pouvoirs», fait remarquer la juge.

Quant aux prétentions des officiers membres du Comité des relations professionnelles des officiers de la Sûreté du Québec voulant que les membres de la commission Poitras aient fait preuve d'hostilité, d'un manque d'objectivité et de neutralité, la magistrale fait remarquer qu'ils auraient dû s'en plaindre lors des audiences publiques, puisqu'ils y participaient.

Où allons-nous dîner, my love?



Josée Blanchette 101 restos

Les meilleures tables de Montréal · 1999

TRADUCTION DE PAUL DON

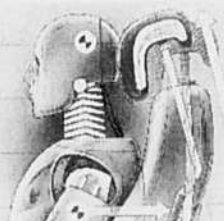
Après avoir tenu quinze ans la chronique des restaurants au *Devoir*, Josée Blanchette nous livre ici le fruit de sa sagesse et nous permet d'explorer en toute tranquillité et confiance le paysage gastronomique montréalais.

272 pages • 15,95 \$

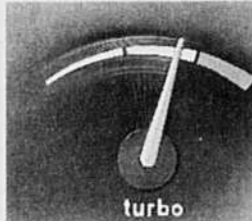
LE DEVOIR

C'EST BIEN MEILLEUR
LE MATIN 95.1

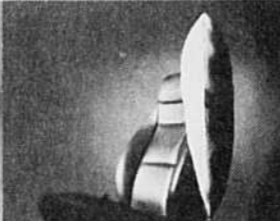
Boréal
Qui m'aime me lise.



Appuie-tête actif pour une protection accrue



Moteur turbo Ecopower de 2 litres, 185 hp



Sacs gonflables latéraux et frontaux pour le conducteur et le passager avant



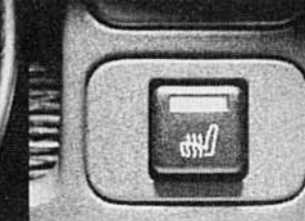
Accoudoir central arrière avec trappe pour le transport d'objets longs



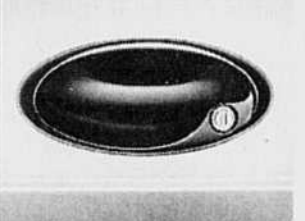
Affichage facultatif de nuit



Commandes des fonctions audio au volant



Sièges avant chauffants



Verrouillage de sécurité antivol

SAAB. PAS \$AAB.

34 120\$⁺

418\$/mois*

Bail de 36 mois. Transmission manuelle.

4750\$ comptant

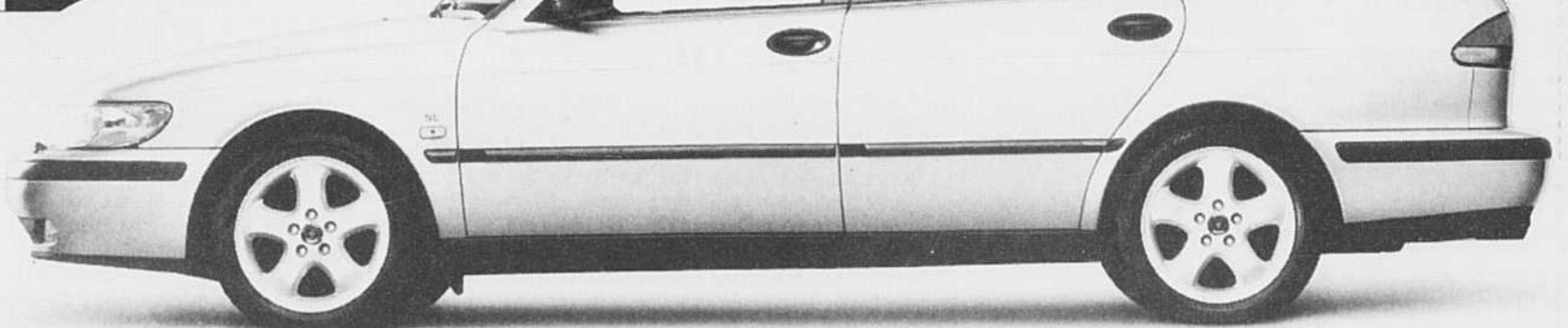
(transport, préparation et taxes d'accises inclus)

Pas besoin d'aligner les signes de piastres pour posséder une SAAB. Au contraire, vous pouvez jouir des nombreux avantages d'une voiture de luxe couplés à la réputation sans faille de SAAB pour un prix, comme vous le voyez dans cette annonce, très compétitif. Laissez donc de côté vos préjugés et venez découvrir la réalité. La réalité SAAB.

1 888 888 SAAB WWW.SAABCANADA.COM

SAAB

93 1999



Saab 9-3 1999 avec boîte de vitesses manuelle (1SA). Véhicule illustré montre de l'équipement disponible en option. *Cette mensualité est calculée sur un bail LocationPlus de 36 mois et comprend le transport et la préparation à la route. Par contre l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un premier versement vous sera demandé. Par ailleurs, le versement initial à payer (ou l'échange équivalent) sera de 4750 \$ plus taxes. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km (basé sur un programme de bas kilométrage) et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents. Voyez votre détaillant Saab pour un plan de location qui tient compte d'un versement initial et de mensualités convenant à votre budget. †PDSF. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres.

Disponible chez votre détaillant Saturn Saab Isuzu

Saturn Saab Isuzu de Blainville
249, boul. Seigneurie Ouest
Blainville
(450) 437-6317

Bourassa Saturn Saab Isuzu
1615, boul. St-Martin Est
Laval
(514) 385-9191
www.bourassaauto.com

Saturn Saab Isuzu de Brossard
5950, boul. Marie-Victorin
Brossard
(450) 672-2500
www.gravel.qc.ca/saturnbrossard/

Décarie Saturn Saab Isuzu
6100, boul. Décarie
Montréal
(514) 342-2222
www.decariesaturn.com
(Angle Van Horne)

Gravel Saturn Saab Isuzu
1, Place Ville-Marie, # 11 180
Montréal
(514) 861-2000
www.gravel.qc.ca/saturn
(Angle Cathcart et McGill College)

Mondial Saturn Saab Isuzu
9415, Papineau
Montréal
(514) 385-7222
www.mondial-ssi.com

Saturn Saab Isuzu de Terrebonne
705, boul. des Seigneurs
Terrebonne
(450) 964-1374

West Island Saturn Saab Isuzu
10333, boul. Gouin Ouest
Roxboro
(514) 684-3161
(Entre des Sources et Aut. 13)

LE DEVOIR

LE MONDE

REVUE DE PRESSE

Verts, Rouges
et Bruns

L'Europe commence à tourner au vert. Un général à la retraite s'entretient avec le fils d'un ancien «commander in chief». Des étudiants lyonnais boutent un «nid de fachos» hors de l'université.

Claude Lévesque
Le Devoir

On a beaucoup parlé de l'Europe rose avec le retour aux commandes des sociaux-démocrates dans la majorité des pays du continent. Cette semaine, le quotidien *Libération* soulignait également — et fortement — la solide présence des écologistes à leurs côtés. «Les Verts ont envie de prendre l'Europe à bras-le-corps», lançait cette semaine un Cohn-Bendit euphorique. Pour le député européen, élu sur la liste des Grünen allemands, il ne fait pas de doute que la position des Verts en Europe est de plus en plus crédible. Et d'énumérer le «tableau de chasse» de ses amis: «Quatre ministres verts de l'environnement sur quinze (Allemagne, France, Finlande et Italie)» et «six participations avec soutien des Verts aux gouvernements en place dans l'UE». Le quotidien français enchaîne: «Si les Verts européens applaudissent la promotion de leurs camarades allemands, c'est avec l'espoir que cela impulsera une dynamique générale. De bons scores aux européennes de juin seraient évidemment une aubaine pour muscler le groupe des Verts à Strasbourg mais atténuer aussi l'écrasante dominance allemande. Sur les 27 eurodéputés écologistes, 12 sont Allemands et les seuls représentants du Sud sont Italiens.» Libé fait en effet remarquer que l'Europe est surtout verte à septentrion. Les tenants de cette teinte demeurent chroniquement faibles au Sud, où les sentiments écologistes ont plus de difficulté à se canaliser dans des structures politiques nationales. En outre, il n'y a pas forcément unanimité au sein de cette vaste mouvance. «Entre les Verts suédois et danois anti-UE, ceux du Sud que ne passionne pas le modèle social européen, les Français qui prônent plus d'union politique et les Britanniques qui s'en méfient, les écologistes sont loin d'avoir un dialogue facile. Aussi leur manifeste commun pour le scrutin [européen] de 1999 se limitera-t-il à quatre priorités d'ordre aussi général que l'environnement, l'emploi, l'élargissement [de l'Union] et la démocratie.»

La presse



du monde

Libé trace également un portrait du chef de file des Grünen allemands, Joschka Fischer, qui se voit confier le portefeuille des Affaires étrangères. Quoique peu orthodoxes, ses qualifications pour ce poste en valent bien d'autres: révolutionnaire à Frankfort en 1968, chauffeur de taxi, ouvrier d'usine, politicien, grand voyageur: «Le vagabond de la fin des années soixante, qui parcourait en auto-stop la France, l'Espagne, l'Italie, la Yougoslavie, la Turquie et avait même poussé jusqu'au Koweït, l'aventurier qui avait passé un hiver à Marseille dans des wagons désaffectés, gagnant sa croûte en peignant des Jésus sur les trottoirs, a prêté serment [mardi] en costume-cravate. [...] Joschka ne veut pas simplement être ministre. Il veut être un grand ministre des Affaires étrangères», explique un ami qu'il connaît depuis ses années de révolte à Frankfort. Déjà, Fischer s'affirme face à son patron le chancelier Schröder. Quand ce dernier a parlé d'élargir la relation franco-allemande à un «triangle» qui inclurait la Grande-Bretagne, il a insisté sur «le rôle particulier» que doit continuer de jouer le tandem, tout en portant un regard vers l'Est, en l'occurrence la Pologne, en expliquant: «L'Europe est un polygone.» Ce qui permet une variété de cas de figure (géométriques comme politiques). On peut prévoir une Allemagne qui s'impliquera davantage dans les dossiers chauds. «Il a tiré les leçons des massacres en Bosnie: le passé nazi n'autorise pas l'Allemagne à se tenir à l'écart, en spectatrice. Bien au contraire. Progressivement, laborieusement, il a rallié son parti pacifiste, qui prônait récemment encore la sortie de l'OTAN et la dissolution de la Bundeswehr, à des positions plus compatibles avec l'exercice du gouvernement.»

George, c'est le prénom du premier président des États-Unis. C'est également le titre d'un mensuel fondé par John Kennedy, le fils d'un lointain successeur de George Washington. Vo Nguyen Giap, c'est le nom d'un général vietnamien qui, à la tête d'une armée de paysans, a battu les troupes américaines alors que John Kennedy, puis Lyndon Johnson et Richard Nixon, en tant que président des États-Unis, portaient d'office le titre de «commander in chief». John Jr est allé interviewer lui-même le vieux général en partageant avec lui le thé au jasmin dans sa maison de Hanoi. Giap avait le même grade qu'un dénommé Pinochet, dont on connaît les mésaventures actuelles. Il ne s'est pas spécialisé dans la pratique systématique de la torture et de l'enlèvement d'opposants politiques. Ses succès militaires, on les attribue pour une bonne part à ses talents de stratège autodidacte, certes, mais aussi, faut-il souligner, au cynisme du révolutionnaire marxiste pour qui la fin justifie les moyens, si coûteux soient-ils. «On a toujours accusé Giap de ne pas se soucier de la vie de ses soldats. Le général William Westmoreland dit lui-même que Giap a délibérément accepté un niveau de pertes qu'aucun général américain aurait pu accepter sans perdre son commandement. En fait, Giap a déjà confié à un observateur: «Chaque minute, des centaines de milliers de personnes meurent à travers le monde... Alors, la mort de dizaines de milliers d'êtres humains, même si ce sont nos compatriotes, représente vraiment bien peu de choses.» Aussi John Kennedy avoue-t-il avoir eu du mal à cerner le personnage de 87 ans qui lui souriait. «Vous voyez, lui a dit Giap, j'ai été un général de guerre, mais aujourd'hui je suis un général de paix.» Giap explique comment une armée populaire a pu vaincre des forces supérieurement équipées. Le sujet a déjà été traité à maintes reprises, mais il n'est pas inintéressant qu'il le soit par le vieux général en personne. Toutefois, il ressort surtout de l'entretien qu'Américains et Vietnamiens semblent avoir fait la paix, sur papier et dans leur tête, après la longue et terrible guerre qui les a opposés.

Dans une série d'articles sur «Les jeunes et le Front national», *Libération* note la victoire d'un collectif d'étudiants qui ont réussi à mettre fin au lien unissant l'Université Lyon III à un certain institut. Le nom de cet établissement? L'institut d'études indo-européennes. Avec un nom pareil, on comprend facilement que les étudiants y aient vu un «laboratoire idéologique de l'extrême droite». «De travaux érudits en sessions d'études confidentielles, l'IEIE distillait des thèses de l'extrême droite païenne la plus dure, vantant la «pureté» de la «race nordique» ou la «supériorité» de «l'élite aristocratique et guerrière indo-européenne». Le tout avec la caution de l'Université Lyon III et sous les signatures des professeurs Jean-Paul Allard — membre du Groupement de recherche et d'étude pour la civilisation européenne (GRECE) qui présida en 1985 le jury de la thèse négationniste d'Henri Roques —, de Jean Haudry, membre du conseil scientifique du FN, et de Pierre Vial, cofondateur du GRECE, membre du bureau politique du FN et vice-président de la commission culture au conseil régional Rhône-Alpes.»

Pinochet perd une manche en Espagne

La justice espagnole se déclare compétente pour juger le général qui, à Londres, jouit d'une libération symbolique

Le général-sénateur Pinochet change d'hôpital, mais il n'est pas au bout des ses peines. La Chambre des lords doit entendre la semaine prochaine l'appel concernant son immunité diplomatique. Par ailleurs, La France a ouvert une information judiciaire sur des crimes qui lui sont imputés.

ASSOCIATED PRESS

Madrid, Londres — Journée contrastée pour le général Augusto Pinochet: l'ex-dictateur a bénéficié hier à Londres d'une libération symbolique, sous strict contrôle judiciaire. Mais, parallèlement, la justice espagnole s'est déclarée compétente pour le juger, tandis que la France et l'Italie annonçaient chacune l'ouverture d'une information judiciaire à son encontre.

La justice britannique, qui avait reconnu l'immunité diplomatique à l'ancien chef d'État chilien il y a trois jours, s'est à nouveau montrée clémente hier. Le juge Stephen Richards a accordé la liberté sous contrôle judiciaire à l'ex-dictateur, qui avait été arrêté le 16 octobre à Londres, à la demande du juge espagnol Baltasar Garzon.

Toutefois, cette décision est symbolique et ne change rien en fait à la situation de l'ex-dictateur. Le juge a en effet posé comme

condition que celui-ci demeure à l'hôpital Grovelands Priory, un établissement luxueux de soins psychiatriques, au nord de Londres, sous bonne garde de la police, 24 heures sur 24. Le général Pinochet ne peut pas quitter la Grande-Bretagne tant que la Chambre des Lords n'a pas statué sur son sort. Les cinq juges de la Chambre haute du parlement britannique devraient entendre «probablement» mercredi et jeudi l'appel déposé contre la décision de la Haute Cour qui avait jugé illégale son arrestation.

Parallèlement, les justices européennes ont resserré l'étau autour du sénateur à vie, âgé de 82 ans. En France, le parquet de Paris a ouvert hier une information judiciaire contre X sur trois crimes imputés au général. Cette enquête vise les crimes de «séquestrations accompagnées ou suivies d'actes de torture» et concerne la disparition de trois citoyens français entre 1973 et 1977 au Chili. René Chanfreau, Étienne Pesle et Marcel

Baquet. Les parents des trois victimes avaient porté plainte lundi auprès du doyen des juges d'instruction de Paris.

De son côté, le ministre italien de la Justice a ordonné vendredi l'ouverture d'une enquête, au lendemain de la plainte déposée par Vincente Bergara Taquias, un Chilien installé à Milan, pour enlèvement, torture et assassinat sur la personne de son frère.

La décision du ministre de la Justice, Oliviero Diliberto, intervient alors que des voix se sont élevées dans le pays pour dénoncer la passivité du gouvernement dans l'affaire Pinochet. Elle pourrait déboucher sur une demande d'extradition.

Augusto Pinochet est également dans le collimateur de la justice suisse et suédoise. Toutefois, l'ex-dictateur garde encore de bonnes chances d'échapper aux justes européennes. Toute action judiciaire reste en effet suspendue à la décision que doit rendre en appel la Chambre des

Lords britannique, peut-être dès la semaine

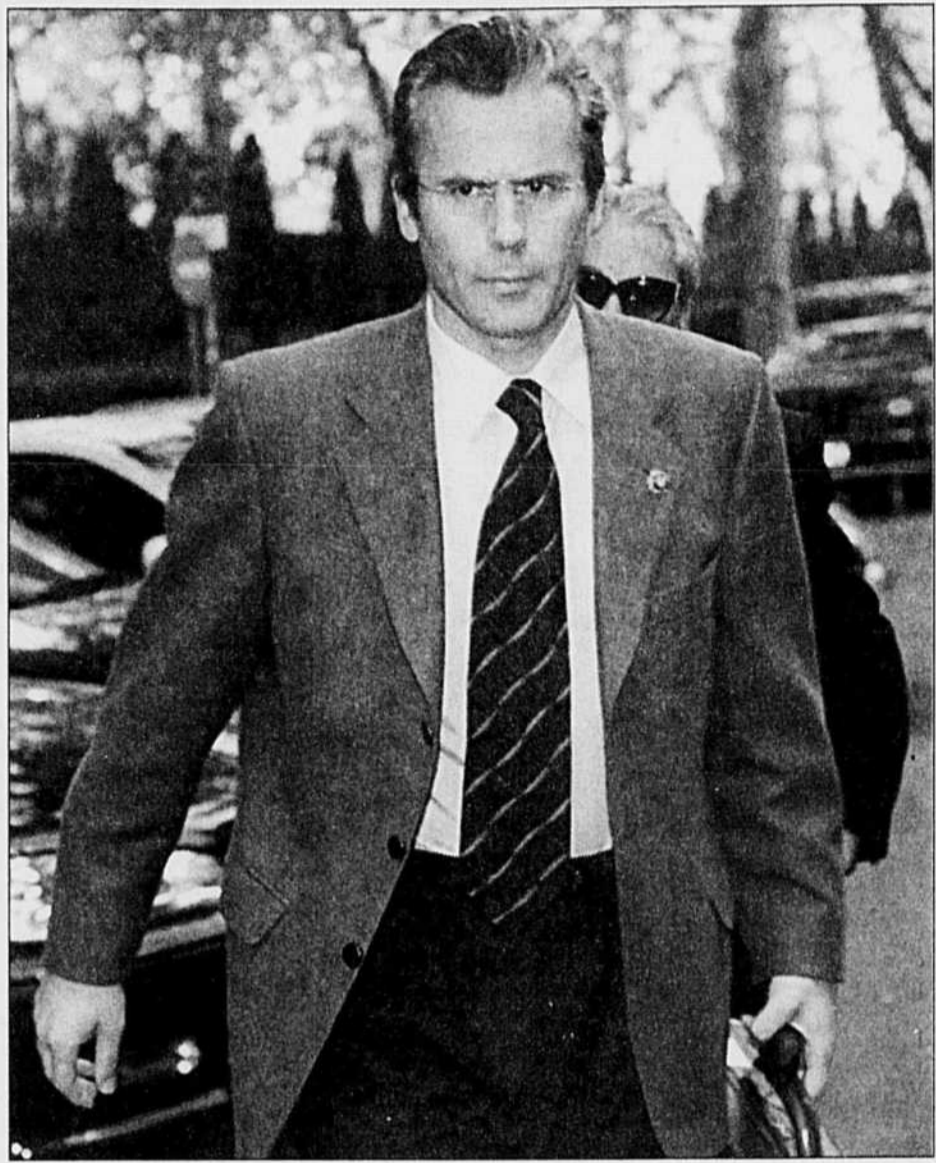
prochaine. Hier, les 11 juges de l'Audience nationale, plus haute instance pénale d'Espagne, ont donc décidé que la justice espagnole est compétente pour juger l'ex-dictateur.

Les magistrats, réunis depuis jeudi dans un tribunal de Madrid, ont rendu leur verdict hier en début d'après-midi, au terme de presque cinq heures de délibérations. «Le panel a voté à l'unanimité pour rejeter les appels et autoriser l'Espagne à entendre les faits» incriminés, a annoncé Carlos Cezon, l'un des juges.

L'Audience nationale a ainsi rejeté le recours déposé par le Parquet espagnol contre les demandes d'arrestation et d'extradition lancées par le juge espagnol Baltasar Garzon. La juridiction reconnaît aussi que des crimes commis hors d'Espagne peuvent être jugés par les juridictions des pays.

Le verdict a été accueilli par des cris des

Le verdict espagnol a été accueilli par des cris des familles des victimes de la dictature chilienne



ANDREA COMAS REUTERS

Le procureur Baltasar Garçon à son arrivée au tribunal

joie des avocats et des familles des victimes de la dictature chilienne. «C'est un immense hommage aux disparus du Chili et d'Argentine», a déclaré Carlos Slepoy, un avocat représentant des familles de victimes argentines. «D'un point de vue juridique c'est une décision qui fera date.»

Le feu vert de la chambre pénale de l'Au-

diencia nationale confirme la validité de la procédure entamée par le juge Garçon, qui instruit des accusations de «génocide», «terrorisme» et «torture» contre l'ancien dictateur, au pouvoir de 1973 à 1990. M. Garçon peut désormais adresser à la Grande-Bretagne une demande officielle d'extradition du général.

La police palestinienne harcèle
les membres du Hamas

Israël y voit surtout un exercice de «relations publiques»

AGENCE FRANCE-PRESSE

Gaza — La police palestinienne a poursuivi hier une campagne d'arrestations et de harcèlement de militants islamistes alors qu'Israël demeure sceptique, qualifiant ces opérations de «relations publiques».

Des responsables de la sécurité palestinienne ont déclaré que des dizaines de militants du Mouvement de la Résistance islamique (Hamas) avaient été arrêtés depuis que le mouvement a revendiqué l'attentat suicide jeudi contre un autobus scolaire de colons juifs à Gaza. L'auteur de l'attentat et un soldat israélien chargé de la surveillance du véhicule ont péri dans l'attaque.

L'Autorité palestinienne a coupé les lignes téléphoniques de responsables du Hamas et a mis en garde les dirigeants religieux contre les «sermons enflammés» lors des prières du vendredi. Jeudi, la police a placé en résidence surveillée le fondateur du Hamas, cheikh Ahmed Yassine, qui a été libéré par Israël il y a seulement un an.

La police, qui a perquisitionné chez cheikh Yassine, lui a interdit d'aller prier à la mosquée. Elle a en outre, selon des témoins, bloqué l'accès par la route à son domicile.

Des sources de sécurité palestiniennes ont affirmé que la police procédait aux arrestations d'après des listes de militants connus de la branche armée du Hamas, Ezzedine al-Kassam, ainsi que de personnes ayant publiquement soutenu la lutte armée contre Israël.

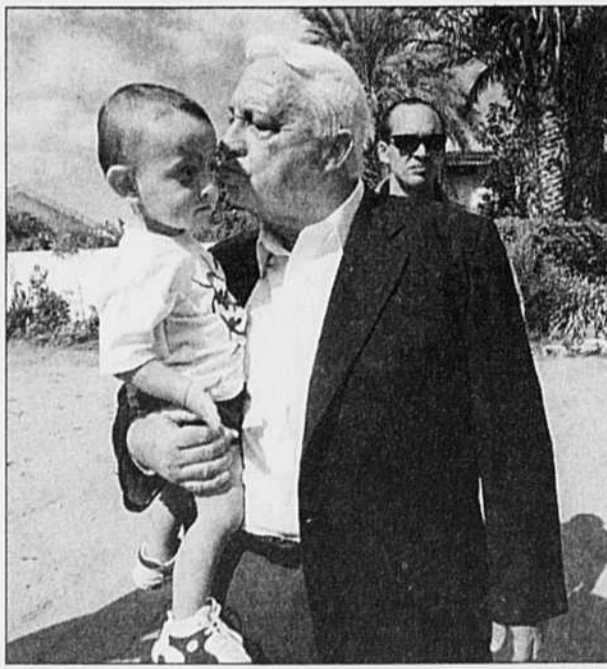
Mais la campagne de l'Autorité palestinienne contre les islamistes a été accueillie avec scepticisme par Israël qui l'a qualifiée d'opération de «relations publiques» destinée à sauver l'accord de Wye Plantation qui prévoit un retrait israélien de 13,1 % de Cisjordanie en contrepartie de garanties de sécurité palestiniennes.

«Ce sont des mesures de réaction qui ne reflètent pas un désir de détruire réellement l'infrastructure terroriste», a affirmé M. David Bar-Illan, un porte-parole du premier ministre Benjamin Netanyahu. Pour M. Bar-Illan, il s'agit de mesures superficielles destinées uniquement à s'assurer qu'Israël commence à appliquer l'accord devant entrer en vigueur lundi. «C'est le genre de choses qui de toute évidence sont faites pour des besoins de relations publiques», a-t-il dit à l'AFP.

M. Bar-Illan a déploré que les Palestiniens n'aient pas arrêté des militants du Hamas identifiés par Israël comme responsables d'attaques «terroristes» et dont l'arrestation est exigée aux termes de l'accord de Wye Plantation. Il a notamment cité Mohammad Deif, le chef présumé de la branche militaire du Hamas à Gaza. Ce dernier est activement recherché par la police palestinienne, selon un responsable de la sécurité palestinienne. M. Bar-Illan a laissé entendre que la mise en application de l'accord israélo-palestinien dépend d'une lutte plus assidue contre la violence. «Maintenant il n'y a pas de lutte systématique, méthodique, constante, contre le terrorisme qui doit être éradiqué», a-t-il assuré.

Le ministre israélien des Affaires étrangères et chef de file dure au gouvernement, Ariel Sharon, a été plus nuancé affirmant qu'Israël «respectera l'accord malgré les difficultés, si les Palestiniens le respectent».

Dans un communiqué parvenu à l'AFP, le Hamas a dénoncé la «campagne de répression» lancée par l'Autorité palestinienne «immédiatement après la signature du maudit accord de Wye Plantation». «Nous appelons l'Autorité palestinienne à mettre fin à ces pratiques, à relâcher les détenus et lever l'assujettissement à domicile imposée à cheikh Yassine», selon le communiqué du Hamas. Le texte a qualifié l'attentat de jeudi «d'acte héroïque».



REUTERS

Ariel Sharon a passé le sabbat en famille.

Entre-temps, la police a relâché M. Ismaïl Haniyé, un des responsables du Hamas interpellés jeudi, a-t-on appris de sources de sécurité palestiniennes.

Un autre dirigeant du mouvement intégriste, M. Ismaïl Abou Shanab, également appréhendé jeudi, devrait être «prochainement» libéré, selon la même source.

Les routes de la colonisation

Le premier ministre Nétanyahu a par ailleurs décidé d'allouer hier 60 millions de dollars à la construction de nouvelles routes destinées aux colons juifs en Cisjordanie, a-t-on appris de source officielle.

La construction de ces routes, qui permettront aux colons de se rendre dans leurs enclaves sans traverser les zones contrôlées par les Palestiniens, doit commencer demain, un jour avant la date prévue pour l'entrée en vigueur de l'accord de Wye Plantation, selon un communiqué du bureau de M. Nétanyahu.

Les premières routes serviront les colonies isolées au sud et à l'est de Bethléem, ainsi que d'autres enclaves situées plus au nord en Cisjordanie, a précisé le communiqué. Ce projet fait partie d'une série de mesures destinées à protéger les colons et décidées lors d'une réunion vendredi du chef du gouvernement avec le ministre de la Défense Yitzhak Mordehaï, le ministre des Finances Yaacov Neeman et le vice-ministre de l'Habitat Méir Porush, a ajouté le texte.

Selon la même source, la somme de 60 millions constitue une première allocation pour la construction de routes de contournement et d'autres mesures de sécurité liées à l'accord de Wye Plantation signé la semaine dernière à Washington par M. Nétanyahu et le président palestinien Yasser Arafat.

L'Autorité palestinienne s'oppose à la construction de ces routes car celle-ci implique des confiscations de terres supplémentaires et renforce les colonies. Il existe 144 implantations dans les territoires de Cisjordanie et de la Bande de Gaza, qui abritent actuellement 140 000 colons.

IRLANDE DU NORD

Les «Volontaires
loyalistes»
renoncent
à la violence

AGENCE FRANCE-PRESSE

Belfast — Les architectes du processus de paix en Irlande du Nord ont marqué un point sur le terrain hier avec l'annonce d'un cessez-le-feu permanent d'une des plus meurtrières des milices protestantes, mais l'impasse demeurait sur la mise en place des nouvelles institutions.

Aux termes d'un entretien de moins d'une heure, à Belfast, le président du Sinn Féin Gerry Adams et le chef du gouvernement local, le protestant David Trimble, se sont une nouvelle fois rejeté la responsabilité du blocage de la formation du nouveau gouvernement local.

Gerry Adams en a appelé à l'arbitrage de Tony Blair. «J'estime avoir la responsabilité d'expliquer très clairement au premier ministre britannique qu'il ne s'agit pas là d'une petite dispute entre le Sinn Féin et le parti unioniste d'Ulster», que dirige David Trimble, a-t-il mis en garde. «Il s'agit du blocage par l'UUP de l'application de l'accord de paix que M. Blair a lui aussi signé.»

De son côté, David Trimble a reproché à Gerry Adams de ne pas être «prêt à s'engager sérieusement à remplir toutes les obligations prévues par l'accord».

«La guerre est finie»

Sur le terrain, un nouveau pas vers la paix a au moins été franchi avec l'annonce de la Force des volontaires loyalistes (LVF), dans le *Times*, qu'après un cessez-le-feu de six mois, elle renonçait définitivement à la violence. «La LVF ne reviendra pas en arrière», même si sa rivale catholique, l'Armée républicaine irlandaise (IRA), reprend ses activités terroristes, a assuré l'organisation paramilitaire.

«Le groupe est dissous. La guerre est finie», a-t-elle ajouté. Créée en 1996 pour poursuivre le combat après le cessez-le-feu des protestants loyalistes, la LVF a, plus que tout autre groupe armé, cherché à s'attaquer aux symboles de la réconciliation.

Elle avait notamment abattu une jeune catholique, alors qu'elle dormait au côté de son fiancé protestant. C'est elle qui, après le meurtre de son dirigeant Billy Wright en prison en décembre dernier, tué par trois membres d'une milice dissidente de l'IRA, avait lancé une campagne d'attentats contre les catholiques qui avait fait 8 morts. Elle est également responsable de la mort en mars de deux amis d'enfance, l'un catholique et l'autre protestant, qui avait bouleversé la province.

La LVF a également proposé de «rendre un petit, mais significatif, nombre d'armes», à condition que le gouvernement britannique reconnaisse son cessez-le-feu et inscrive ses 21 membres détenus en Ulster sur la liste des bénéficiaires des libérations anticipées. L'accord prévoit des libérations d'ici la mi-2000 pour tous les membres des milices paramilitaires en cessez-le-feu.

Une remise d'une partie des armes de la LVF permettrait de faire avancer le dossier du désarmement, au centre du dialogue de sourd entre Gerry Adams et David Trimble, qui continue d'exiger que l'IRA ait commencé à rendre les armes pour former le nouveau gouvernement de la province.

Une exigence catégoriquement rejetée par le Sinn Féin qui rappelle que l'accord donne deux ans aux milices catholiques et protestantes pour désarmer.

Élections de mi-mandat

L'avenir de Clinton est en jeu mardi

DAVID BRISCOE
ASSOCIATED PRESS

Washington — Bill Clinton, président en suris? Même si les enjeux locaux des élections de mardi prochain détermineront le vote de la plupart des Américains, l'avenir politique du chef de la Maison-Blanche dépend largement de la composition du 106^e Congrès des États-Unis.

Dans l'hypothèse où ces élections de mi-mandat confirment la poussée enregistrée en 1994 par les républicains, quasiment certains de conserver leur majorité à la Chambre des représentants et au Sénat, un vote de destitution du président dans l'affaire Lewinsky deviendrait quasi-certain.

Mais si les électeurs sont sensibles aux arguments de la minorité démocrate sur la bonne santé de l'économie, les partisans de Bill Clinton pourraient gagner les quelques sièges qui rendraient impossible l'aboutissement de la procédure d'impeachment.

Comme à chaque mi-mandat, les Américains éliront mardi un tiers des 100 sénateurs et l'ensemble des 435 membres de la Chambre des représentants. Sont également remis en jeu les postes de gouverneurs dans 36 des 50 États, et de nombreux autres mandats locaux.

Actuellement, les républicains détiennent une majorité de dix sièges à la Chambre des représentants, avec 228 sièges contre 206 pour les démocrates. Au Sénat, la majorité républicaine est forte de 55 élus, contre 45 pour les démocrates.

Alors que les sondages montrent la lassitude croissante des Américains face aux derniers développements de l'affaire Lewinsky, certains démocrates espèrent que cette exaspération se convertira en gains dans les urnes, permettant de préparer au mieux l'élection présidentielle de l'an 2000.

Jusqu'aux derniers jours de campagne, les républicains se sont bien gardés d'exploiter l'affaire, promettant de nouvelles baisses d'impôts et une prospérité accrue en cas de nouvelle victoire. Mais, dans la dernière ligne droite, une campagne télévisée nationale est venue expliquer aux Américains que les frasques sexuelles de Bill Clinton ne devaient pas être légitimées par les urnes.

Côté démocrate, l'atout principal est la période de croissance ininterrompue qui a enrichi les États-Unis depuis la première élection de Bill Clinton en 1992. Les partisans du président promettent d'utiliser les fruits budgétaires de la croissance pour protéger le régime général de retraite.

Un gain de 11 sièges à la Chambre des représentants suffirait aux démocrates pour bloquer la procédure de destitution, mais les statistiques ne jouent pas en faveur du parti de l'âne.

Lors des élections de mi-mandat, la formation qui tient la Maison-Blanche perd en moyenne 27 sièges à la Chambre. Et l'usure du pouvoir inhérente à un deuxième mandat, ainsi que la traditionnelle prime accordée aux sortants, pourraient accentuer ce phénomène.

Les prévisions sont donc très favorables aux républicains. Les experts électoraux du parti de l'éléphant tablent sur un gain de dix sièges à la Chambre des représentants. Le président de la Chambre, Newt Gingrich, espère gagner jusqu'à 40 sièges.

Cette poussée républicaine pourrait se retrouver au Sénat, où les adversaires du président comptent dépasser le chiffre «magique» de 60 sièges. Une telle majorité leur permettrait de contourner les manœuvres d'obstruction parlementaire de la minorité et de mettre immédiatement au vote n'importe quel texte.

Enjeux locaux

Au delà de leurs enjeux au niveau fédéral, les élections de mardi seront avant tout des scrutins locaux, où les électeurs se prononceront en fonction de questions d'intérêt local et des personnalités des candidats.

Certains États retiennent plus particulièrement l'attention. C'est le cas de la Californie, où le sénateur sortant, la démocrate Barbara Boxer, risque de perdre son siège face au républicain Matt Fong.

A New York, le sénateur républicain Alfonse D'Amato, en première ligne dans l'affaire de l'or nazi, est en difficulté face au démocrate Chuck Schumer.

En Floride et au Texas, les scores des deux fils de l'ancien président George Bush seront suivis de près. Il y a quatre ans, Jeb Bush avait perdu sa première campagne pour le poste de gouverneur de Floride, tandis que son frère George était élu au Texas. Une victoire des deux frères favoriserait la candidature du gouverneur du Texas à l'investiture républicaine pour l'élection de l'an 2000.

Enfin, tandis que le sénateur démocrate John Glenn se trouve dans l'espace, sa succession est ouverte dans l'Ohio. Le gouverneur républicain de l'État, George Voinovich, est favori pour succéder au héros de l'espace.

Commission Vérité et Réconciliation

Un «échec lamentable», selon de Klerk

AGENCE FRANCE-PRESSE

Le Cap — L'ancien président sud-africain Frederik de Klerk a estimé hier que la Commission Vérité et Réconciliation (TRC) avait «échoué lamentablement» dans sa mission.

«La TRC n'a pas été capable de reconnaître le pas historiquement sans précédent que les Blancs ont franchi et les risques qu'ils ont courus en abandonnant leur droit historique à l'autodétermination, pour que nous

aboutissions tous à une solution pacifique et juste», a dit M. de Klerk lors d'une conférence de presse.

«La réalité, c'est que c'est nous-mêmes qui avons aboli l'apartheid, non pas parce que nous étions forcés de le faire, mais parce que nous nous sommes rendus compte que c'était mal et que ça ne pouvait pas apporter la justice à tout notre peuple», a-t-il poursuivi.

L'ancien président a reproché à la TRC de n'avoir pas reconnu les «motivations légitimes» de ceux qui

avaient combattu aux côtés du gouvernement d'apartheid.

«Menace soviétique»

M. de Klerk a relevé en particulier «la très réelle menace représentée par l'Union soviétique et l'influence de son représentant, le SACP (parti communiste sud-africain), au sein de l'ANC» (Congrès national africain de Nelson Mandela).

M. De Klerk a rejeté la conclusion de la TRC selon laquelle la majeure partie de violations des Droits

de l'homme avaient été commises par l'État d'apartheid. «C'est comme si la Commission avait décidé a priori qu'aucun membre de l'ancienne administration ne pouvait s'en sortir avec honneur ni un quelconque crédit pour la création de notre nouvelle société».

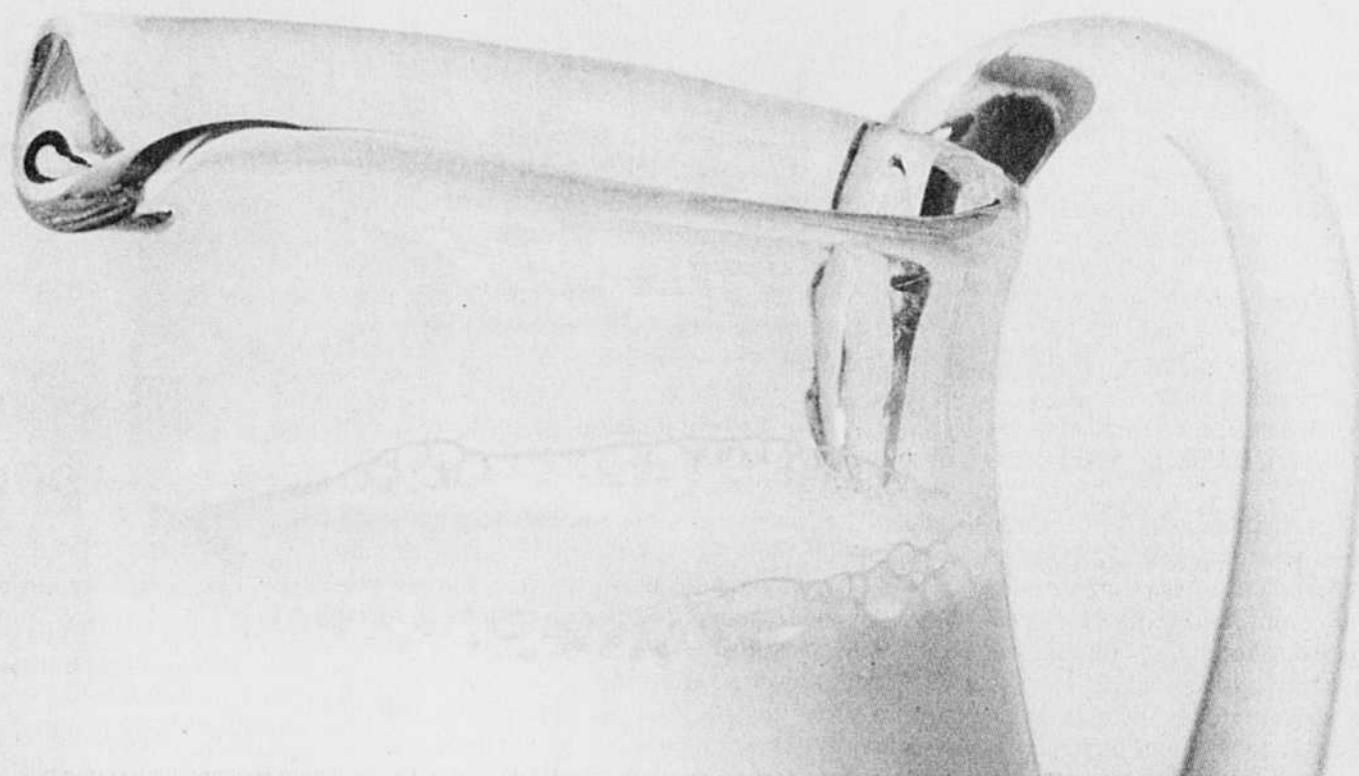
De Klerk a assuré que lors de sa présidence, entre 1989 et 1994, il avait tenté d'enquêter sur les violences et les tortures, mais que cela n'a pas été reconnu par la TRC.

Il a rejeté la conclusion de la

Commission selon laquelle l'État d'apartheid, entre la fin des années 70 et la fin des années 80 a été impliqué dans des actes criminels. Selon lui, ces actes étaient perpétrés par «certains éléments au sein de l'État».

De Klerk avait réussi à faire supprimer in extremis les passages le concernant avant la publication du rapport final de la Commission jeudi.

Il a affirmé hier que ces passages étaient inexacts, sans «base factuelle», ni «base légale».



*Celui qui a dit qu'on peut
vivre d'amour et d'eau fraîche
a sûrement eu une enfance
malheureuse.*

le
lait

Jamais sans mon lait

É D I T O R I A L

La santé en rouge et bleu

Jean-Robert Sansfaçon

On se serait attendu à ce que l'emploi, préoccupation première des électeurs, soit au centre de la campagne; or, pour le moment, c'est la santé qui retient l'attention. At-on tant à nous promettre que tout le reste soit relégué au second plan?

Dans un rectificatif à une entrevue tronquée publiée par un quotidien montréalais, le ministre Jean Rochon laissait entendre cette semaine qu'il s'était «*senti coincé*» entre la nécessité de réformer le système de santé et l'obligation de réduire les dépenses de l'État, une situation qu'il attribue d'abord à la diminution des transferts fédéraux. Loin de «*vider le cœur*» et de «*révéler l'étendue de son amertume*» comme on l'avait écrit de lui, le ministre maintient le cap et refuse toujours d'admettre, malgré l'évidence, qu'il a trop longtemps attendu avant d'imposer son autorité au sein du gouvernement, mettant ainsi sa réforme en danger et, avec elle, la qualité des soins aux malades.

Car il est là, le problème de la réforme Rochon; aujourd'hui, tout le monde le reconnaît: le manque de fonds nécessaires à la réussite d'un virage par ailleurs inévitable. En acceptant des compressions aussi importantes en santé que pour chacune des autres missions de l'État, le ministre Jean Rochon s'est certes montré des plus solidaires au sein du conseil de ministres, mais il s'est du même coup révélé piètre politicien en plaçant sa tête dans un étai qui n'a cessé de se refermer depuis.

Il allait de soi qu'il fallait fermer des centaines de lits de courte durée pour faire place à une autre façon de donner les soins, plus efficace et moins coûteuse. Et dans l'ensemble, la fermeture d'hôpitaux s'est plutôt bien déroulée, sans l'anarchie ni les débordements qui étaient à craindre.

En revanche, alors qu'il aurait fallu réinjecter la plus grande partie des économies ainsi réalisées pour accroître rapidement les soins à domicile, les services externes ou communautaires et les ressources en institutions spécialisées, une infime partie seulement des fonds a pris cette direction, le reste ayant été amputé du budget québécois de la santé. Plus de deux milliards de compressions, même en tenant compte des sommes réinjectées. Cela, sans parler des départs massifs pour la retraite dont un grand nombre d'employés spécialisés à qui on n'aurait jamais dû offrir des conditions aussi généreuses alors que leur présence était requise. Après avoir fait confiance au ministre et à ses experts, les Québécois ont eu la désagréable impression d'avoir été trompés.

C'est sur ce sentiment que l'opposition libérale table depuis des mois pour discréditer la gestion des affaires de l'État par le gouvernement Bouchard. Il y a deux jours, Jean Charest présentait le programme de son parti en matière de santé. S'ils sont portés au pouvoir, les libéraux imposeront un temps d'arrêt pour procéder à un examen complet de la réforme. Par contre, curieusement, on promet d'annuler les compressions pour l'année en cours.

On promet aussi de réviser les contributions des plus défavorisés au régime d'assurance-médicaments dont on se contente de dire qu'il constitue «*une taxe de 300 millions*».

Pour les jeunes médecins, on abolira les pénalités imposées à ceux qui choisissent de pratiquer dans un centre urbain et on promet de les remplacer par une incitation financière supplémentaire à pratiquer en région. S'ils sont élus, les libéraux de

Jean Charest réduiront le rôle des régies régionales de la santé au profit des institutions et des praticiens dont les cliniques privées deviendront la porte d'accès au réseau.

À la lecture de ces propositions, la question qui nous vient à l'esprit est de savoir en quoi ces changements amélioreront la qualité et l'accessibilité des soins. À moins de lire entre les lignes et d'y trouver l'annonce d'une nouvelle vague de réformes influencée par l'arrivée de candidats dont Monique Jérôme-Forget, coauteure d'une étude préconisant une petite révolution dans la gestion du système de santé, il est difficile de trouver dans le plan libéral autre chose que des corrections *ad hoc* limitées et néanmoins coûteuses à la réforme lancée par le ministre Rochon. Prétendre, par exemple, que l'on va stopper l'opération en cours le temps de réexaminer le patient, cela n'a aucun sens. Arrêter quoi? Les fusions d'institutions? Le développement des centres universitaires spécialisés? La naissance annoncée des centres ambulatoires? Et pour faire quoi, sinon pour plaire à ceux que le changement déstabilise?

De plus, ne serait-il pas naïf de croire que les libéraux, qui promettent de réduire la taille de l'État, trouveront plus facilement que les péquistes les centaines de millions qui manquent pour compléter cette réforme trop timidement amorcée du temps de Robert Bourassa?

Quant aux CLSC, dont on dit qu'ils devront se retirer des soins de première ligne au profit des cliniques privées, ne sait-on pas chez les libéraux qu'en

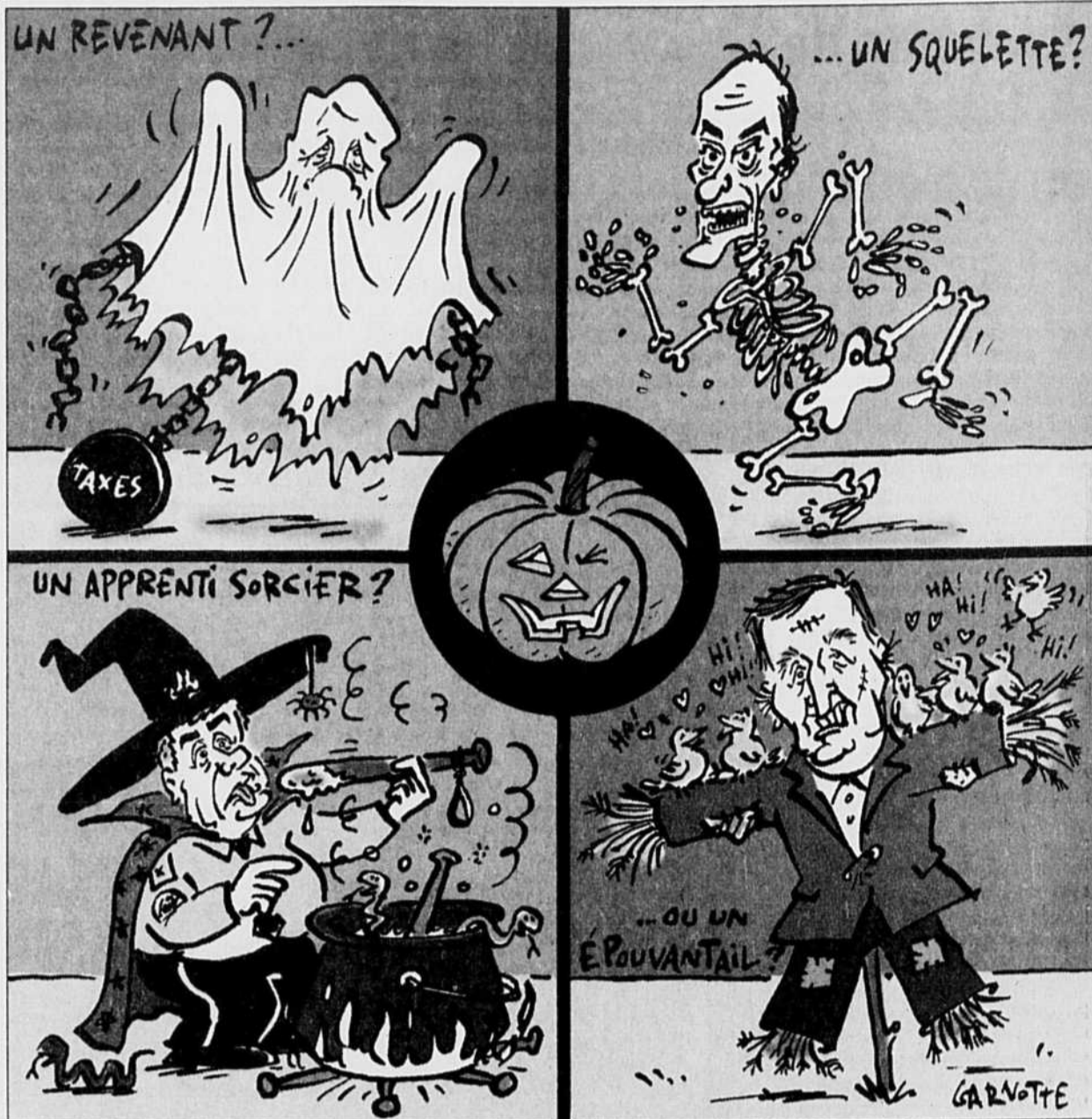
milieu urbain, l'objectif de la réforme n'a jamais été de substituer les CLSC aux cliniques privées, mais bien de créer un réseau de cliniques et de CLSC capable d'assurer des services continus sept jours par semaine? De toute façon, à moins d'y mettre des dizaines de millions que l'on n'a pas, les cliniques privées seules ne peuvent ni ne veulent être responsables de garantir des services 24 heures sur 24, sept jours sur sept. C'est même la résistance des propriétaires de ces cliniques, jaloux qu'ils sont de leur liberté d'ouvrir quand bon leur semble, qui est une des causes du retard pris par la Régie de Montréal à créer un tel réseau continu susceptible de réduire la fréquentation des salles d'urgence.

Là où le programme libéral offre le plus d'espoir de changements intéressants, c'est aussi là où il est le moins clair. Comment, en effet, entend-on faire du médecin généraliste le premier intervenant du réseau? Comment lui confier la prise en charge complète des malades, quel que soit leur parcours dans le réseau?

Alors que le Parti québécois propose de poursuivre sur sa lancée en promettant seulement d'injecter un peu plus d'argent pour parfaire une réforme «*à peu près complétée*», pour reprendre les mots de son programme, les libéraux ont choisi de gratter dans les failles les plus criantes et de proposer des corrections parfois trop racoleuses pour ne pas sonner faux (rémunération des médecins, consultation des infirmières, revalorisation des auxiliaires, etc.).

Au cours des prochaines semaines, il faudra mettre de la chair autour de cet os car, pour le moment, d'aucuns se demanderont en quoi le projet libéral conduirait plus sûrement à une meilleure qualité des soins que l'offre de continuité du Parti québécois.

Le programme libéral est le plus intéressant quand il parle de revoir la place du médecin.



LIBRE OPINION

Élections municipales et transport: portrait de quatre candidats

LUC CÔTÉ

Président du conseil

NORMAND PARISEAU

Directeur-coordonnateur
Transport 2000

Le transport des personnes est un enjeu important à Montréal, tant par le nombre de personnes directement concernées — les Montréalais présentent le taux de possession d'une automobile le plus bas au Québec — que par l'impact de la circulation sur la vitalité économique de la métropole, sur la qualité de vie des citoyens ou sur les aspects environnementaux plus globaux.

Pourtant, la question du transport est restée en sourdine, alors que plane une grave menace de nouvelles compressions de 25 millions de dollars dans les budgets de la STCUM, qui seul un leadership fort à l'hôtel de ville de Montréal pourra empêcher. Transport 2000 a sollicité une prise de position ferme de la part des quatre partis majeurs dans la course électorale. Voici les résultats de ses démarches et ce que les Montréalais peuvent attendre des candidats à la mairie au lendemain des élections.

Si Pierre Bourque n'intervient jamais sur la question du financement du transport en commun, c'est qu'il a intérêt à escamoter le dossier du transport, son talon d'Achille. Après avoir promis en 1994 de soutenir le transport en commun, l'*«homme qui tient parole»* a été à l'origine de substantielles compressions du budget de la STCUM: 45 millions en quatre ans, sur des contributions directes de 255 millions de dollars. Sous le règne de Pierre Bourque, dont la priorité avouée est la fluidité de la circulation — qui ne saurait se faire qu'au détriment de la qualité de vie des résidents —, la gestion de la circulation s'est avérée de plus en plus laxiste, au point que le nombre des contraven-

tions émises pour infraction au Code de la sécurité routière est maintenant quatre fois moins élevé qu'il y a quatre ans. Présentement, Pierre Bourque se contente de promettre une réduction de la vitesse de circulation à 40 km/h sur les artères résidentielles — une mesure virtuellement impossible à appliquer sans des aménagements physiques concrets — et un train entre Repentigny et le centre-ville, dont les études ont révélé une faisabilité presque nulle.

*Jean Doré nous laisse pantois par ses volte-face spectaculaires. Il a d'abord été un ardent défenseur du transport en commun au pire de la crise provoquée par la strangulation «réforme Ryan» des libéraux provinciaux de 1992. Soit. Cependant, en fin de règne, il changeait clairement son fusil d'épaule, en avalisant une compression de cinq millions de dollars au budget de la STCUM, et une conséquente hausse de tarifs. Similairement, après un appui politique aux voies réservées aux autobus et taxis vers le centre-ville en 1992, il préconisait récemment l'abolition de la voie réservée de l'avenue du Parc, malgré le succès démontré de cette initiative. Jean Doré s'engage à offrir un tarif réduit aux étudiants de 18-25 ans, mais avec son obsession pour le gel et même la réduction des taxes municipales, on voit mal comment il s'y prendra pour assurer un financement stable au transport en commun. Malgré quelques déclarations ponctuelles favorables, on ne voit toujours pas chez lui d'engagement vraiment significatif.

N'ayant jamais été maire, Jacques Duchesneau jouit certes d'une certaine virginité. Flanqué de son leader «parlementaire», Jack Chadirdjian, vice-président de la STCUM frustré des réductions successives des contributions au transport en commun, Jacques Duchesneau est le seul à s'être engagé à ne pas comprimer ce service. M. Duchesneau préconise la mise sur pied de groupes de travail montréalais et région-

nal sur l'avenir du transport en commun, et la conception de la première année d'un plan de circulation portant sur le stationnement, la vitesse dans les rues, le réseau cyclable métropolitain, la sécurité des corridors scolaires, etc. Il promet également un tarif étudiant équivalent à celui du candidat Doré et appuie un projet de métro léger sur le boulevard Henri-Bourassa, tout en déplorant l'effet du métro à Laval sur le développement du métro à l'intérieur de l'île. On peut cependant se demander comment il résoudra le casse-tête budgétaire de la CUM, qui origine en bonne partie des coûts élevés de la transition vers la «position de quartier», et où quelque 26 millions de dollars des fonds normalement attribués à la STCUM ont été en quelque sorte «détournés».

Quant à Michel Prescott, il a hérité de la tradition du RCM, favorable au maintien et au développement du transport en commun: gel et même réduction successive des tarifs, tarif étudiant pour les 18-25 ans, nouvelles sources de financement, réseau ferroviaire trans-urbain, taxi-bus, cartes mensuelles déductibles d'impôt, etc. Malheureusement, son parti, cannibalisé par les forces vives qui ont migré vers d'autres partis, ne recueillera probablement qu'un nombre très insuffisant de voix, et la faisabilité de ses options est donc très faible.

Pour Transport 2000, il est névralgique que l'électorat examine de très près l'enjeu des transports à Montréal et veuille à corriger la tendance actuelle à la déconfort du transport en commun. Le transport collectif et son million d'utilisateurs quotidiens sont la véritable épine dorsale d'une activité économique vigoureuse au centre-ville, et sont garants d'un développement solide à long terme pour la métropole. Le scrutin de dimanche est l'occasion de viser la préservation de ces acquis et leur consolidation, pour le mieux-vivre de Montréal et de ses habitants.

L E T T R E S

Enfants du Kosovo

Je suis tombée sur un article en première page d'un de nos quotidiens qui nous parle de la guerre au Kosovo avec en prime la photo d'un grand-mère en pleurs à côté de sa petite fille qui dort béatement. L'innocence et la tragédie captées sur pellicule. On nous parle dans le journal de massacres perpétrés par les Serbes qui tuent les adultes dans les villages en laissant les enfants en vie. Quelle gratitude! On nous dit qu'ils sont tellement traumatisés d'avoir vu leur famille anéantie qu'ils ne peuvent plus parler. Tout ce qu'ils font, c'est pleurer et crier. Je lis ces lignes et j'en suis révoltée et indignée. Nous sommes à la fine pointe de la technologie, nous savons tout ce qui se passe sur notre chère planète, et que faisons-nous? Nous n'avons plus d'excuses. Que fait le Canada devant ces massacres? Qu'est-ce que la communauté internationale attend pour intervenir? Nous nous faisons complices en gardant le silence.

Pendant que j'écris ces quelques lignes, je pense à ma petite fille qui saute à la corde dans la cour et qui s'amuse du haut de ses cinq ans. Elle a une chance inouïe de vivre dans un pays paisible et ces enfants traumatisés n'ont rien fait pour mériter leur sort. Quelle injustice flagrante! Que peut-on faire devant de telles atrocités? Je me sens démunie face à tout cela mais au nom de la vie et au nom des enfants, je veux dénoncer publiquement ces tureries intolérables et demander au gouvernement canadien d'intervenir au niveau mondial pour que cessent ces massacres. La vie d'un enfant n'a pas de prix!

Manuela Banfi
Laval, 6 octobre 1998

Deux choix au bulletin?

Quand un candidat à la mairie de Montréal est rendu à inviter les électeurs à ne pas voter pour certains autres candidats afin de ne pas diviser le vote, faudrait-il, alors, procéder à la réforme du mode de scrutin avec soit le scrutin à deux tours si aucun candidat n'obtient 50% + 1 du vote, soit en permettant aux électeurs d'inscrire un deuxième choix sur le bulletin de vote?

Marc Williams
Montréal, 21 octobre 1998

Cirque de promesses

En ce début de campagne électorale provinciale, c'est le retour du cirque des promesses les plus farfelues du parti au pouvoir, alors que les coffres sont vides pour les besoins les plus élémentaires en santé et en éducation. L'autre parti, de son côté, ne cesse de dénoncer à grands cris l'échec de l'administration gouvernementale sans pouvoir proposer des solutions objectives et des personnalités de prestige pour les réaliser; les unes attendent toujours les autres.

La politique au Québec (et au Canada) vit l'une de ses périodes des plus déprimantes et la seule personne qui a actuellement un discours politique intelligent et crédible, c'est le jeune Mario Dumont qui, malheureusement, n'a pas dans les médias toute la place que ses idées politiques méritent, car il faut pouvoir prendre le pouvoir pour être bien traité; c'est ce qui compte et c'est au détriment des idées de valeur, tels les 22 champs de compétence exclusive et absolue pour le Québec avec d'autres compétences fort limi-

tées pour le pouvoir fédéral.

«La paix constitutionnelle» telle que préconisée par Mario Dumont et voulue par la population selon de récents sondages, demeure aujourd'hui la seule alternative pour se «sortir du trou». En effet, entre «la reddition des libéraux provinciaux et la confrontation absolue des péquistes, il y a la voie raisonnable» qui mène à l'application des énoncés du rapport Allaire dont le jet par le PLQ aura été et demeure la plus grande erreur de ce parti, toujours soumis, comme le PQ d'ailleurs, aux directives de la haute finance.

Gilles Côté
Beaumont, 16 octobre 1998

Salut Pauline, mais...

Le décès de Pauline Julien est triste. C'est une perte. Soit! Son traitement par les médias me laisse cependant un malaise. En effet, on salue le fait que Pauline a réussi sa sortie, a gagné sur son destin, etc., en choisissant sa mort. Bref, on félicite son geste...

Comment, maintenant, les mêmes médias vont-ils pouvoir parler du suicide — et du suicide chez les jeunes — comme d'un problème? Comment vont-ils pouvoir affirmer que le suicide n'est pas une solution, comme si les problèmes de «l'âme», la souffrance morale, la souffrance sociale, n'étaient pas souffrance au même titre que l'autre — physique, celle-là!

Je comprends son geste, en désespoir de souffrance. Je peux être peiné, mais je ne peux le féliciter. Ce qui n'empêche pas de saluer la grande personne qu'était Pauline Julien.

Michel Handfield
Montréal, 3 octobre 1998

À P R O P O S

... de la recherche d'emploi

Au cours des deux dernières décennies, les chômeurs ont modifié leur technique de recherche d'emploi. Leur utilisation des bureaux de placement publics a diminué de moitié et ils ont davantage privilégié les annonces d'offres d'emploi et leur réseau personnel. Ils ont en outre de plus en plus recours soit à quatre techniques et plus, soit à une seule technique.

Le changement le plus sensible a été le recours moins fréquent aux bureaux de placement publics. En 1977, pendant une période typique de quatre semaines, 60% de tous

les chômeurs à la recherche d'un emploi se sont adressés à un bureau de placement public. En 1997, ce pourcentage s'établissait à 32%. Les jeunes (15 à 24 ans) ont en particulier délaissé cette ressource, le taux passant de 62% à 26%.

Communiquer directement avec les employeurs demeure la technique de recherche d'emploi la plus répandue. Toutefois, plus la période de chômage est longue, plus le contact direct avec un employeur diminue.

L'emploi et le revenu en perspective, Statistique Canada, automne 1998.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910
Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE CAYOUILLE, NORMAND THÉRIAU
Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAFAÇON
Rédacteur en chef adjoint CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Le procès du général Augusto Pinochet

L'automne du patriarcat

Est-ce que le général sera lui aussi blessé à mort, d'une manière civilisée, grâce aux procédures de «génocide» intentées contre lui?

MARCELA VALDIVIA

Avocate et étudiante
au doctorat en communication à l'UQAM

« On répétait par cœur à bas l'oppression, mort au tyran, criaient-ils, et même les sentinelles de la maison présidentielle lisaient à voix haute dans les couloirs l'union de tous sans distinction de classes contre le despotisme séculaire, la réconciliation patriotique contre la corruption et l'arrogance de militaires, fini le sang, criaient-ils, fini le pillage, le pays entier sortait de son sommeil millénaire au moment où il traitait par la porte de la remise et apprenait la terrible nouvelle que le général Patricio Aragonés a été blessé à mort par un dard empoisonné. »

Je n'ai pu m'empêcher de me replonger dans la lecture du livre *L'Automne du patriarcat* de Gabriel García Márquez comme pour m'abreuver dans une source intarissable, et c'est sur ces lignes que le hasard a voulu que je m'arrête, prenant ainsi une distance plus personnelle face à la nouvelle de l'arrestation du général Pinochet en Angleterre.

Est-ce que mon général sera lui aussi blessé à mort non plus par un dard empoisonné mais cette fois-ci d'une manière qui se veut plus civilisée grâce aux procédures de «génocide» intentées par les procureurs Baltazar Garzon et Manuel García Castellón représentant l'Audience nationale espagnole?

La justice sera-t-elle rendue ou n'aurons-nous droit qu'à une «apparence de justice» et à un show médiatique où les règles du jeu et l'immunité diplomatique alléguée par le ministre des Affaires étrangères chilien et leurs avocats privés permettront aux assassins de faire fi de la justice, de la vérité et d'échapper au rendez-vous que l'histoire veut leur fixer? Pinochet et ceux qui lui tirent les ficelles de derrière sauront-ils encore une fois manipuler la loi, les règles fondamentales de justice et ainsi nier leur responsabilité vis-à-vis du génocide de tout un peuple, puisque c'est d'un génocide qu'il s'agit, la destruction systématique de tous ceux qui ont cru pouvoir bâtir un monde meilleur, et ce planifié depuis longue date du Pentagone au Chili... Cette scène était-elle déjà prévue dans leurs scénarios prévisionnels? Comment pensent-ils maintenant se dérober à ce rendez-vous tant espéré avec l'histoire et leur responsabilité de criminels?

En modifiant la Constitution chilienne durant la dictature militaire, Pinochet et ses complices ont prévu leur promotion de dictateurs à sénateurs et législateurs, préparant ainsi un coup d'Etat, légal cette fois-ci, au cœur même du Sénat chaque fois que le gouvernement fantôme mis en



Une manifestation anti-Pinochet a éclaté en Espagne le 19 octobre dernier, deux jours après l'arrestation de l'ex-président chilien, à Londres.

place pour assurer la transition risquait de s'écarter du chemin déjà tracé et de prendre l'exercice du pouvoir démocratique trop au sérieux... C'est ainsi que ce sénat, au mois de juin de cette année, a refusé d'entériner un projet de loi abolissant la peine de mort au Chili, un exemple parmi d'autres démontrant que l'exercice démocratique au Chili est musclé et enfermé dans un état inacceptable pour toute personne qui se dit démocrate.

Ainsi, au nom de tous les morts, disparus, exilés et sur-

vivants de la dictature et prisonniers politiques détenus encore aujourd'hui par un gouvernement de transition qui se targue d'être démocratique tout en permettant aux génocidaires, tortionnaires et leurs complices de bénéficier des lois d'amnistie et d'impunité, nous demandons justice.

Par cette belle fin de semaine d'automne, les feuilles de la forêt québécoise ne m'avaient jamais paru si belles; pour un moment je me permis de croire en la justice sur cette terre et laissai couler mes larmes assise devant le lac de la

Tortue au mont Saint-Bruno; la cicatrice toujours ouverte malgré ces 25 années d'exil voulait enfin un moment de repos. La patience des tortues saura-t-elle gagner sur l'arrogance des lièvres? C'étaient les larmes d'impuissance, de résignation de l'enfant de 10 ans, témoin innocent qui regardait encore une fois les traumatismes du coup d'Etat, une partie du cauchemar allait se terminer et l'espoir peu à peu revenait. Pendant ce temps, ici à Montréal comme dans les rues du monde entier, notre peuple fier, uni aux Québécois et citoyens de toutes les origines confondues, laissait exploser sa joie, mêlant ainsi les rires et les larmes au son des chants, des tambours, des quenens et des instruments des mapuches, en vrais fils héritiers n'ayant jamais plié devant les conquistadors espagnols, encore moins devant les Américains, et enfin récompensé de sa patience en n'ayant pas accepté d'oublier et d'effacer de sa mémoire collective l'horreur d'un compromis de mauvais goût avec les bourreaux.

Pinochet est arrêté! Il n'aura pas à passer par les maisons secrètes de torture, ni à subir les chocs électriques, la torture psychologique et physique, les viols et tous les raffinements enseignés aux militaires par les Américains à l'École des Amériques; c'est dans une clinique de luxe anglaise qu'il est détenu.

Merci aux procureurs espagnols qui se battent et n'acceptent pas de compromis; les idéaux ne se vendent pas, ils se défendent. Nous attendons la réponse du gouvernement chilien au pouvoir. Saura-t-il lui remettre la monnaie de sa pièce et ne plus exiger l'immunité démocratique de Pinochet en lui retirant son appui pour que justice soit rendue, ou au contraire montrera-t-il son vrai visage de «collaborateur» des dictateurs?

« Un tyran pour rire qui ne sut jamais où était l'envers et où était l'endroit de cette vie que nous aimions avec une passion insatiable et que vous n'osâtes jamais imaginer craignant d'apprendre ce que nous ne savions que trop qu'elle était difficile et éphémère mais qu'il n'y avait pas d'autre, général, car nous savions, nous, qui nous étions tandis qu'il resta lui définitivement dans l'ignorance avec le doux sifflement de sa hernie de vieux mort fauché net par le coup de canne de la mort, volant dans la rumeur obscure des dernières feuilles glacées de son automne vers la ténébreuse patrie de la vérité de l'oubli, agrippé de peur aux guenilles pourries du balandran de la mort et étranger aux clameurs des foules frénétiques qui se précipitaient dans les rues en chantant sa mort avec des hymnes d'allégresse, étranger à jamais aux fanfares de libération, aux fusées de joie et aux cloches en liesse qui annonçèrent au monde la bonne nouvelle selon laquelle le temps incalculable de l'éternité était enfin terminé. »

C'est ainsi que finit le roman de Márquez. La fiction saurait-elle cette fois-ci dépasser la réalité? Ce patriarcat saurait-il affronter en cet automne la patrie de la vérité puisque plusieurs n'ont pas encore oublié?

Halloween

Plaie ou plaisir de l'enfance?

Sommes-nous donc devenus des mécaniques à telle enseigne que même notre amour est dicté par le pouvoir de la marchandise?

JEAN-LUC GOUIN
Lac-Beauport

Bientôt l'Halloween. Aussi aimerais-je porter à l'attention publique une modeste réflexion que je tins à la suite de l'expérience de l'an dernier. Reportons-nous donc au... 31 octobre 1997, vers 19h45.

L'un de mes neveux, 11 ans, revient de sa course périphérique aux bonbons; c'est l'Halloween. Il étale son lourd butin sur la table. C'est un désastre! Des kilos de sucreries à rendre malade des semaines durant un estomac d'acier. D'ailleurs, pour y avoir mis la main en chemin, notre petit homme a déjà des maux de ventre. Pour ma part, je grignote quelques «kisses» qu'il m'offre avec générosité. Or, en moins de vingt minutes, moi qui ai un appareil digestif à toutes épreuves, les maux de cœur m'assaillent et l'hémisphère cérébral gauche crie sa hargne.

Alors voici. Notre société est-elle à ce point déboussolée et amoralisée que l'on se voit à considérer comme tout à fait normal d'envoyer nos enfants se faire emplir (dans la joie) de produits dont les propriétés présumées alimentaires sont non seulement nulles (degré zéro), mais définitivement nocives pour la consommation humaine. À une certaine époque on optait, sans lames de rasoir de préférence, pour la pomme et l'orange. On joignait alors le plaisir du sucre à la nourriture «intelligente». Comment at-on pu dérober à ce point alors que nous avons tous que ces sucreries sont rien moins que destructrices de l'organisme? Indigence d'imagination? Ou bien nous est-il impossible, comme société, de faire de la fête de la fantaisie et de la couleur — la fête de l'enfant! — une fête qui soit également l'expression d'un plaisir sain? Les adultes ont-ils forcément besoin de consommer drogue et boissons hautement alcoolisées pour vraiment faire une boum mémorable? La belle folie collective doit-elle être régressive, fatalement?

Mais que l'on ne s'y trompe pas: il ne s'agit aucunement de retirer à l'enfant un plaisir tout à fait légitime. Bien au contraire — dans une société tristement prosaïque et fonctionnelle comme la nôtre, où l'on exige de nos enfants de se conduire en petits adultes —, j'espérerais une fête qui soit véritablement celle du rêve et de la demesure de l'imagination, dans une atmosphère poétique où la «pensée magique» enfonce les digues de l'autorité, dont celle parentale. D'ailleurs, y a-t-il plus touchant dans l'existence que prendre un enfant en flagrant délit de bonheur?

Point n'est question ici, en effet, de retourner à la fameuse orange de nos grands-parents, même si à l'époque elle valait certes son pesant d'or. D'autre part, l'auteur de ces lignes (ni mère ou grand-mère, et pas même père-grand) n'éprouve nullement en la matière la nostalgie du

type d'éducation rigide et restrictive d'autrefois. Le problème ne se situe pas du tout sur ce plan. Il s'agit plutôt d'identifier cet atavisme irréflectif de société moderne — le «portez-jetez (ou mangez-évacuez)» — qui semble associer intimement plaisir d'une part et consommation rapide et aveugle du n'importe quoi d'autre part. Or le corps étant le dieu de la société contemporaine, ne serait-il pas dans la logique des choses de le nourrir de nectar et d'ambrosie? Congruence exigée.

Bien sûr, libre à chacun d'aimer ces denrées: point ici je vous prie de «police» de la gustation. Ce qui se révèle dommageable cependant, c'est d'infiltrer dans l'esprit de l'enfant, dès le plus bas âge, l'idée de la corrélation plaisir-dégradation (ou, en réciproque: sain égale désagréable, voire infect). «Mange les légumes si tu veux avoir ton dessert», nous disait-on bambin. Or loin d'encourager l'hygiène alimentaire, pareille éducation confinait littéralement à détecter carottes, betteraves et autres mets analoges, dès lors reçus comme des maux nécessaires en attendant... l'essentiel. Manifestement, l'Halloween telle que pratiquée aujourd'hui ne fait que propager, en symétrie, semblables inepties.

Aussi ce soir-là je vu dans les rues des enfants déguisés en sacs verts — mais oui assurément: déguisés —, et que l'on emplissait de déchets. Avec, bien sûr, la plus grande collaboration des parents... Or, tous nous pardons à ce jeu:

1. l'éducation à la bonne alimentation en prend pour son indigestion; 2. ces énergies et ces sous auraient pu être dirigés — et ce toujours avec l'objectif d'une plus grande joie pour les enfants — vers des activités nettement moins insipides quoique déjà fort saines;

3. enfin, nous affichons de la sorte un véritable mépris de nos enfants en les envoyant à la quête de leur propre dénigrement. Tous y perdent? Non! Pas tous. Les gagnants, les uniques vainqueurs, ce sont les marchands et les producteurs de ces bonbons — vendus à prix d'or si l'on considère le coût risible de leur production, précisément parce qu'ils ne recèlent rien de nutritif ou de consistant. D'ailleurs, et on ne le sait que trop, à plus large échelle la même dynamique se reproduit tout le long de l'année: de la Saint-Valentin à Noël, en passant par la fête des Mères, des Pères et, pourquoi pas, du Saint-Esprit? Il est pathétique de constater, en effet, que ce sont les commerçants qui nous «rappellent», de manière ô combien altruiste, de dire «Je t'aime» à nos proches. Dites-le avec des fleurs, des truffes ou un vison. Qu'importe. Mais dites-le surtout au son de la mélodie musicale de nos caisses enregistreuseuses. Or, si on disait «Je t'aime» avec nos yeux, nos sourires et notre tendresse? Tous les jours. Ou quand bon nous semble. Sommes-nous donc devenus des mécaniques à telle enseigne que même notre amour est dicté par le pouvoir de la marchandise? De l'objet à l'abject, il n'y a souvent hélas! qu'un tout petit pas.

Élections à Montréal

J'appuie Jean Doré

Il est le seul à avoir une compétence éprouvée pour faire un bon travail

MICHAEL FAINSTAT

Ancien président
du Comité exécutif de la Ville de Montréal

Pourquoi donc est-ce que j'appuie Jean Doré à la mairie de Montréal?

Quand j'ai démissionné du Conseil municipal de la Ville de Montréal, il y a sept ans, j'ai bien promis de refréner toute tentation d'intervenir dans les futures campagnes électorales municipales.

J'ai espéré, naïvement, que les profondes réformes sociales, politiques et démocratiques réalisées durant mes années au Comité exécutif de la Ville demeureraient intactes, au moins pour l'avenir prévisible. Je me suis trompé. Plusieurs des améliorations démocratiques modernes ont été démantelées ou compromises au cours des quatre dernières années.

Je suis demeuré membre du Rassemblement des citoyens et citoyens de Montréal (RCM) et je suis fier de ses réalisations. J'ai appuyé la candidate du RCM Deborah Rankin, dans le quartier où je vis, Notre-Dame-de-Grâce, et je suis sûr qu'elle sera une excellente conseillère municipale.

Mais la campagne à la mairie et les récents événements m'ont troublé au point que je me sens obligé de faire connaître ma position. Je connais chacun des quatre principaux candidats à la mairie, certains intimement, puisque mes fonctions de président du Comité exécutif de la Ville de Montréal et de vice-président du Comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) m'ont amené à avoir de fréquents contacts avec eux. Je connais leurs états de service, leurs capacités, leurs succès et leurs échecs, leur réputation parmi leurs pairs, leur crédibilité ou leur manque de crédibilité, leurs réalisations, leurs forces et leurs faiblesses.

Sans aucun doute pour moi, un de ces candidats appartient à une classe à part en ce qui a trait à la capacité éprouvée, l'honnêteté, la créativité, l'ouverture à la consultation des citoyens, l'intégrité et l'engagement social. Évidemment, je parle de Jean Doré.

Il est le seul candidat à la mairie qui soit connu et respecté comme un homme d'Etat par ceux qui ont été en relation avec lui tant au niveau municipal que provincial, fédéral ou in-

ternational. Il a une connaissance profonde de ses dossiers et est un promoteur et un négociateur efficace pour les intérêts de Montréal. Il est respecté comme un égal par les premiers ministres, les leaders de l'opposition, les dignitaires étrangers, tout autant que par de très nombreux citoyens dans tous les districts de Montréal et par les gens qui appartiennent à des communautés ethniques ou raciales. Il est facile d'accès, il écoute et il agit rapidement.

Les gens oublient parfois les réformes, les succès et les modernisations qui ont été réalisés quand Jean Doré était maire de Montréal: les services ont été améliorés de façon significative (par exemple: l'enlèvement de la neige sept jours sur sept); la mise en place du réseau de treize bureaux Accès Montréal; le maintien du niveau de taxes en dessous du taux de l'inflation; le contrôle strict des tarifs de transport en commun; la réduction du coût du service de la dette de 24 % à 16 % du budget municipal; la création de cinq commissions du Conseil qui consultaient régulièrement le public sur des enjeux majeurs; la promotion des femmes à tous les niveaux de l'administration; le parc-parc de l'île Notre-Dame; la décentralisation vers neuf conseils d'arrondissement qui se réunissaient localement et régulièrement pour recevoir les avis des citoyens; le partenariat amical avec les maires de banlieue; la création de douzaines de parcs; l'agrandissement des parcs industriels; la reconstitution de la banque de terrains municipaux; et plus encore.

Jean Doré est un homme de principe, qui a été capable de remplir presque toutes ses promesses. Il est ouvert et attentionné. Il fixe des objectifs réalistes et travaille intensément pour les atteindre. Il est, et de loin, la meilleure personne pour négocier un pacte fiscal avec Québec. Son expérience d'avocat en relations de travail l'aide considérablement dans les difficiles négociations avec les nombreux syndicats de la Ville. Il est humaniste et a été actif pendant des années dans le mouvement de défense des droits de l'homme.

Pour toutes ses raisons, j'appuie Jean Doré pour la mairie de Montréal. Il est le seul à avoir une compétence éprouvée pour faire un bon travail.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (régions), Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Judith Lachapelle, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Brian Myles (politique municipale), Isabelle Paré (santé), Jean Pichette (justice), Clément Trudel (relations de travail), Serge Truffaut (questions urbaines), Michel Garneau (cartooniste), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques), Martin Dyclos et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (arts visuels et théâtre), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Louise Leduc (musique), Jean-Pierre Legault, Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dufresne, Benoît Mungier, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; (directeur adjoint), Carole Dallaire (avis publics et appels d'offres), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlène Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Parquet, Chantal Rainville, Micheline Ruelland, Alexandre Leduc (publicitaires); Geneviève Landry, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; Françoise Ouellet (secrétaire); LA PRODUCTION Jocelyn Arseneault (directeur des abonnements), Claudine Bédard, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Christian Goulet, Marie-Josée Hudon, Christian Vien, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Brien (responsable), Evelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleurs), Ghislaine Lafleur, Danielle Nantel (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Pouton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

TÉLÉVISION

SUITE DE LA PAGE 1

De l'autre côté, des télédiffuseurs ont préparé des émissions qui seront tournées en numérique et transmises en numérique. Ainsi, ABC prévoit de diffuser demain le film *Les 101 Damaliens* en numérique et prépare pour les prochains mois la diffusion d'une vingtaine de films. CBS prépare la diffusion de matchs de football. PBS prépare même un documentaire sur Frank Lloyd Wright où l'on pourra télécharger des données, des images exclusives, des sons de son ordinateur en même temps que l'émission sera diffusée.

Mais tout cela coûte horriblement cher et pour le moment les grands réseaux ne prévoient pas diffuser plus de quelques heures par semaine. La transmission en numérique (*digital TV*) fait partie du même langage que les lecteurs CD et que les ordinateurs, alors que les signaux numériques actuels sont transmis en mode analogique. Quel en est l'avantage? Des images qu'une qualité jamais vue, un son de qualité CD, et plus tard la possibilité, à partir de son téléviseur, d'obtenir non seulement les signaux de télévision mais aussi des jeux vidéo, des émissions et des films à la pièce.

Mais avant de vous précipiter lundi pour vendre vos vieux téléviseurs, lisez bien ce qui suit.

Pour le moment il n'existe aucun appareil unifié, aucun système de transmission adopté par tous, et on n'a aucune idée du modèle technologique qui dominera le marché.

Les premiers appareils de télévision numérique à haute définition, commercialisés principalement par Panasonic, Mitsubishi et Toshiba, coûtent actuellement entre 5500 et 10 000 \$ US. Inutile d'ajouter que seuls certains modèles en possèdent. Certains appareils contiennent tout ce qu'il faut à l'intérieur de leur boîte. D'autres proposent plutôt des décodeurs situés à l'extérieur du téléviseur haute définition pour capter les signaux numériques. On doit capter le signal par voie des airs grâce à une petite antenne. Mais les câblodistributeurs s'en viennent avec leur propre système et c'est la course pour savoir qui prendra le marché le premier. Aux États-Unis les câbles affirment qu'ils seront en mesure en 2001 d'offrir 300 canaux de télévision, des signaux numériques, un accès haute vitesse à Internet pour l'ordinateur et une sorte de navigation primitive sur Internet sur un téléviseur numérique. Promesse qui reste à prouver.

Et si vous croyez qu'il s'agit là de délire de compagnies en mal de profits, détrompez-vous: le gouvernement américain a officiellement autorisé et même balisé par voie de règlement le passage au mode numérique. Il est même prévu que les télédiffuseurs continueront de diffuser en mode traditionnel jusqu'en 2006... et ensuite les signaux traditionnels seront bloqués. À la fin de la prochaine décennie, il faudrait donc acheter un petit décodeur pour continuer à regarder la télévision sur un vieux téléviseur.

D'autres spécialistes affirment que la majorité des foyers américains ne passera pas au numérique avant 20 ans. Le magazine *Business Week* écrivait dans sa dernière édition que la télé numérique à haute définition n'a jamais été liée à aucune demande du marché qui soit prouvée. Mais tout le monde fait comme si, alléchés par les monstrueuses possibilités technologiques qui pourraient permettre dans un avenir plus lointain d'obtenir mille chaînes de télévision, des milliers de films et de jeux électroniques en trois dimensions sur son téléviseur...

Au Canada on dispose d'un grand avantage: le passage au numérique n'est pas prévu avant un an et demi ou deux et pendant ce temps on pourra apprendre des erreurs et des bons coups des Américains. C'est Michael McEwen qui le dit. Ancien cadre de Radio-Canada/CBC, il préside maintenant Télévision numérique canadienne, un regroupement de 25 membres dont tous les grands télédiffuseurs au pays, les câblodistributeurs, etc.

«Les représentants de tous ces groupes se réunissent chez nous pour mettre sur pied un plan global, explique-t-il. Nous aimerions pouvoir commencer la diffusion en numérique en même temps par voie des airs, par le câble et par le satellite.» Mais les coûts sont considérables. A eux seuls les télédiffuseurs privés canadiens évaluent qu'il leur en coûtera, au total, 500 millions pour transformer leurs installations afin de passer au numérique. Réaliste, Michael McEwen ne croit pas que l'on puisse naviguer sur Internet dans un avenir proche sur de tels téléviseurs. «Le potentiel est là, dit-il, mais on voudrait procéder de façon graduelle. Mais dans 20 ans peut-être...»

Une chose est sûre: au Canada on sait qu'il faudra y passer. Le cauchemar de l'industrie est le suivant: ne rien faire et se retrouver dans trois ou quatre ans avec un téléviseur numérique haute définition en vente à moins de 1000 \$ rue Sainte-Catherine, avec une petite antenne qui pourrait capter des États-Unis 300 canaux d'une qualité visuelle et sonore parfaite.

LE DEVOIR

Les bureaux de *Le Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 9608. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Chevrette veut ramener à l'ordre «les pisse-vinaigre»

Le ministre s'en prend publiquement à un journaliste de Radio-Canada

La commission Doyon sur les petites centrales privées avait conclu que Québec ne devait plus aller de l'avant dans ce dossier sans avoir préalablement examiné par le truchement d'un organisme indépendant la pertinence sociale, environnementale et économique de cette filière controversée. Pour le ministre des Ressources naturelles, Guy Chevrette, cet examen n'est plus nécessaire depuis que le gouvernement a décidé que les municipalités et les communautés autochtones obtiendraient une part des bénéfices financiers.

LOUIS-GILLES
FRANCEUR
LE DEVOIR

Le ministre des Ressources naturelles, Guy Chevrette, a l'intention de lancer un «appel d'intérêt» auprès des producteurs privés de petites centrales hydroélectriques avant même la conclusion des travaux de la Régie de l'énergie visant à déterminer le «quota» de mégawatts qu'il conviendrait de réserver à cette filière controversée.

C'est ce qu'a précisé dans une entrevue au *Devoir* le ministre Chevrette qui avait rencontré quelques heures plus tôt les promoteurs hydroélectriques du Québec, soit les membres de l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie (AQME) — l'ancien «club» de l'électricité du Québec — et ceux de l'Association québécoise de la production d'énergie renouvelable (AQPER), qui regroupe maintenant les grands consommateurs industriels et les promoteurs de petites centrales et de parcs éoliens. Le ministre Chevrette devait mettre de côté son annonce sur l'«appel d'intérêt», qui permettrait aux promoteurs privés de désigner le patrimoine aquatique qu'ils entendent harnacher à leurs fins, au profit d'une sortie intempestive contre tous les groupes, organismes et médias qui questionnent la politique du gouvernement et d'Hydro-Québec en vue de faire du Québec «la plaque tournante» de l'énergie dans l'est de l'Amérique grâce à ses multiples ressources et

son expertise.

Le ministre Chevrette a commencé par dire aux quelque 150 membres des deux associations économiques qu'il était temps de «ramener à l'ordre les pisse-vinaigre» qui critiquent les efforts des promoteurs du secteur énergétique, des gens, a-t-il renchéri «qui ne voient rien de bon» dans quoi que ce soit.

«Ça m'écoeure, a-t-il dit avec un peu d'appréhension dans la voix en réalisant que *Le Devoir* était présent, de voir des gens qui ne cherchent qu'à se planter les uns, les autres», une allusion visant vraisemblablement le fait que plusieurs segments du monde industriel se sont alliés aux écologistes et aux consommateurs contre les autres forces industrielles qui bénéficieraient des éventuels projets.

Délaissant finalement les «petites chapelles et les petites sectes» qui surveilleraient ses politiques, le ministre devait par ailleurs s'en prendre publiquement au journaliste «Michel Morin, le démolisseur en chef», pour sa couverture des quatre grands institutions économiques du Québec, Hydro-Québec, la SGF, le mouvement Desjardins et la Caisse de dépôt.

En entrevue au *Devoir*, M. Chevrette s'est même demandé «si ce n'est pas télécommandé».

Guy Chevrette estime que le déclenchement d'un «appel d'intérêt» ne préjuge ni des conclusions des régisseurs, ni du travail critique de ceux qui voudront questionner sa politique.

Le Devoir a appris en fin d'après-midi que c'est le président de la Régie, Jean A. Guérin, qui a lui-même

suggéré au ministre Chevrette de procéder à cet appel d'intérêt dans une lettre datée du 29 juin. M. Guérin précise que la Régie ne pourra produire son rapport sur la petite hydraulique avant le printemps prochain.

«Afin de ne pas retarder le développement de cette filière énergétique», écrit le président de la Régie, permettez-moi de souligner, qu'à mon avis, rien n'empêche votre ministère au cours de l'automne prochain de procéder à la sollicitation de «propositions d'intérêt» en vue de dresser un inventaire et de classer les projets privés susceptibles de faire partie, plus tard, d'un processus formel d'appel d'offres sur la base des paramètres volumétriques et commerciaux sur lesquels la Régie émettra son avis.»

Hier, on pouvait voir côte à côte à la table d'honneur du dîner-conférence, les deux promoteurs du programme des petites centrales, soit le ministre Chevrette et le président des producteurs privés, Gilles Lefrançois, lequel pouvait discourir à sa gauche avec le président de la Régie et sa voisine, la sous-ministre adjointe du ministère de l'Environnement et de la Faune, Kathleen Carrière, l'autre contrôleur du programme des petites centrales...

Le ministre Chevrette a d'ailleurs réalisé rapidement le caractère délicat de la présence du président Guérin: «Étant donné qu'ils sont un tribunal administratif, a-t-il déclaré dans son discours, je peux le saluer, pas plus.»

Autre part, le ministre Chevrette a précisé que plusieurs associations industrielles, qui n'ont pas participé aux travaux de la Régie, ont décidé de le seconder dans ses efforts pour évaluer les impacts économiques et fiscaux de l'Avis de cet organisme, qui préconise un examen public de tous les coûts de production d'Hydro-Québec. La coalition arc-en-ciel, formé de la plupart des groupes et institutions ayant participé aux audiences, a décidé de boycotter ces comités et d'exiger du gouvernement qu'il se commette maintenant en faveur de ce verdict de la Régie.

L'Halloween tourne au drame en Suède

ASSOCIATED PRESS

Göteborg — La Suède sous le choc: 65 jeunes sont morts et 157 autres ont été blessés dans l'incendie encore inexpliqué qui a ravagé tôt vendredi une salle transformée en discothèque à Göteborg, dans le sud-ouest du pays. Des centaines d'adolescents participaient à une fête organisée par une association d'immigrés macédoniens à l'occasion d'Halloween.

Le sinistre, qui semble avoir été précédé d'une explosion, est le plus meurtrier de l'histoire contemporaine suédoise. En 1978, 20 personnes avaient péri dans l'incendie d'un hôtel à Borås.

La police judiciaire a précisé que la grande majorité des

victimes étaient mortes par suffocation en raison de la fumée et des gaz toxiques dégagés par le feu. Cinquante-neuf corps ont été découverts sur place et six autres jeunes ont succombé après leur évacuation. Le dernier bilan, encore provisoire, faisait état de 57 personnes tuées en unités de soins intensifs, dont sept dans un état jugé très grave.

Parmi les victimes, la police a recensé pas moins de 19 nationalités, des ressortissants yougoslaves ou de l'ex-Yougoslavie en majorité, mais aussi des Latino-Américains, des Somaliens, des Ethiopiens, des Irakiens, des Iraniens et quelques Suédois. «Cela m'a fait penser aux chambres à gaz à Auschwitz», a déclaré un responsable des services de secours, Lennart Olin, en décrivant ce qu'il avait vu en pénétrant dans les locaux noircis de la salle des fêtes.

LOBLAW Une transaction de 1,6 milliard

SUITE DE LA PAGE 1

et correspond au potentiel de croissance de la compagnie au tant pour le Québec que l'Ontario et l'étranger.

Dans son communiqué, la Caisse a par ailleurs précisé que, dans ces circonstances, «d'autres options devront également être étudiées dans l'intérêt des actionnaires, de la compagnie et de l'ensemble de l'industrie, et ce, avant qu'une décision ne soit prise».

La porte-parole de la Caisse, Isabelle Tremblay, n'a pas voulu confirmer ou infirmer qu'il y avait des pourparlers entre la Caisse, Provigo et Metro en vue d'un rapprochement. Mais elle a toutefois laissé échapper que les impacts d'une éventuelle fusion entre Provigo et Metro «faisaient partie des options qui vont être étudiées au cours des prochaines semaines».

De son côté, Québec a refusé hier de commenter l'offre de Loblaw. Mais lors d'une conférence de presse, Lucien Bouchard et Bernard Landry ont déclaré à la blague que cela prouvait que les Ontariens ne faisaient guère de cas de l'incertitude politique qui prévaut au Québec.

Une offre «amicale»

Après des années de rumeurs, le géant ontarien de l'alimentation Loblaw a donc finalement déposé une offre d'achat «amicale» pour acquérir Provigo au coût de 1,6 milliard de dollars.

Avec un chiffre d'affaires de 18 milliards, la nouvelle société deviendrait ainsi le plus gros joueur de l'industrie canadienne de l'alimentation.

La suspension des transactions sur les titres de Loblaw, Provigo et Weston (qui détiennent environ 80 % des actions de Loblaw), dès l'ouverture des Bourses de Toronto et de Montréal hier matin, avait mis la puce à l'oreille de tous les observateurs financiers.

Loblaw (qui contrôle près de 30 % du marché de l'alimentation dans les Maritimes, 38 % en Ontario et environ 19 % dans l'Ouest canadien) offre aux actionnaires de Provigo 15 \$ par action ordinaire de Provigo, sous forme de 0,25 action ordinaire de Loblaw et de 7,25 \$ comptant.

Les actionnaires de Provigo auront quant à eux le choix d'être payés sous forme d'actions ou comptant, ou une combinaison des deux, étant entendu que la considération totale pour toutes les actions de Provigo sera de 27 millions d'actions de Loblaw et de 783 millions (la portion en espèces).

Le prix de 15 \$ par action ordinaire représente une prime de 52 % par rapport au titre à la fermeture de la Bourse de Montréal jeudi, qui était de 9,90 \$. Quant au titre de Loblaw, il avait terminé la journée de jeudi à 31 \$.

Hier, le titre de Provigo a clôturé à 13,65 \$ et celui de Loblaw à 28,75 \$. Le fait que l'action de Provigo n'ait pas clôturé à 15 \$ peut s'expliquer par la retenue de la Caisse face à cette transaction.

L'offre, qui sera sujette à certaines conditions, incluant les approbations réglementaires et le fait que les actionnaires déposent 90 % des actions de Provigo, sera mise à la poste le 16 novembre.

Selon Provigo, cette transaction ne devrait pas aboutir à des pertes d'emplois au Québec — Provigo compte 37 000 employés, dont la grande majorité travaille au Québec. Loblaw se serait même engagée à créer d'autres emplois chez Provigo.

Le président du conseil d'administration, Pierre Michaud, et le président et chef de la direction, Pierre L. Migneault, affirment qu'il n'y aura pas de perte d'emplois puisque les activités des deux entreprises sont complémentaires dans la région de Montréal.

Les trois Loblaw du Québec sont situés à Montréal. Une quatrième est d'ailleurs en construction dans l'est de Montréal. Selon Provigo, le fait que Loblaw soit un joueur fraîchement arrivé sur le marché québécois explique justement pourquoi il n'y aura pas de perte d'emplois.

Dans l'offre qu'elle a présentée aux actionnaires, Loblaw se serait engagée à maintenir Provigo comme une entité distincte au Québec avec son propre conseil d'administration, son siège social et ses dirigeants.

De plus, Loblaw aurait promis de maintenir les partenariats de Provigo avec les producteurs agricoles et les PME québécoises qui assurent l'approvisionnement en produits frais, en produits laitiers et de marques privées.

Une semaine mouvementée

L'offre de Loblaw conclut une semaine mouvementée dans l'industrie canadienne de l'alimentation.

Lundi, la société néo-écossaise Empire, propriétaire de la chaîne d'alimentation Sobeys, a fait une offre non sollicitée de 1,4 milliard à la famille Wolfe afin de prendre le contrôle du Groupe Oshawa, la société mère des supermarchés IGA.

Si cette transaction devait se confirmer, Empire, qui exploite 113 Sobeys — la plupart dans les Maritimes et quelques-uns au Québec et en Ontario —, deviendrait un géant de l'alimentation avec un chiffre d'affaires annuel de 10 milliards.

Mais jeudi, le conseil d'administration d'Oshawa a adopté une «pilule empoisonnée» visant à ce que l'offre d'Empire (les 685 504 actions de la famille Wolfe) soit étendue à l'ensemble des actionnaires d'Oshawa qui détiennent 37,5 millions d'actions sans droit de vote.

Une telle mesure ajouterait 1,2 milliard au coût d'acquisition du Groupe Oshawa. Donc, la transaction totaliserait près de trois milliards, soit le double de l'offre initiale.

BOUCHARD

SUITE DE LA PAGE 1

expliqué le teneur du «cadre financier» permettant de chiffrer les engagements électoraux du PQ.

«Dans cinq ans, le fardeau fiscal des ménages sera réduit de 9 %, ce qui équivaut à ce que dit M. Charest. Et si on ajoute la baisse d'impôts de 500 millions entrée en vigueur cette année, notre gouvernement aura permis en six ans une baisse de 12 % du fardeau fiscal des particuliers», s'est engagé le premier ministre sortant.

Mais les contribuables devront attendre encore un an et demi avant de bénéficier de ces promesses alors que, du côté libéral, l'allègement du fardeau fiscal débuterait dès 1999. Le PQ entend favoriser les familles de classe moyenne, ce que ni M. Bouchard ni le ministre des Finances, Bernard Landry, a accepté de définir. Tout au plus, ce dernier a souligné qu'un individu ayant un revenu annuel de 50 000 \$ faisait partie de cette catégorie. Le Parti québécois se réserve les détails pour créer un autre événement électoral.

Quant au choix d'ignorer les entreprises, Bernard Landry a apporté des précisions en conférence de presse. «Ce n'est pas un de nos problèmes véritables et urgents de baisser les impôts des entreprises. Le rapport annuel de Price Waterhouse nous apprend que notre fiscalité est concurrentielle et en particulier pour les entreprises qui font de la recherche et du développement. Nous sommes en meilleure position que l'Ontario, que la Nouvelle-Angleterre», a assuré M. Landry.

Pour parvenir à la réduction des impôts des particuliers, le chef du PQ estime pouvoir dégager un surplus de 5,8 milliards au cours d'un prochain mandat. Avec l'atteinte du déficit zéro, le PQ évalue à 13,3 milliards la croissance des revenus gouvernementaux. «C'est conservateur et à la fois réaliste. La projection est de 2 % de croissance par année, l'inflation à 1,5 %. [...] Évidemment, il y a des si», a convenu M. Bouchard.

De cette somme de 13,3 milliards, il faut soustraire 7,8 milliards correspondant à la fin des compressions dans les services directs et indirects en santé et en éducation. M. Bouchard a identifié ce dernier élément comme un «filet social de base du Québec».

Le montant restant, soit 5,8 milliards, serait principalement affecté, dans une proportion de 55 %, à réduire les impôts des particuliers (3,2 milliards). Quant aux 2,6 milliards résiduels, la proposition péquiste prévoit de les utiliser pour financer des engagements électoraux.

Le président du Conseil du trésor, Jacques Léonard, a donné l'exemple des revendications de 800 millions (selon le gouvernement) des enseignants pour l'obtention de l'équité salariale, qui pourraient être payées à même cette enveloppe de 2,6 milliards. Il a toutefois ajouté que les demandes syndicales pourraient également être absorbées dans les 7,8 milliards de réinvestissement dans les secteurs sociaux.

Dans le plan financier péquiste, rien ne concerne le remboursement de la dette du Québec, qui s'élève à 80,9 milliards. «L'immense majorité des économistes et analystes financiers vont vous dire que ce qui presse le plus, ce n'est pas de rembourser la dette mais de contrôler le déficit», a souligné M. Bouchard. Après avoir présenté son plan aux gens d'affaires, Lucien Bouchard a critiqué les intentions de son vis-à-vis libéral en matière de baisse d'impôts, l'accusant de prendre des engagements électoraux qui généreront à terme un déficit de 600 millions. «Ça va creuser, mes amis, ça va creuser comme aux belles années du dernier mandat déficitaire libéral», a lancé M. Bouchard.

Ce dernier a poursuivi sur la même lancée: «M. Charest n'a donc aucune marge de manœuvre pour de nouvelles initiatives de développement du Québec. C'est son fameux gel des dépenses, pas un sou de plus pour les familles et pour les garderies, pas un sou de plus pour l'emploi et le développement économique, pour les programmes sociaux, pour la lutte contre la pauvreté et pour les régions.»

BOURQUE

La lutte pourrait être plus serrée que prévu

Il s'agit d'une situation très particulière, estime le sociologue Jean Noisieux, président de Sondagem. «Le sondage nous révèle des éléments qui, habituellement, ne vont pas très ensemble, constate-t-il. Les gens nous disent qu'ils vont voter Pierre Bourque, mais qu'ils en sont déçus.»

Une chose, par contre, est très claire: les hésitations de Jean Doré lui ont beaucoup nui. «Ce qui me frappe, ce n'est pas l'écart entre Pierre Bourque et Jacques Duchesneau, mais celui qui s'est créé entre Jacques Duchesneau et Jean Doré. Les événements de la dernière semaine ont clairement positionné le candidat de Nouveau Montréal comme étant le seul véritable adversaire au maire Bourque», affirme Jean Noisieux. «Cette nouvelle donne, très intéressante, peut nous faire croire que l'élection de dimanche pourrait être finalement plus serrée que prévu.»

Quelques tendances

L'enquête Sondagem-Le Devoir-CKAC permet, par ailleurs, de dégager plusieurs tendances intéressantes concernant le scrutin de demain:

■ **Plus les électeurs sont âgés, plus ils favorisent Pierre Bourque.** Jacques Duchesneau peut se vanter d'avoir la faveur des électeurs plus jeunes: c'est lui qui domine la course chez les moins de 25 ans, recueillant 31,1 % du vote, alors que Pierre Bourque rejoint 28,6 % de ces électeurs. Mais cette tendance se renverse rapidement. Les électeurs âgés de plus de 35 ans donnent nettement leur vote au maire sortant. Jean Doré et Michel Prescott n'obtiennent la faveur populaire dans aucune catégorie d'âge.

■ **Scolarisés ou non, les électeurs font confiance à Pierre Bourque.** Bien que l'appui ait tendance à diminuer quelque peu si le répondant est plus scolarisé, Pierre Bourque obtient quand même la faveur des électeurs décidés ayant complété des études au niveau secondaire (49,6 %), collégial (42,8 %) et universitaire (40,6 %).

■ **Un électoral divisé.** En général, les Montréalais se montrent très critiques concernant l'administration municipale sortante. Ainsi, près de la moitié des répondants (48,9 %) affirment être tout à fait en désaccord ou plutôt en désaccord avec l'affirmation suivante: «Pierre Bourque mérite une seconde chance à l'hôtel de ville.» Un pourcentage encore plus élevé (52,5 %) croit que le maire de Montréal n'est pas respecté par le gouvernement du Québec. Plus de sept répondants sur dix croient que la division de l'opposition favorise la réélection de Pierre Bourque.

■ **Dans les quartiers, Vision Montréal est en avance.** Bien que le taux de désrets soit beaucoup plus élevé pour cette question que pour l'ensemble du sondage, c'est l'équipe de Vision Montréal qui est en avance dans les districts. Celle-ci reçoit les votes de 22,4 % des répondants (avant répartition des indécis), contre 15,8 % pour Nouveau Montréal, 9,5 % pour Équipe Montréal et 9,3 % pour le RCM.

■ **Qui va gagner?** Peu importent les préférences personnelles de nos répondants, notre sondage révèle que les électeurs croient à 74,7 % que Pierre Bourque sera le prochain maire de Montréal. Jacques Duchesneau suit avec... 8,9 %.